

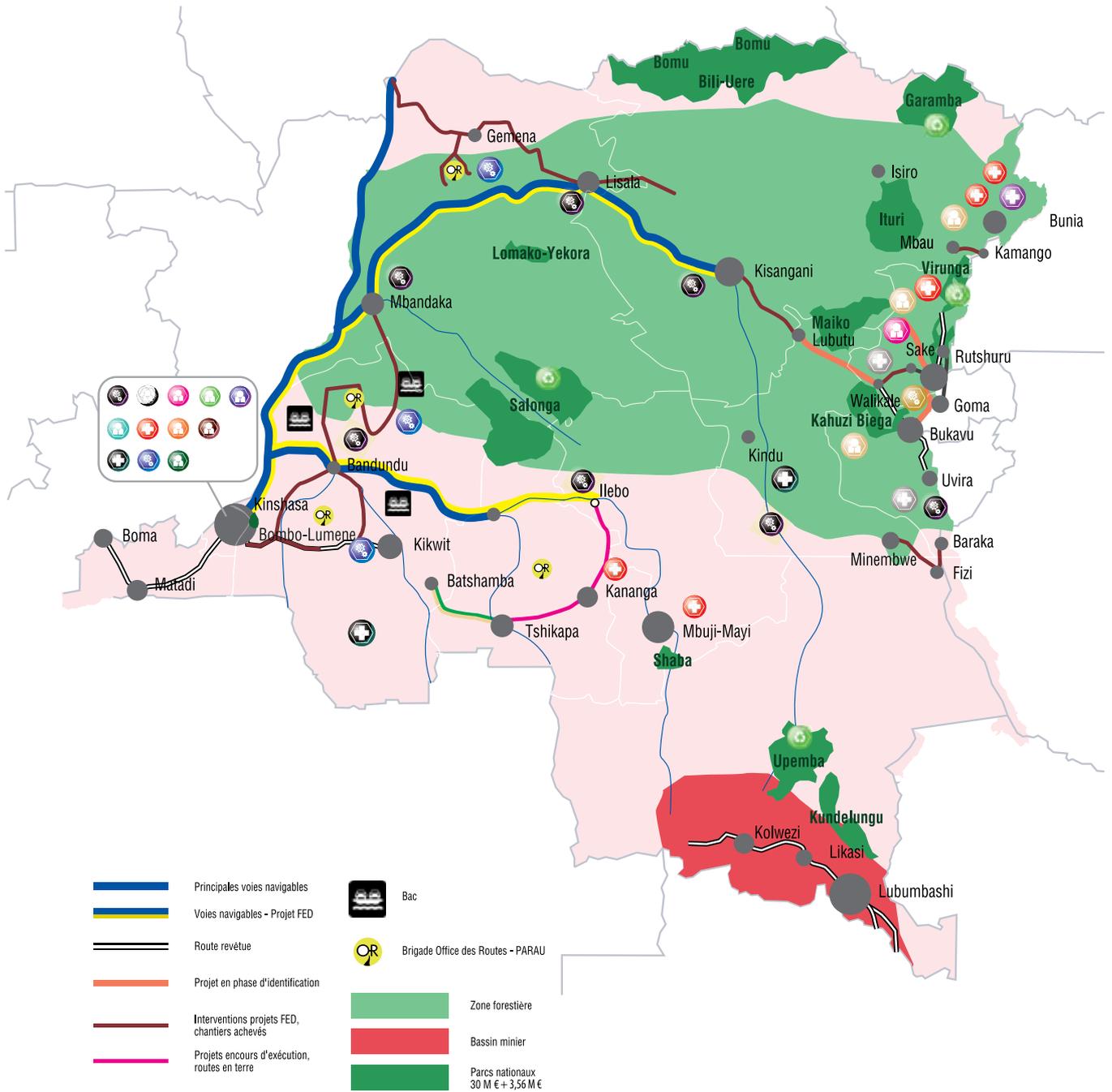
RAPPORT 2016 ANNUEL



COFED



CARTOGRAPHIE



AIDCOM* 16 M €	LUTTE V.S. 6 M €	OSC 4 M €	PA2D 15 M €	PAMPFIP 10 M €	PROGRESS 25 M €
PANAV 60 M €	VOIRIES GOMA 28,5 M €	PARAU-PAREST 100 M €	PARJ 29 M €	PARJE 10 M €	PARP* 5 M €
V.B.G. 20 M €	RN1 113,7 M €	SANTÉ (PRO-DS) 145 M €	STAREC 5,15 M €	ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE 120 M €	

*Présence nationale

ENGAGEMENTS 10^e FED

INITITULES PROJETS PROGRAMMES COMPOSANTES N° COMPTABLE		ALLOCATION EN €
1^{ER} DOMAINE DE CONCENTRATION : GOUVERNANCE		124,969,663
1	Appui aux Parlements 021-349	4,685,671
2	Appui à la réforme de la Police 021-350	17,000,000
3	Appui à la réforme de la Justice (PARJ) 021-351	30,227,737
4	Appui à la modernisation des finances publique (PAMFIP) 021-352	10,000,000
5	Appui à la décentralisation (PA2D) 021-561	15,000,000
6	Appui aux élections 022-855	41,500,000
7	Appui à l'Ordonnateur national 021-425	6,556,255
2^E DOMAINE DE CONCENTRATION : SANTÉ		93,857,442
8	Appui au plan national de développement sanitaire (PNDS/Santé) 021-511	53,857,442
9	Projet d'accélération de l'atteinte des OMD 4 & 5 en RDC 023-801	40,000,000
3^E DOMAINE DE CONCENTRATION : INFRASTRUCTURES		311,610,192
10	Appui à la réhabilitation et assainissement urbain (PARAU) 021-535	109,410,192
11	Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC 021-536	60,000,000
12	Réhabilitation des voiries à Goma 022-738	28,500,000
13	Route nationale 1 (RN1) 022-739	113,700,000
DOMAINES HORS CONCENTRATION		63,811,083
ENVIRONNEMENT		33,360,000
14	Appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité 021-032	33,360,000
RENFORCEMENT DE CAPACITÉS INITIATIVES DIVERSES		30,451,083
15	Programme d'aide au Commerce 021-348	16,000,000
16	Facilité de Coopération Technique — TCF III 021-694	2,721,293
17	Facilité de Coopération Technique — TCF IV 022-915	6,551,083
18	Appui aux Organisations de la société civile 022-726	4,000,000
ENVELOPPE B		148,196,076
19	Projet d'appui au STAREC – Volet santé 022-623	4,890,000
20	Appui à la réforme de la Justice à l'est de la RDC (PARJE UHAKI SAFI) 022-398	18,435,295
21	Appui à la stabilisation et reconstruction de l'est de la RDC (PASTAR) 022-551	20,620,000
22	Appui budgétaire à la Stabilisation économique de la RDC 021-645	22,620,000
23	VFLEX — Appui budgétaire pour atténuer les effets de la crise économique et financière en RDC 022-389	50,000,000
24	Office d'aide humanitaire ECHO 022-389	9,975,000
25	Violences sexuelles 023-084	20,000,000
TOTAL ENGAGEMENTS		739,609,968

ENGAGEMENTS 11^e FED

INTITULES PROJETS PROGRAMMES COMPOSANTES N° COMPTABLE		ALLOCATION EN €
1^{ER} DOMAINE DE CONCENTRATION : GOUVERNANCE		33,000,000
2	Appui à la réforme de la sécurité - volet Défense 036-193	25,000,000
	Appui à l'Ordonnateur national 034-686	8,000,000
2^{ÈME} DE CONCENTRATION : SANTÉ		150,000,000
8	Amélioration de l'état de santé de la population de 7 zones de la Province orientale 033-822	5,000,000
9	Programme de renforcement de l'Offre et Développement de l'accès aux Soins de Santé en RDC "PRODS" 038-165	145,000,000
3^{ÈME} DOMAINE DE CONCENTRATION : INFRASTRUCTURES		150,000,000
13	Route nationale RN1 (section Tshikapa - Mbuji-Mayi) 038-614	150,000,000
4^{ÈME} DOMAINE DE CONCENTRATION : ENVIRONNEMENT		120,000,000
	Environnement et Agriculture durable 037-685	120,000,000
DOMAINES HORS CONCENTRATION		10,000,000
17	Facilité de Coopération Technique — TCF V 034-692	10,000,000
ENVELOPPE B		0
TOTAL ENGAGEMENTS		463,000,000

ENGAGEMENTS SUR LES LIGNES BUDGETAIRES ET DIVERSES FACILITES

INTITULES PROJETS PROGRAMMES COMPOSANTES N° COMPTABLE		ALLOCATION EN €
LIGNES BUDGETAIRES		21,050,000
1	Programme thématique de sécurité alimentaire (FSTP)	4,000,000
2	Santé/Actions contre les violences sexuelles (PANZI)	2,350,000
3	Environnement	5,000,000
4	Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme	2,500,000
5I	Instrument de stabilité	7,200,000
ECHO (Service d'aide humanitaire et de protection civile de la commission européenne)		62,500,000
6	ECHO	62,500,000
DIVERS		1,000,000
7	Energie	1,000,000
TOTAL DES ENGAGEMENTS		84,550,000

RAPPORT 2016 ANNUEL



L'ORDONNATEUR NATIONAL



Depuis ces cinq dernières années, des objectifs, des stratégies et des actions sont arrêtés et mis en oeuvre pour faire de la RDC un grenier agricole, une puissance énergétique et agricole, un pool économique et industriel, une terre de Paix. Les réformes entamées par le Gouvernement, engageant tous les acteurs du développement, y compris la société civile et le secteur privé, se poursuivent dans tous les domaines et secteurs de la vie nationale. C'est à ce titre que le programme d'action du Gouvernement a mis l'accent notamment sur des objectifs stratégiques en matière de réformes institutionnelles de stabilité du cadre macro-économique, de construction et modernisation des infrastructures de base, de réforme du secteur agricole et d'intégrité du territoire national. Ces actions s'accompagnant d'un environnement sécuritaire assaini, des efforts ont été entrepris au sein de l'armée, la police et la justice, en termes d'équipement, de formation et de réforme et ont conduit à l'éradication des foyers de tension

Le Gouvernement congolais s'est attelé à la consolidation progressive du cadre économique ; action qui se révèle comme un pacte de confiance à l'égard de la monnaie nationale, le franc congolais. Les institutions fortes, telles que la Banque centrale du Congo sont renforcées pour parvenir à la dédollarisation. Un dispositif de veille y est mis en place afin d'assurer le suivi des principaux marchés, de détecter au plus tôt les évolutions non anticipées et de prendre les mesures nécessaires. Ce processus, amorcé en 2011, a contribué à stabiliser le cadre macro-économique et à lutter contre l'inflation, en maîtrisant la croissance économique et l'inflation durant la période 2011-2015.

Cette évolution économique favorable a, cependant, été confrontée à une conjoncture défavorable en 2016, à la suite notamment du ralentissement de la croissance mondiale consécutive à l'effondrement des cours des produits de base, desquels notre pays tire l'essentiel de ces ressources budgétaires. La monnaie nationale a subi une légère dépréciation, malgré les interventions sur le marché de change opérées par la Banque centrale congolaise.



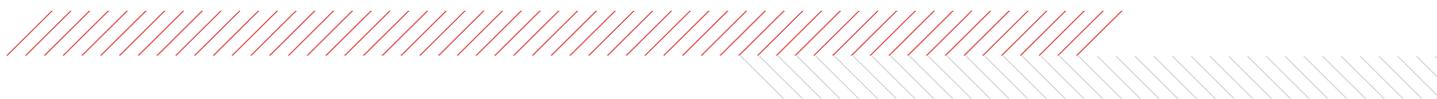
C'est dans ce contexte de reconstruction politique, économique et institutionnelle de la RDC que le Gouvernement invite les partenaires techniques et financiers, dont l'Union européenne, à participer et à accompagner la RDC dans ce grand chantier.

Il convient également de noter que la faiblesse des infrastructures, le déficit énergétique, la faible diversification de l'économie, le niveau des réserves internationales, la proportion de l'épargne brute en pourcentage du PIB, le volume des investissements bruts en pourcentage du PIB constituent des éléments qui ne facilitent pas la convergence macro-économique.

En dépit de cette évolution défavorable, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a entrepris un certain nombre d'actions et de réformes améliorant les indicateurs macro-économiques du pays, à savoir (i) la mise en oeuvre du programme d'Urgence du Gouvernement d'Union nationale pour la restauration de la stabilité macro-économique et la relance économique ; (ii) la mise en oeuvre du Plan national stratégique de développement ; (iii) l'élaboration du Plan stratégique pour le développement du secteur industriel, ayant pour objectif de diversifier l'économie nationale afin de réduire sa forte dépendance vis-à-vis du secteur extractif.

C'est dans ce contexte de reconstruction politique, économique et institutionnelle de la RDC que le Gouvernement invite les partenaires techniques et financiers, dont l'Union européenne, à participer et à accompagner la RDC dans ce grand chantier.

S.E.M Henri Yav Mulang
Ministre des Finances



LE CHEF DE DELEGATION DE L'UE



L'année 2016 a été une année de grands enjeux politiques et économiques, avec des risques liés à la situation intérieure du pays.

Dans un contexte difficile, l'Union européenne a poursuivi sa coopération en République démocratique du Congo par la mise en œuvre des programmes et l'appui aux réformes, principalement dans les secteurs de la santé, de l'environnement et de l'agriculture durable, du renforcement de la gouvernance et de l'État de droit et la construction d'infrastructures. En 2016, l'Union européenne et le gouvernement congolais ont accéléré la mise en œuvre du Programme indicatif national RDC (PIN) du 11e Fonds européen de développement (FED). À présent, 80% de l'allocation de 620 millions EUR pour la période 2014-2020 est engagée. Au cours de l'année 2016, 74 nouveaux contrats ont été signés pour plus de 200 millions d'euros. Cette coopération UE-RDC est fructueuse ; des résultats probants ont pu être engrangés.

En matière de santé, des années d'appui de l'UE au système de santé de la RDC, se focalisant sur des zones de santé hors de la capitale, se traduisent par une amélioration de la qualité de l'offre de soins, de manière pérenne et à des prix abordables. Nous avons obtenu une meilleure gestion des hôpitaux, une meilleure prise en charge des patients, en particulier des mères, des enfants et des victimes de violences sexuelles. Le nombre de césariennes inutiles a considérablement diminué et par conséquent aussi le nombre de fistules et de décès. Les actes posés pour ces opérations chirurgicales sont de meilleure qualité et sauvent des vies. Les femmes sont moins souvent exclues de leur communauté. Enfin, une politique de tarification forfaitaire subventionnée garantit un accès de la population aux soins de santé. Les parcs nationaux de la Salonga, de la Garamba et des Virunga tout comme la Réserve de la Biosphère de Yangambi sont maintenant assurés d'une continuité dans la protection, la gestion et la valorisation de leurs faunes et leurs flores. Dans cette stratégie, des moyens conséquents basés sur l'agriculture, la foresterie durable et l'énergie renouvelable sont mis en œuvre pour la sécurité alimentaire et le développement rural en faveur des populations autour des parcs.



L'appui aux réformes sectorielles des finances publiques, de la justice, de la police et de l'armée se poursuit.



Le programme de balisage du fleuve Congo et de son ascendant le Kasai se poursuit et permettra bientôt aux bateaux de rallier Kinshasa à partir de Kisangani en une semaine et d'approvisionner la capitale en vivres du bassin du Congo. La construction de la route nationale 1 (RN1) au-delà de Kikwit se poursuit et à terme désenclavera le Kasai pendant que l'asphaltage de la voirie de Goma se poursuit.

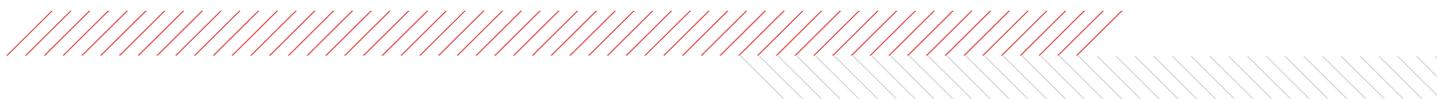
L'appui aux réformes sectorielles des finances publiques, de la justice, de la police et de l'armée se poursuit. Il s'agit d'un travail qui s'inscrit dans la durée et qui a besoin de temps et d'ancrage, mais dont les résultats sont tangibles.

La coopération de l'Union européenne en RDC pour les prochaines années continuera de poursuivre ses trois objectifs stratégiques :

- la lutte contre la pauvreté, en favorisant une croissance inclusive et durable bénéficiant à la population et en préservant les ressources naturelles ;
- l'enracinement de la démocratie, de l'État de droit et les droits de l'Homme ;
- la paix et à la stabilité dans la région que désirent plus que jamais les Congolais.

La délégation de l'Union européenne reste disposée à travailler jour après jour avec ses collègues congolais de la COFED, les administrations partenaires et la société civile pour permettre à la population de goûter aux bénéfices de la paix et d'améliorer ses conditions sociales. Nous voulons tous un meilleur avenir pour nos enfants.

S.E.M. l'Ambassadeur Bart Ouvry
Chef de délégation de l'Union européenne





SOMMAIRE

RA2016

	L'Ordonnateur national du FED	6
	Le Chef de délégation de l'UE	8
	Mot du Coordonnateur	12
	Coopération UE-RDC	14
1^{ère} Partie	La COFED	22
	Résumé du rapport annuel	24
	Executive summary	28
2^{ème} Partie	Rétrospective 2016	34
	Programmes et projets	
	Gouvernance	40
	Infrastructures	58
	Santé	72
	Environnement	84
3^{ème} Partie	Passation des marchés	95
	Bilan financier du programme indicatif national	102
4^{ème} Partie	Glossaire	123
	Abréviations	125
	Partenaires au développement	130
	Légendes et crédits	134



LE MOT DU COORDONNATEUR

L'état de mise en œuvre du 11e FED à fin 2016 renseigne, pour le Programme indicatif national de la République démocratique du Congo, un taux d'engagement de 79%, soit 488 millions d'euros de fonds engagés sur une enveloppe de 620 millions d'euros. Un taux qui se situe dans le quartile supérieur des pays de la sous-région. Quelques décisions restent à entériner, notamment l'engagement de plusieurs programmes attendants à la gouvernance dans les secteurs de sécurité.

Au cours de l'année 2017, interviendra une revue à mi-parcours du Fonds européen de développement pour les différents pays ACP. Bien que des réductions d'enveloppes soient anticipées, les parties prenantes, au vu des enjeux qui se profilent sur le champ économique et politique, œuvrent pour une redéfinition des actions restant à mener, eu égard aux nouveaux contextes. C'est notamment le cas pour la République démocratique du Congo qui est appelé à négocier des ornières délicates dans le cheminement de son développement.

Dans le cadre du programme indicatif national de la RDC, la logique des stratégies qui seront mises en œuvre dans ces engagements résiduels sur le 11e FED pourrait s'inverser et privilégier, pour les programmes à venir, une stratégie avec des emphases sur les leviers plutôt situés vers la base, suivant une approche bottom-up.

Quant aux discussions sur l'après 2020, elles ont déjà été initiées au sein de chacun des groupes. C'est ainsi que les négociations entre les pays ACP et les Etats membres de l'UE devraient formellement débiter en 2018. Toutefois, jamais modalités d'un accord ACP-UE n'auront parus aussi peu lisibles, tant l'aspiration à un changement de paradigme est vive. La volonté des deux parties d'aboutir pour l'après 2020 à un partenariat novateur et robuste reste cependant sans équivoque.

Pour 2017, la COFED poursuivra la mise en œuvre du FED en clôturant la quasi-totalité des programmes du 10e FED avec, néanmoins, une accélération de la mise en œuvre du programme d'appui à la navigabilité du fleuve Congo. Elle poursuivra également la mise en œuvre des conventions déjà engagées dans le cadre du 11e FED, notamment les volets coordination des projets environnement et santé, ainsi que l'accompagnement des fiduciaires de santé qui sont déployées dans ce secteur.

Alexis Thambwe Mwamba
Coordonnateur / Ordonnateur national délégué

COOPERATION UE-RDC

Cadre général de la Coopération entre l'Union européenne et les pays ACP

L'Accord de Cotonou

L'accord de Cotonou constitue l'ossature du partenariat entre l'Union européenne (UE), les pays de l'UE et 79 pays situés en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique (ACP). Signé le 23 juin 2000 dans la capitale économique du Bénin pour une période de 20 ans, il contient une clause de révision tous les 5 ans, et réunit une population totale de plus de 700 millions de personnes. L'accord vise à réduire et, à terme, à éradiquer la pauvreté, à soutenir le développement économique, culturel et social durable des pays partenaires et à faciliter l'intégration progressive de leur économie dans l'économie mondiale.

Les relations entre les parties prenantes de l'Accord de Cotonou sont fondées sur les principes suivants:

- Les partenaires à l'accord sont égaux ;
- Les pays ACP déterminent leurs propres politiques de développement ;
- La coopération ne se réalise pas uniquement entre les gouvernements : les parlements, les autorités locales, la société civile, le secteur privé, les partenaires économiques et sociaux jouent également un rôle ;
- Les modalités et les priorités de la coopération varient en fonction de différents aspects, tel que le niveau de développement des pays.

Après deux révisions (juin 2005 et juin 2010), l'Accord arrivera à échéance en février 2020. Les grands bouleversements internationaux, les transformations socio-économiques et politiques qu'ont connues les États ACP et l'extension de la pauvreté, source d'instabilité et de conflits potentiels, ont mis en évidence la nécessité de repenser la coopération.

Les négociations entre les parties, en vue d'examiner les dispositions qui régiront leurs relations dans le futur, doivent débuter en août 2018 au plus tard. Une Communication conjointe du Parlement européen et du Conseil, intitulée « Un partenariat renouvelé avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique », publiée en 2016, fixe le cadre général permettant de moderniser les relations entre l'UE et ses partenaires ACP, en tenant compte du nouveau contexte mondial et en axant le partenariat sur des intérêts et des objectifs communs et sur des responsabilités partagées.

En matière d'institutions conjointes, le partenariat de Cotonou prévoit les structures ci-après :

- Le Conseil des ministres, qui mène le dialogue politique et prend les décisions nécessaires à la mise en oeuvre de l'accord ;
- Le Comité des ambassadeurs, qui assiste le conseil des ministres et supervise la mise en oeuvre de l'accord ;
- L'Assemblée parlementaire paritaire, qui est un organe consultatif et une enceinte d'expression démocratique. Elle adopte des résolutions et adresse des recommandations au Conseil des ministres en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord de Cotonou ;
- Le Comité ministériel commercial mixte, qui débat des questions commerciales présentant un intérêt pour l'ensemble des pays ACP ;



- Le Comité de coopération pour le financement du développement, qui veille à la réalisation générale des objectifs du partenariat et se penche sur les problèmes liés à la mise en oeuvre de la coopération.

Toutefois, des réunions de chefs d'État et de gouvernement se tiennent et sont aussi prévues pour accompagner et assurer un suivi de la mission de coordination.

La gestion administrative du Groupe est assurée par le Secrétariat ACP. Celui-ci assiste les organes de décisions et de consultation du Groupe dans leurs missions. Mandaté pour une période de quatre ans, le Secrétaire général est doté de pouvoirs exécutifs. Il est chargé de la mise en oeuvre de la politique internationale du Groupe ainsi que de l'animation et de la coordination de la politique de coopération. Le Secrétariat, sous l'autorité des organes politiques du Groupe ACP (Sommet des Chefs d'État et de gouvernement, Conseil des ministres, Comité des ambassadeurs), a pour mission d'exécuter les tâches qui lui sont confiées par les organes et de suivre la mise en oeuvre de l'Accord de partenariat ACP-UE.

Dans le cadre de cette coopération, sont considérés comme acteurs :

- les organisations sous-régionales, régionales ACP et l'Union africaine ;
- les autorités publiques (locales, régionales et nationales), y compris les parlements des États ACP ;
- les acteurs non étatiques (le secteur privé, les partenaires économiques et sociaux, y compris les organisations syndicales, et la société civile sous toutes ses formes, selon les caractéristiques nationales).

À ceci s'ajoute : les parties chargées de la gestion et de l'exécution des ressources du FED (la Commission européenne, l'Ordonnateur national et le chef de délégation de l'Union européenne). L'exécution financière des opérations effectuées sur les ressources du FED est assurée par la Commission. En général, cette exécution est mise en oeuvre en gestion décentralisée, c'est-à-dire que les tâches sont exécutées par les états ACP, conformément à l'article 35.



Un Ordonnateur national, dont l'ensemble des attributions est fixé par l'article 35 de l'Accord de Cotonou, est désigné par les pouvoirs publics de chaque Etat ACP. Il est chargé de les représenter dans toutes les activités financées par le FED. Il s'agit principalement d'une fonction de représentation, de coordination et de maîtrise d'ouvrage. La Commission est représentée, dans chaque État ACP, par un chef de délégation, qui est l'interlocuteur privilégié des États et organismes éligibles à un soutien financier du FED.

Traité de Lisbonne

Le Traité de Lisbonne régit actuellement le fonctionnement de l'Union européenne. Adopté en 2009, il adapte en profondeur les règles des anciens traités (le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne) par le traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) pour permettre une meilleure coordination à 27 États membres (aujourd'hui 28). Ainsi, le Traité de Lisbonne renove l'architecture des institutions, assouplit la prise de décision et renforce la représentation extérieure de l'Union.

Il crée le poste de président du Conseil européen, qui préside les rencontres des chefs d'État ou de gouvernement et un poste de haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de Sécurité, qui est également vice-président de la Commission européenne.

COOPERATION UE-RDC

Le haut représentant est chargé de veiller à la cohérence et à la coordination de l'action extérieure de l'UE. Il est assisté dans cette mission par un service diplomatique de l'UE, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), dont l'objectif est de renforcer la cohérence et l'efficacité de la politique étrangère de l'UE, et d'accroître ainsi l'influence de l'Europe dans le monde. Il est composé, à Bruxelles, d'experts issus du Conseil de l'UE de la Commission européenne et des services diplomatiques des pays de l'UE et, dans le monde entier, d'un réseau d'ambassades de l'UE, dénommé délégation.

En RDC, la délégation de l'Union européenne (DUE) contribue à la définition de la stratégie de coopération de l'Union européenne vis-à-vis de la République démocratique du Congo et, à ce titre, gère les interventions de la Direction générale du développement et de coopération (EuropeAid). Un bureau de la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO) est opérationnel au sein de la Délégation et supervise les programmes humanitaires financés par la Commission européenne.

De manière plus pratique, la DUE :

- conduit le dialogue politique dans le cadre de l'Accord de Cotonou avec les autorités congolaises et la société civile ;
- met en place ses programmes de coopération dans des domaines tels que la bonne gouvernance, les infrastructures, la santé, l'agriculture, l'environnement, les réformes de la police et de la justice, etc., sur tout le territoire ;
- assure la présidence locale de l'Union européenne ;
- collabore étroitement avec les Agences des Nations unies sur place, y compris la MONUSCO, ainsi qu'avec les institutions internationales et régionales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Banque africaine de développement, et autres) et les missions diplomatiques des pays partenaires ;
- dans l'optique d'un soutien global et fort de l'UE à la réforme du secteur de sécurité, la délégation de l'Union européenne travaille en synergie avec les missions EUPOL, pour la Police nationale congolaise, et EUSEC, pour les Forces armées de la République démocratique du Congo.



Le contexte de la coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo

La coopération structurelle entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo a connu plusieurs phases.

Il convient de noter qu'elle fut interrompue entre 1992 et 2002, période durant laquelle des programmes humanitaires ont subsisté et ont été mis en oeuvre directement par la Commission européenne au travers de son agence humanitaire et d'ONG. Cette coopération a repris à partir de 2003. Au cours de la même année, un Ordonnateur national du FED (ON), en l'occurrence le ministre des Finances, a été désigné. Les deux parties ont initié un dialogue, dans l'esprit de l'Accord de Cotonou, qui a conduit au rétablissement des modalités d'une coopération cogérée, avec, pour ce qui est du FED, un transfert graduel des compétences de l'Ordonnateur national de la RDC entre 2002 à 2006.

Ce n'est qu'à la fin de l'année 2004 que le processus de récupération progressive de ses attributions a été entamé, après que l'Ordonnateur national ait pu bénéficier de services techniques pouvant l'assister. Ainsi, tous les nouveaux projets signés depuis 2005 sont mis en oeuvre, depuis le début de leur cycle, selon les règles communes à tous les États ACP, à savoir : l'Ordonnateur national assure les responsabilités de maître d'ouvrage pour toutes les conventions de financement. À ce titre, et depuis le dernier trimestre 2006, il lance les appels d'offres, organise l'ouverture des offres et leur évaluation, propose l'attribution des marchés, signe des contrats, en assure la gestion contractuelle et la maîtrise d'ouvrage et enfin, procède à la liquidation et à l'ordonnancement des paiements.

De plus, depuis septembre 2007, l'Ordonnateur national du FED a désigné un Ordonnateur national délégué, en la personne du Coordonnateur de la COFED, afin de faciliter l'accompagnement et le traitement des divers dossiers et procédures administratives gérés par l'autorité contractante dans le cadre du FED.



Enfin, à l'aide au développement, s'ajoute une importante enveloppe financière d'aide humanitaire gérée par l'Office d'aide humanitaire de la Commission ECHO.

La contribution de l'Union européenne (UE) à la consolidation de la République démocratique du Congo (RDC) s'appuie sur un important soutien au développement politique, économique et commercial du pays dans le cadre de l'Accord de Cotonou.

Au niveau politique, l'UE participe au développement politique et humain en déployant une approche globale qui a notamment permis d'organiser les premières missions sécuritaires européennes sans participation de l'OTAN. Aussi, la réforme de la police et celle de l'armée ont été initiées.

L'UE a participé activement aux efforts de la communauté internationale pour restaurer la paix et la démocratie en RDC, en soutenant financièrement le référendum constitutionnel de 2005 et les processus électoraux de 2006 et de 2011, tout en déployant d'importantes missions d'observation électorale.

COOPERATION UE-RDC

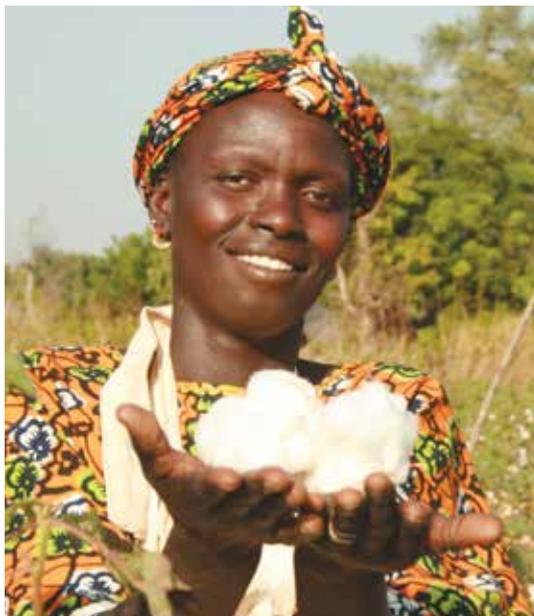
En effet, l'UE attache une grande importance à la stabilité régionale et s'est également fortement impliquée dans les efforts internationaux pour la stabilité, avec la nomination, dès 1996, d'un représentant spécial pour la région des Grands Lacs. La contribution à la consolidation de la RDC, au-delà des aspects politiques et militaires, s'appuie sur un important soutien au développement dans le cadre de l'accord de Cotonou signé en 2000.

Le montant des contributions pour la période 2014-2020 (représentant le 11e Fonds européen de développement) prévoit une allocation de 620 millions d'euros pour l'enveloppe A, destinée au soutien macroéconomique, aux politiques sectorielles ainsi qu'aux projets.

L'enveloppe B, destinée à couvrir des besoins imprévus, sera déterminée ultérieurement, selon des mécanismes et procédures spécifiques. À ce titre, quatre secteurs de concentration bénéficient de l'intervention de ces fonds et se présentent comme suit :

- Santé : 150 millions d'euros ;
- Environnement et Agriculture durable : 130 millions d'euros ;
- Gouvernance : 160 millions d'euros ;
- Infrastructure : 150 millions d'euros.

A ceci, s'ajoute quelques mesures d'appuis transversaux (Appui à la société civile : 12 millions d'euros, et autres mesures : 18 millions d'euros).



Une attention particulière sera accordée aux femmes, compte tenu du potentiel qu'une meilleure égalité des genres représente, en matière de développement et d'efficacité économique. Ce partenariat prévoit un dialogue politique soutenu qui permet à l'UE et à la RDC d'échanger régulièrement et ouvertement sur les sujets d'intérêt commun, et notamment la préservation de l'espace politique et le respect des droits humains.

Concernant le 10e FED, couvrant la période de 2008-2013, avec une allocation de 634, 2 millions d'euros, la plupart des projets et programmes sont en phase de clôture.

Dans le domaine de l'appui au développement du secteur du commerce, l'UE a signé une convention de financement en avril 2010 avec la République démocratique du Congo en vue de la mise en oeuvre d'un programme d'aide au Commerce (16 millions d'euros) qui est en phase d'achèvement. Ce programme avait pour objectif global d'appuyer le Gouvernement dans ses efforts pour rendre l'économie plus compétitive sur le plan des marchés intérieur, régional et international, et pour préparer son intégration à l'économie mondiale dans le cadre des APE, basés notamment sur les principes du partenariat, de l'intégration régionale, de la libéralisation progressive, de la différenciation et la flexibilité, et de la compatibilité avec les règles multilatérales régissant le commerce.

Adoptant une approche globale, les APE seront étroitement liés à l'Aide au développement, y compris l'assistance technique liée au commerce. En effet, l'APE offre l'accès au marché européen sans taxes/quotas pour tous les produits, mais demande en même temps une ouverture (asymétrique et progressive) du marché local pour les produits européens. La République démocratique du Congo négocie l'APE dans la configuration Afrique centrale (CEMAC+ République démocratique du Congo + Sao Tomé).

L'UE soutient également le Cadre intégré renforcé (CIR), un des projets phares du ministère du Commerce (soutenu et géré par l'Organisation mondiale du Commerce avec l'appui de différents donateurs) qui a permis la mise en place d'une unité outillée apportant un appui technique au ministère du Commerce (UNMO CIR). Un projet de relance de la production des palmiers à l'huile dans la ville de Tshela est actuellement mis en oeuvre grâce à l'appui du CIR.

Le Bureau de l'Aide humanitaire et de la Protection civile de la Commission européenne fournit une assistance de première nécessité à destination des populations déplacées ou vulnérables par le biais d'une aide humanitaire appropriée et dans le respect des principes humanitaires tels que l'impartialité, la neutralité. Les fonds de la DG-ECHO sont utilisés pour des biens et services, tels que la nourriture, les vêtements, l'hébergement, les médicaments et les soins médicaux, l'eau, l'assainissement, les réparations d'urgence, et le déminage.

La DG-ECHO finance également des projets de préparation et d'atténuation des risques dans des régions sujettes aux catastrophes naturelles. Elle vient aussi en aide aux personnes réfugiées arrivant sur le territoire de la République démocratique du Congo, en provenance de la République Centrafricaine, du Sud Soudan et du Burundi. Dans les zones où le retour des réfugiés est possible, la DG-ECHO fournit les conditions nécessaires à la reconstruction de leur vie et à l'amélioration des services sociaux de base. Dans les zones épargnées par les conflits, l'aide humanitaire est principalement axée sur la lutte contre la malnutrition aiguë, l'insécurité alimentaire et les épidémies (rougeole et choléra notamment).

Les programmes régionaux

Le FED prévoit certaines enveloppes budgétaires pour plusieurs régions des Etats ACP et notamment d'Afrique, en vue de favoriser l'intégration régionale, qui permettrait de créer de la croissance économique, réduire la pauvreté, accroître la paix et la sécurité et gérer au mieux la biodiversité.



Les programmes et projets y relatifs sont essentiellement proposés, dirigés et coordonnés par les communautés économiques régionales concernées. Il en est de même pour la conclusion des Accords de partenariat économique (APE), négociés par la Direction générale du commerce de la Commission européenne.

La RDC est bénéficiaire de programmes régionaux dans le cadre des Communautés économiques régionales, à savoir : CEEAC, CEMAC, CEPGL, COMESA, SADC. Elle est également partie prenante à de l'Accord de partenariat économique en cours de finalisation dans le cadre de la SADC.

Les différents programmes indicatifs régionaux arrivent, pour, la plupart, à la fin de leur phase de croisière en 2016.

COOPERATION UE-RDC

C'est ainsi qu'au niveau de l'Afrique centrale, le Programme indicatif régional pour la période 2014 à 2020 (PIR 11e FED) prévoit une enveloppe de 350 millions d'euros qui seront consacrés à 3 domaines prioritaires :

- Intégration politique et coopération en matière de paix et de sécurité (43 millions d'euros) ;
- Intégration économique et commerciale, incluant les infrastructures économiques (211 millions d'euros) ;
- Gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité (88 millions d'euros).

Une provision d'environ 8 millions d'euros est également programmée pour des mesures d'accompagnement visant à renforcer les services des Ordonnateurs régionaux au niveau de la CEEAC et de la CEMAC et à leur donner des instruments de coopération technique.

Dans le souci de promouvoir l'intégration régionale, le PIR prévoit une enveloppe de 26 millions d'euros pour un appui à la mise en oeuvre des accompagnements et opérationnalisation des APE entre l'UE et la région d'Afrique centrale (CEEAC et CEMAC), notamment dans son cadre institutionnel, en continuation des activités déjà démarrées, engagées sous le 10e FED. L'enveloppe financière du FED destinée aux pays ACP comprend également une enveloppe dite intra-ACP cogérée par la Commission européenne et le Secrétariat ACP. Les programmes intra-ACP financent des actions thématiques communes à un grand nombre ou à l'ensemble des pays ACP ainsi que des participations à des fonds multilatéraux.

La coopération intra-ACP est une coopération de nature géographique et de niveau suprarégional (par opposition aux niveaux national et régional). Au titre de la coopération intra-ACP, des projets régionaux ont pu être soutenus, à partir notamment des « facilités » (Eau, Énergie, Paix, Migration), mais également des fonds mondiaux ou organisations internationales (Fonds global sida, Fast-track education, Soutien à l'Union africaine, Fonds PPTE et Fonds fiduciaire Infrastructures dans le cadre du partenariat UE-Afrique en matière d'infrastructures).

La Banque européenne d'Investissement (BEI)

La Banque européenne d'Investissement est une institution de l'UE qui finance des projets d'investissement à la fois au sein de l'UE et dans les pays ayant signé des accords de coopération avec l'UE. L'objectif primordial de la BEI, dans les pays ACP, est de contribuer, à travers la Facilité d'investissement, à générer une croissance économique durable à long terme entraînée par le secteur privé, et à réduire la pauvreté par la création d'emplois et un meilleur accès aux ressources productives.

La Banque appuie également des projets d'infrastructure du secteur public qui sont essentiels pour soutenir le développement du secteur privé et créer un environnement commercial favorable, en particulier pour les PME, qui constituent le socle de l'économie des pays en développement. Pour ce qui est de la RDC, elle n'a pas bénéficié d'appui direct de la BEI en 2016. Cependant, la banque envisagerait de participer, au même titre que d'autres bailleurs, au projet de développement intégral du site de la centrale hydroélectrique d'Inga III, basse chute (4800 mégawatts), dans le but de fournir aux populations et aux industriels une énergie fiable.

Elle participerait également au projet d'extension du réseau de télécommunications vers des zones rurales, en vue de réduire la fracture numérique et de développer l'usage des techniques de télécommunications et d'information (TIC), comme vecteurs clés de la réduction de la pauvreté, de la croissance et du développement socio-économique en Afrique.

LA COFED

L'Accord de Cotonou, qui établit le cadre du partenariat politique, économique et commercial entre les 27 états membres de l'Union européenne et les 79 pays ACP, a été signé le 23 juin 2000, pour une durée de vingt ans, et révisé par deux fois en 2005 et en 2010. Il attribue à l'Ordonnateur national des prérogatives dans la supervision, la mise en oeuvre et le suivi des programmes et projets financés par l'Union européenne.

Afin d'accomplir au mieux les attributions qui sont les siennes dans le cadre de cet accord, le ministre des Finances, Ordonnateur national du FED en RDC, bénéficie de l'appui d'une structure technique, à l'instar de ses homologues des autres pays ACP.

C'est ainsi qu'a été créée en novembre 2014, par arrêté ministériel, la COFED – Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement – placée sous la supervision d'un coordonnateur, qui assume également les fonctions d'Ordonnateur national délégué.

Les missions de la COFED, qui travaille en étroite collaboration avec la délégation de l'Union européenne, sont les suivantes :

- Assister l'Ordonnateur national du FED dans la gestion des ressources octroyées à la RDC par l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement ;
- Coordonner, avec les ministères techniques et les organisations de la société civile, les travaux relatifs à la programmation, le suivi régulier, les revues annuelles, à mi-parcours et finales, de la mise en oeuvre de la coopération UE-RDC ;
- Participer à l'instruction et à l'élaboration des projets et programmes nationaux et régionaux ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres, en assurer la publication et soumettre les propositions d'attribution à la DUE ;
- Assurer la liquidation et l'ordonnancement des dépenses dans la limite des ressources disponibles ;
- Apporter un appui institutionnel et juridique aux maîtres d'ouvrage délégués et aux maîtres d'oeuvre des différents programmes ;
- Mener, en collaboration avec la DUE, les actions de visibilité des différents projets et programmes financés par cette dernière.

La COFED accompagne également les différents partenaires nationaux intervenant dans la mise en oeuvre des projets et programmes FED en mettant son expertise à leur service et au travers d'un renforcement de capacités.

Il s'agit, entre autres, de l'organisation de formations et de missions régulières de supervision et d'évaluation sur terrain ainsi que d'activités visant à assurer la visibilité et l'information du grand public sur les réalisations enregistrées dans le cadre de la coopération UE-RDC.



Alexis Thambwe Mwamba
Coordonnateur national /
Ordonnateur
national délégué

Pierre Medi Koozole
Coordonnateur adjoint,
Chef de section Admin.
et Finances



Olivier Mondonge
Chargé de programmes
Gouvernance politique



Alice Numba
Responsable
administratif
et financier



Carol Mulopa
Gestionnaire
de projets

Lisette Mapatano
Gestionnaire
de projets



Pontien Kalombo
Gestionnaire
administratif
et financier

Théophile Tshivuadi
Archiviste



Yvette Nabintu
Secrétaire
opérationnelle



Nelly N'Kawe
Secrétaire finances
et contrats





La COFED est dotée d'un personnel composé de cadres nationaux hautement qualifiés recrutés par appel à candidatures et de fonctionnaires ou assimilés mis à sa disposition par le ministre des Finances. Ce groupe bénéficie d'une assistance technique ad hoc pour des missions spécifiques ainsi que de l'appui d'un personnel d'appoint.

Le fonctionnement de la Cellule est pris en charge par le biais de la Convention de financement du projet d'appui à l'Ordonnateur national du FED, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement congolais, conformément aux principes édictés dans la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'aide au développement

COFED

Hôtel des Impôts
(DGI) Croisement
des avenues des
Marais et Provinces
Orientale - Gombe
Kinshasa - RDC
(+243) 81 555 36 44
cofed@cofed.cd
www.cofed.cd



RESUME DU RAPPORT

Centrée sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté, en cohérence avec les objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale, la coopération entre la République démocratique du Congo et l'Union européenne s'inscrit dans le cadre de l'Accord de partenariat UE-ACP.

Signé à Cotonou, cet accord concerne 79 pays ACP et couvre une période de 20 ans, avec une clause de révision tous les cinq ans. Il s'appuie sur le plan d'action relatif à l'efficacité de l'aide (appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats en matière de développement et responsabilité mutuelle). La seconde révision de l'Accord de Cotonou, approuvée par les pays signataires en juin 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso), et pour laquelle la RDC a déposé les instruments de ratification en 2013, a permis d'adapter le partenariat UE-ACP aux évolutions du contexte international et des engagements de l'UE en matière de coopération au développement.

Sous la forme de dons (non remboursables) octroyés par l'Union européenne, le Programme indicatif national (PIN), financé par le Fonds européen de développement (FED), est largement inspiré du Document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (DSCR) et reprend certains axes du programme gouvernemental. Outre le FED, l'appui de l'Union européenne s'effectue également à travers ses lignes budgétaires et ses interventions humanitaires exécutées par l'agence ECHO.

Le PIN 11e FED, qui présente les orientations générales de la coopération UE - RDC pour la période allant de 2014 à 2020, prévoit une allocation de 620 millions d'euros pour l'enveloppe A (programmable), redistribuée comme suit :

- Santé, en lien avec le LRRD (urgence et développement) avec 150 millions d'euros ;
- Environnement et agriculture durable, avec 130 millions d'euros ;
- Réforme du secteur de la gouvernance et État de Droit, avec 160 millions d'euros ;
- Réhabilitation de la route nationale 1 – Section Tshikapa – Mbuji-Mayi, avec 150 millions d'euros ;
- Mesures d'appui à la société civile, avec 12 millions d'euros ;
- Mesures d'appui avec 18 millions d'euros.

Dans le secteur de la Gouvernance, l'UE intervient dans sa composante politique, à travers le projet d'appui à la réforme de la Justice qui a permis l'élaboration d'une nouvelle stratégie sectorielle, reposant sur les recommandations des États généraux de la Justice, parmi lesquelles figure la redynamisation du Groupe thématique Justice et Droits humains. Cet appui s'est également orienté vers le renforcement des capacités du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et les travaux de construction d'un Institut national de formation judiciaire (INAFORJ) à Kinshasa et de deux tribunaux de grande instance à Kananga et Tshikapa. Une contribution supplémentaire du Royaume de Suède a augmenté le budget de la convention de financement afin d'appuyer les volets infrastructures du programme, notamment le projet architectural du centre pénitentiaire de Luzumu.

La gouvernance politique est marquée également par le programme d'appui à la réforme de la police formulé dans le cadre du 11e FED, qui intègre les conclusions et recommandations tirées de l'évaluation du programme du 10e FED effectué en amont, afin d'inscrire, de manière durable, les acquis des résultats en matière de (i) coordination de la réforme, (ii) direction Budget & Finances (iii) Ressources humaines (iv) services de gestion d'entretien et infrastructures du Commissariat général de la police, (v) formation/Direction générale des écoles de formation de la police, y compris l'Académie de la Police nationale congolaise. Le programme affiche l'ambition d'étendre ses appuis, jusque-là orientés essentiellement au niveau central, à différents niveaux périphériques des services de la Police nationale ainsi qu'aux services d'audit et d'inspection, dans une perspective de renforcement de la redevabilité interne.

Quant au Programme d'appui au démarrage de la décentralisation, l'assistance technique a clôturé sa mission de gestion, et plus particulièrement ses appuis institutionnels, en matière de renforcement des capacités aux organes publics cibles, depuis le premier semestre 2015. C'est ainsi que le volet « réhabilitation et construction » des édifices publics en cours d'exécution est poursuivi par la COFED. Il s'agit de la construction de deux bâtiments à Kinshasa (Assemblée provinciale de Kinshasa et ministère de la Décentralisation) ainsi que ceux du Nord-Kivu, (Hôtel du Gouvernement, Assemblée provinciale et Gouvernorat du Nord-Kivu).

Le projet d'appui au renforcement de la Justice à l'Est (UAKI SAFI) s'est focalisé au cours de l'année sous revue sur l'achèvement des activités des ONG bénéficiaires de subventions (Réseau Citizen's Network-Justice et Démocratie et Avocats sans frontières) et le démarrage de la seconde phase du volet infrastructures. Il s'agit de la consolidation des capacités de gestion administrative et financière des chefs d'office et administrateurs de juridictions et parquets, l'implantation des sections locales des bureaux de consultation gratuite, pour rendre la justice plus proche des justiciables, la régulation des conflits fonciers et la prolongation d'une année de la période dédiée à la signature des contrats de travaux et fournitures.

Le programme d'appui à la réforme du secteur de la Sécurité - volet Défense - a entamé sa phase de croisière en déployant son équipe dans les diverses activités retenues avec le concours des services du maître d'œuvre (ministère de la Défense) afin d'apporter, de concert avec les bénéficiaires, une réponse à certaines activités jugées urgentes. Dans le volet infrastructures, un état des lieux a été dressé et un programme architectural dégagé, conformément à la convention de financement qui prévoit la réhabilitation et l'extension du bâtiment du ministère de la Défense nationale, Anciens Combattants et Réinsertion. Les dossiers d'appels d'offres relatifs au recrutement des bureaux d'études chargés de la conception et du contrôle de ces travaux seront lancés en 2017.

Sur le plan de la gouvernance économique, compte tenu de la clôture du programme d'aide au Commerce en juin 2015, le maître d'ouvrage a poursuivi le monitoring des activités résiduelles, notamment les contrats individuels encore actifs (engagements spécifiques). Il s'agit principalement des travaux de réhabilitation et de construction des bureaux de douanes et tribunaux de commerce (Boma, Kananga, Kolwezi et Butembo). Concernant l'appui à la qualité et au développement de l'exportation, l'OCC a bénéficié d'un lot important de matériels de lutte contre la distribution de médicaments contrefaits.

La gouvernance économique concerne également le projet d'appui à la réforme des finances publiques qui a bénéficié d'une prolongation de la période de mise en œuvre de sa convention de financement afin de poursuivre la dotation des services du ministère des Finances (DCP et DGRAD) en bâtiments et outils de gestion (fourniture de progiciel de gestion).

Le programme d'appui aux organisations de la société civile est exécuté par trois ONG qui ont déployé leurs partenaires dans le but de renforcer les capacités des Organisations de la société civile (OSC) congolaises. Il vise à soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la décentralisation et à promouvoir la gouvernance en concertation avec les OSC. Celles-ci ont été impliquées dans la formulation des politiques et des stratégies de l'aide au développement, y compris dans la formulation du Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté de deuxième génération (DSCR2).

Quant au soutien de la RDC dans le COMESA, le projet de mise en œuvre de l'intégration régionale/Facilités d'ajustement COMESA, œuvre pour l'accroissement de la facilitation du commerce et l'amélioration de la stratégie commerciale. Les activités du programme s'inscrivent dans la continuité de celles de 2015. Il s'agit notamment de l'adoption par la RDC d'une deuxième série de normes, le renforcement de capacités des cadres et agents de l'OCC et l'appui à la mise en place des comités techniques ISO.



RESUME DU RAPPORT

Dans le secteur des infrastructures, l'appui de l'Union européenne se poursuit en matière de réhabilitation du bitumage et de l'entretien de grands axes structurants de la RDC, notamment le projet de réhabilitation de la route nationale n°1 (entre Batshamba et Tshikapa) qui bénéficie d'une prolongation de délai de 17 mois, repoussant la clôture des travaux à fin 2017. Après l'achèvement du dernier tronçon vers Tshikapa et de l'axe Tshikapa-Kananga, une amélioration des conditions de circulation est attendue, avec un trafic beaucoup plus important. Dans cette perspective, l'axe Kinshasa-Kananga facilitera substantiellement les échanges entre les personnes et les biens, mais également entre la côte atlantique et le centre du pays.

L'appui de l'Union européenne dans ce secteur s'articule également autour des priorités de l'amélioration du système de transport multimodal en RDC, avec le Programme d'amélioration de la navigabilité des voies fluviales et lacustres (PANAV) qui a bénéficié d'une prolongation de sa période opérationnelle jusqu'en novembre 2018. Au cours de l'année sous revue, les activités du PANAV sont caractérisées par la poursuite des tâches d'accompagnement du plan d'exécution des différents marchés lancés, en lien avec le renforcement de capacités, l'étude hydraulique monodimensionnelle du fleuve Congo et de la rivière Kasai, la fabrication de deux bateaux multifonctions modulaires, d'une vedette hydrographique pour la Régie des voies fluviales (RVF), etc. Il s'agit de 23 marchés lancés en 2015 qui ont généré 12 contractualisations. Les campagnes de balisage et les prélèvements réguliers des données bathymétriques sur le fleuve Congo et la rivière Kasai redémarreront en 2017.

Les actions entreprises dans le secteur de la santé ont eu un impact majeur sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour les populations bénéficiaires. Le 10e FED a renforcé certains aspects de la qualité des soins, toutefois diverses études menées au cours du PAPNDS, et visant directement la qualité des soins administrés aux patients, en ont dénoncé l'insuffisance.

C'est ainsi que le programme santé du 11e FED, le PRO-DS, d'une valeur de 145 millions d'euros, devra assurer la capitalisation des acquis des programmes précédents et en encourager l'appropriation. De même, il proposera des stratégies innovantes qui tiendront compte de l'évolution du contexte sectoriel. À l'instar des programmes FED précédents, le PRO-DS est entièrement aligné sur les politiques nationales. Les efforts de régulation, de rationalisation et de bonne gouvernance contribueront au renforcement de l'efficacité et de l'efficience des ressources humaines, des ressources financières, du circuit de distribution de médicaments pour des services de santé de qualité accessibles à tous. La logique d'intervention du PRO-DS se base sur une dimension avant tout systémique et inclut un appui institutionnel aux différents échelons du système de santé (national, provincial, opérationnel).

Outre ce programme imposant, l'appui du secteur de la santé concerne également l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement - volet santé - soit : la lutte contre les violences basées sur le genre à Kinshasa, au Bandundu et au Maniema et la reconstruction des zones sortant des conflits armés.

Au niveau du secteur de l'Environnement, le vaste réseau des aires protégées a bénéficié de l'appui de plusieurs bailleurs, dont l'Union européenne, à travers le projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion de la forêt et de la biodiversité. Le projet a clôturé ses activités au cours de l'année sous revue, après avoir apporté un appui substantiel à l'amélioration de la bonne gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité en RDC. Dans le cadre du 11e FED, l'Union européenne poursuit son appui au projet Environnement et Agriculture durable qui vise la protection et la valorisation du capital environnemental unique du pays et l'augmentation concomitante des retombées économiques pour les populations concernées.

Le projet apportera un appui à :

- la gestion et la conservation des parcs et réserves ;
- le développement des zones périphériques des aires protégées ;
- l'atténuation de la déforestation des écosystèmes naturels et l'adaptation aux changements climatiques ;
- la coordination au niveau national.

La mise en œuvre des activités commencera au début de l'année 2017. Aussi, en vue de réorienter certaines activités, un comité de pilotage de la convention de financement est prévu au courant du premier trimestre.

Au courant de l'année 2016, le travail de mise en œuvre opérationnelle des programmes du PIN 10e FED s'est engagé vers sa clôture, tandis que le 11e FED, doté d'une allocation de 620 millions d'euros pour l'enveloppe programmable, débute avec la signature progressive de ses conventions de financement. L'enveloppe non programmable, destinée à couvrir des besoins imprévus, sera déterminée ultérieurement.



EXECUTIVE SUMMARY

Geared towards the objective to reduce, and ultimately, to eradicate poverty, in compliance with the sustainable development objectives and the progressive integration of ACP countries into the global economy, the cooperation between the Democratic Republic of the Congo and the European Union falls within the framework of the ACP-EU Agreement.

Signed in Cotonou, the agreement engages 79 ACP countries and covers a period of 20 years, with a clause for revision every five years. It is backed by the action plan for the international aid effectiveness agenda (ownership, alignment, harmonisation, managing of results in the area of development and mutual accountability). The second revision of the Cotonou Agreement, approved by the signatories in June 2010 in Ouagadougou (Burkina Faso), and for which the DRC has deposited the instruments of ratification in 2013, has enabled to adapt the ACP-EU Partnership to the changing international environment and the commitments of the EU for development cooperation.

In the form of grants (non refundable) awarded by the European Union, the National Indicative Programme (NIP), financed by the European Development Fund (EDF), is largely inspired by the growth and poverty reduction strategy paper (PRSP) and includes some priorities of the Government programme. In addition to the EDF, the support of the European Union is also provided through its budgetary lines and its humanitarian interventions carried out by the ECHO agency.

The NIP of the 11th EDF, which presents the general orientations of the EU-DRC cooperation for the 2014-2020 period, provides an allocation of 620 million Euros for envelope A (programmable), which is distributed as followed:

- Health in connection with LRRD (Linking Relief, Rehabilitation and Development) with 150 million Euros;
- Environment and sustainable agriculture with 130 million Euros;
- Security sector reform, governance and the rule of law with 160 million Euros;
- Rehabilitation of National Road 1 - Tshikapa Section– Mbuji - Mayi Section with 150 million Euros;
- Support actions for civil society with 12 million Euros;
- Support actions with 18 million Euros.

In the governance sector, the EU intervenes in its political component, through the project supporting the reform of the judicial system which enabled the development of a new sector strategy, based on the recommendations of the General Assembly of the Judiciary, which takes into account the revitalisation of the Thematic Group on Justice and Human Rights. This support is also directed towards building the capacity of the High Council of the Judiciary (CSM) and the construction of the National Judicial Training Institute (INAFORJ) in Kinshasa and two high courts in Kananga and Tshikapa. An additional contribution of the Kingdom of Sweden raised the budget of the Financing Agreement to support the infrastructure programme, including the architectural design of the prison of Luzumu.

Political governance is also marked by, the programme supporting the reform of the judicial system formulated as part of the 11th EDF, which mainstreams the findings and recommendations from the upstream evaluation carried out of the 10th EDF programme, with the purpose to sustainably incorporate the achievements concerning (i) the coordination of reform, (ii) the Directorate of Budget & Finance, (iii) Human resources, (iv) the management and maintenance services, (v) the facilities of the police headquarters, (vi) training/the National Police Board training schools including the Congolese National Police Academy. The program displays ambitions to extend support, so far directed essentially at the central level, at various peripheral levels of the services of the National Police as well as the services of internal audit and inspection, with a view to fostering internal accountability.

In regards to the decentralisation support scheme, the technical assistance ended its management mission, and particularly its institutional supports for capacity building to the targeted public bodies, thus since the first half of 2015. The 'rehabilitation and construction' component of the public buildings under way is now run by COFED. That is the construction of two buildings in Kinshasa (Provincial Assembly and Ministry of Decentralisation) as well as in North Kivu (Government House, Provincial Assembly and North Kivu governorate).

The support project for the capacity building of the Judiciary in the East (UHAKI SAFI) was focused during the year under review on the completion of the activities of grant recipients (Citizen's Network-Justice and democracy and Lawyers Without Borders) and the launch of the second phase of the infrastructure component. That is the consolidation of the capacity of the administrative and financial management of the heads of court and court manager, the establishment of local branches of free consultation offices to bring justice closer to citizens, the regulation of land disputes and the extension by one year of the period dedicated to the signing of the works and supply contracts.

The support programme for the reform of the Security sector – the Defense component began its cruising phase, by deploying his team into the various activities held with the assistance of the project manager (Ministry of Defense) in order to provide, together with the beneficiaries, a response to some activities deemed urgent. In terms of infrastructure, an assessment has been made and an architectural programme identified, in accordance with the Financing Agreement which provides for the rehabilitation and extension of the building of the Department of National Defense, Veterans Affairs and Rehabilitation. Tenders relating to the recruitment of an office responsible for the design and control of these works will start in 2017.

In terms of economic governance, in light of the closure of the programme to support trade in June 2015, the contractor continued monitoring the residual operations, including individual agreements (specific commitments) that are still active. That is mainly the works of rehabilitation and construction of Customs offices and commercial judiciaries (Boma, Kananga, Kolwezi and Butembo). Concerning the support to the quality and the development of exportation, The Congolese Quality and Control Office (OCC) received a large batch of equipment to tackle the distribution of counterfeit medicines.

Economic governance also relates to the support project of the reform of public finances which underwent an extension of the period of implementation of its Financing Agreement in order to continue the staffing of the Department of Finance (STC and DGRAD) services in buildings and management tools (provision of a management software).

The support programme for the civil society organisations is run by three NGOs that have deployed their partners in order to build the capacity of Congolese CSOs. It aims to support the launch of the implementation of decentralisation and to promote governance in consultation with CSOs. These have been involved in the formulation of policies and strategies of the development assistance, including the formulation of the second generation poverty reduction and growth strategy paper (PRSP2).

As for the support of DRC in the COMESA, the implementation of the regional integration project/COMESA adjustment Facilities ensures the increase of the trade facilitation and improvement of business strategy. The program activities are in line with those of last 2015. That is for the adoption by DRC of a series of norms, the capacity-building of officials and agents of the OCC and support in setting up ISO technical committees.

In the infrastructure sector, the support of the European Union pursues the rehabilitation of the pavement and maintenance of the main structuring roads of DRC, including the project for the rehabilitation of the National Road No. 1 (between Batshamba and Tshikapa) which has an extension of 17 months, pushing the closure to the end of 2017.



EXECUTIVE SUMMARY

After the completion of the final stretch Batshamba - Tshikapa and Tshikapa - Kananga axis, it is expected that traffic conditions will improve. In this perspective, the Kinshasa-Kananga axis will substantially facilitate exchanges between people and goods, but also between the Atlantic coast and the center of the country.

The support of the European Union in this sector revolves also around the priorities of improving the system of multimodal transport in DRC, with the program to improve the navigability of the river and lake routes (PANAV) which received an extension of its operational period until November 2018. During the year under review, the PANAV activities are characterised by the continuation of the performance of tasks related to activities around the launching of tenders for capacity building, the monodimensional hydraulic study of the Congo River, the manufacturing of two modular multifunction boats, with a hydrographic boat for the Waterways Management Office (RVF), etc...That is 23 tenders launched in 2015 that led to the signature of 12 contracts. The campaigns for marking and regular sampling of bathymetric data on the Congo River and the Kasai River resumes in 2017.

Actions undertaken in the health sector have had a major impact on improving access to healthcare for the beneficiaries. Although, the 10th EDF has reinforced some aspects of the quality of health care, various studies conducted over PAPNDS on the quality of the care given to patients have highlighted a certain inadequacy.

Hence, the health programme under the 11th EDF, PRODS, worth 145 million Euros will have to ensure the capitalisation of the achievements of previous programmes and improve ownership. Also it will offer innovative strategies that take into account the evolution of the sector background. Like the previous EDF programmes, PRODS is fully aligned with national policies. Regulation, rationalisation and good governance efforts will help strengthen the effectiveness and efficiency of aspects such as human resources, financial resources, medication (from the purchase to the prescription), the infrastructure and equipment and all aspects related to their management, to produce quality health services accessible to all. The logic of intervention of PRODS is essentially based on a holistic dimension and includes an institutional support at different levels of the health system (national, provincial).

In addition to this massive programme, the support of the health sector also involves, the achievement of the Objectives of the Millennium Development Goals - health, the fight against gendered-based violence in Kinshasa, Maniema and Bandundu and the reconstruction of post conflict areas.

In the environment sector, the wide network of protected areas has received the support of several donors, including the European Union, through the project to support the national policy of conservation and management of forest and biodiversity. The project has closed its activities during the year under review, after making substantial support to the improvement of economic governance of natural resources, sustainable management of protected areas and the preservation of biodiversity in DRC.

As part of the 11th EDF, the European Union continues its support under the environment and sustainable agriculture project which aims to protect and value the unique environmental capital of the country and the concomitant increase in economic benefits for the concerned population. The project will therefore provide support to the:

- management and conservation of parks and reserves;
- development of the peripheral areas of protected areas;
- deforestation of natural ecosystems and adaptation to climate change;
- coordination at the national level.

The implementation of activities will begin early in the year 2017. Also, to redirect certain activities, a Steering Committee of the Financing Agreement is planned during the first quarter.

Throughout the year 2016, operational implementation of 10th EDF PIN programme was committed to its closure, while the 11th EDF, with an allowance of 620 million Euros for the programmable envelope, started with the progressive signature of its Financial Agreements. The programmable envelope, intended to cover unforeseen needs, will be determined later.





RETROSPECTIVE

103e session du Conseil des ministres ACP et 41e session du Conseil des ministres ACP-UE, avril 2016, Dakar

Léon Raphaël MOKOKO, ministre du Plan et de l'Intégration de la République du Congo, a présidé le Conseil des ministres ACP et a coprésidé la session du Conseil des ministres ACP-UE aux côtés de la ministre hollandaise du Commerce extérieur, Liliane PLOUMEN

Plusieurs points ont été examinés, notamment les divers rapports présentés par le Comité des Ambassadeurs, tout comme d'autres questions relatives à la situation administrative et financière du Secrétariat général et à certains secteurs vitaux de la coopération ACP-UE ainsi que les préparatifs du 8e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ACP.

La RDC a également participé, en qualité de membre, au sous-comité de Coopération pour le



financement au développement. Ce Comité ministériel a concerné la modification du chapitre 3 de l'Annexe II de l'Accord de Cotonou, de l'Annexe III de l'Accord de Cotonou, ainsi que le document de stratégie intra-ACP du 11e FED.

La 41e session du Conseil des ministres ACP-UE a porté principalement sur le programme de développement durable d'ici 2030, le suivi de l'Accord de Paris sur le changement climatique et la migration.

Atelier COMESA août 2016, à Kinshasa : la RD Congo atteint l'objectif de 370 normes adoptées depuis 2008, août 2016, Kinshasa

En août 2016, le Comité national de normalisation (CNN) de la République démocratique du Congo adopte 98 nouvelles normes harmonisées du marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), et une nouvelle norme nationale, dans le cadre du processus d'intégration du pays dans cette zone économique régionale. Ces normes portent sur les cinq secteurs suivants : agroalimentaire (7 normes), électrotechnique (46), textiles et cuirs (34), construction (11) et allumettes (1).

Avant d'être adoptées par le CNN, elles avaient été examinées et adoptées par six commissions réunissant environ 160 experts congolais venant de différents domaines.

Au cours de cette session, la RD Congo a également adopté 34 normes ISO (Organisation internationale de normalisation) dans le secteur du textile et du cuir.

La RD Congo totalise ainsi 370 normes harmonisées du COMESA adoptées en normes nationales, atteignant quasiment l'objectif que le pays s'était fixé en 2008 d'adopter 371 normes pour son intégration progressive dans cette zone économique.

Financé par le 10e Fonds européen de développement, dans le cadre des Facilités d'ajustement COMESA /Mécanismes d'appui à l'intégration régionale (FAC/MAIR), ce projet est mis en œuvre par la COFED.



Atelier d'échanges et de réflexion sur l'avenir ACP- UE après 2020 et analyse critique des APE, du 19 au 20 janvier 2016, Kinshasa

Le contexte mondial actuel, qui est en forte mutation des deux côtés du partenariat, exige une révision fondamentale du discours, des outils et des canaux de communication des relations ACP-UE.

Dès 2015, les discussions sur l'avenir de l'Accord de Cotonou ont été entamées, figurant de manière prioritaire sur les agendas des parties prenantes ACP-UE.

En RDC, la COFED et la délégation de l'Union européenne ont organisé un atelier de réflexion avec les Organisations de la société civile (OSC), présidé par Robert Mbala Kasongo, Secrétaire général du Conseil national des ONG, et Jean-Michel Dumond, Chef de délégation de l'Union européenne.

L'objectif de cet atelier était d'informer les OSC des contours des négociations UE-ACP et de les mobiliser sur l'accord de partenariat économique (APE), en insistant sur le fait que ce dernier a une incidence remarquable sur le contenu et les priorités de la coopération au développement.

En effet, la nécessité de garantir le maintien des conditions liées au respect des droits de l'homme et de renforcer le dialogue politique dans le nouvel accord est mise en avant

Il a été souligné que la participation, dont l'importance a pourtant été reconnue, des parlements nationaux, des autorités locales, de la société civile et du secteur privé au dialogue politique reste plutôt limitée, de même que leur participation aux délibérations concernant les politiques et activités ACP-UE, lors de la révision de 2010 de l'Accord de Cotonou.

Les OSC soulignent les difficultés qui ont affecté la qualité du partenariat et le climat de confiance entre les ACP et L'UE : « beaucoup d'efforts déployés pour peu de bénéfices tirés de cet accord ».



RETROSPECTIVE

Atelier régional de sensibilisation des experts régionaux et nationaux au 'blending', Libreville

Helmut Kultz, Chef de délégation de l'Union européenne au Gabon, a procédé à l'ouverture de l'atelier régional de sensibilisation des experts régionaux et nationaux à la nouvelle approche de financement mixte des infrastructures dans le cadre du 11e FED, dite « Blending ».

L'Union Européenne et l'Afrique centrale, représentée par ses deux Organisations d'Intégration Régionale (OIR), la CEEAC et la CEMAC ont signé en juin 2015, à Bruxelles, la convention de financement du PIR 11e FED, pour un montant total de 350 millions d'Euros. Cette convention couvre la période allant de 2014 à 2020 et une zone géographique comprenant tous les États de la CEEAC et de la CEMAC ayant ratifié l'Accord de Cotonou révisé. Il s'agit au total de onze États dont cinq de la CEEAC (Angola, Burundi, RDC, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe), cinq de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad) et de la Guinée Équatoriale, qui pourrait faire partie des pays bénéficiaires, dès qu'elle aura ratifié l'Accord de Cotonou révisé.

Afin d'augmenter l'impact des activités mises en œuvre, le PIR 11e FED se focalise sur un nombre limité de domaines, en mettant l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et la compétitivité des filières/entreprises, ainsi que sur le fonction-



nement et l'inter connectivité des réseaux d'infrastructures économiques régionales, en ayant recours à des mixages prêts-dons (Blending).

Les États contracteront ainsi des prêts bonifiés auprès des banques de développement régionales et européennes, sachant que les dons alloués par l'Union européenne peuvent servir à la bonification des intérêts sur lesdits prêts.

Pour la réalisation de l'objectif spécifique 3 « Amélioration du fonctionnement et de l'interconnexion des réseaux d'infrastructures économiques régionaux » du domaine prioritaire 2, il est prévu 135 millions d'euros pour le volet « infrastructures régionales » et 20 millions d'euros pour le volet « Appui à la gouvernance des infrastructures ».





Visite d'une délégation éthiopienne de la cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED, mai 2016, Kinshasa

Dans le cadre d'un échange d'expérience, une équipe de la cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED à Addis-Abeba a été reçue à la COFED, à Kinshasa. Composée du Coordonnateur de la cellule et de quatre experts, l'équipe a partagé les journées de travail de la COFED.

Les cadres de la COFED ont présenté leurs fonctions, rôles, tâches et portefeuilles ; ce qui a permis aux visiteurs de découvrir les différents secteurs d'activités ainsi que les actions et les missions de chaque section.

Une visite de courtoisie est effectuée à la délégation de l'Union européenne, suivie de rencontres avec les différentes cellules de gestion de projet (CGP) infrastructures, santé, gouvernance et environnement sur leurs lieux de travail respectifs.

À cette occasion, les coordonnateurs des CGP ont chacun eu l'opportunité de présenter les principales activités du projet, les réalisations, les défis à relever ainsi que l'impact des résultats obtenus sur la population bénéficiaire.



Outre quelques visites de chantiers, la délégation éthiopienne a été reçue au Cabinet du ministre des Finances, Ordonnateur national du FED.

Cet échange d'expérience en matière de méthode de travail, d'outils, d'organisation et de relations avec les partenaires fut édifiant aussi bien pour la cellule éthiopienne que pour la cellule congolaise.

104e Session du Conseil des ministres ACP, novembre 2016, Bruxelles

L'Honorable Lindsay F.P. GRANT, ministre du Tourisme, du Commerce international et de l'Industrie de St Kitts et Nevis, a présidé le Conseil des ministres ACP et a souligné la nécessité pour le Groupe ACP de poursuivre la réflexion sur son futur, à l'approche de la fin de l'Accord de Cotonou.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur l'évolution de diverses thématiques, tant dans les relations entre ACP que dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne et convenir ainsi de l'après 2020. Ce dernier point fera l'objet de négociations entre les parties, qui débiteront en août 2018. Il est en effet prévu d'examiner les nouvelles dispositions qui régiront un nouvel accord de partenariat. Le Conseil rappelle que les idées de base du partenariat politique reposent sur des objectifs à adapter aux spécificités des différentes régions ACP. Il s'agit de s'appuyer sur les programmes ODD (Objectifs de développement durable) des Nations unies à l'horizon de 2030. Par ailleurs, le Conseil des ministres a été informé de la prochaine revue à mi-parcours des PIN et PIR qui sera lancée en 2017, avec un accent particulier sur les questions d'intégration régionale, de paix et sécurité, du genre et de l'emploi des femmes.

Concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les fonds destinés à l'aide au développement, à travers le FED, pourraient être sujets à des modulations, compte tenu de la part significative de la contribution du Royaume-Uni dans le Fonds européen de développement.



RETROSPECTIVE



Signature de la convention Santé 11e FED, février 2016, Kinshasa

Signée en présence du ministre de la Santé publique et des différentes parties prenantes, la convention de financement du programme de renforcement de l'offre et développement de l'accès aux soins de santé en RDC (PRO DS) contribue, dans le cadre du plan national de développement sanitaire (PNDS) et dans le contexte global de lutte contre la pauvreté, à l'amélioration de la santé de la population de la RDC.

Il s'agit d'apporter un appui à (i) la pérennisation de l'accessibilité à des soins de santé de qualité, en particulier pour les populations vulnérables y compris les femmes et les enfants (OMD 4 et 5),

(ii) l'intégration des zones de santé couvertes par des interventions humanitaires et verticales dans les provinces cibles (LRRD), (iii) l'amélioration de la capacité institutionnelle du ministère de la Santé publique (MSP) aux niveaux central et provincial (DPS).

D'une allocation de 150 300 000 d'euros (dont 145 000 000 de l'UE) pour une durée de 6 ans, le programme concerne six provinces de la RDC (Ituri, Haut-Uélé, Congo Central, Kasai Oriental, Lomami et Nord-Kivu) et couvre 34 zones de santé représentant environ 4,5 millions d'habitants.

Nouveau gouvernement de la RDC, décembre 2016, Kinshasa

Le Président de la République a procédé à la nomination d'un nouveau premier ministre, Monsieur Samy Badibanga. Il s'en est suivi la constitution d'un nouveau gouvernement, constitué de près de soixante-dix membres, dont trois vice-premiers ministres, respectivement des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Transports et Communication ainsi que sept ministres d'État.

En dehors de ces derniers, le gouvernement comprend 34 ministres et 23 vice-ministres.

Monsieur Henri Yav Muland, demeure le ministre des Finances, Ordonnateur national du Fonds européen de développement.



GOUVERNANCE



En dépit des difficultés liées à leur caractère complexe et multisectoriel, la mise en oeuvre des programmes du secteur de la Gouvernance a été marquée par des réalisations qu'il convient de capitaliser et de consolider.

S'il est prématuré d'en mesurer l'impact, les résultats intermédiaires obtenus constituent néanmoins des acquis, notamment, en termes de capacités matérielles et professionnelles renforcées au niveau des différents bénéficiaires.



Les critères qualitatifs de certains indicateurs prévus pour mesurer l'efficacité de ces programmes d'appuis institutionnels, bien que parfois faiblement pertinents, ont permis de mettre en avant les progrès réalisés ainsi que les évolutions positives enregistrées.

Des contraintes ont également émergé durant la période sous revue. Elles sont liées essentiellement à l'environnement structurel des programmes, en l'occurrence le contexte logistique difficile des lieux de déploiement de certains projets d'infrastructures et, subséquemment, les prestations qualitativement limitées des acteurs mobilisés (entreprises de travaux, services et fournisseurs). Ces situations sont cependant porteuses d'enseignement en ce qu'elles déterminent, pour les programmes futurs, les modalités adéquates à prendre en compte dans la réalisation des projets similaires.

Par ailleurs, le montant des allocations octroyées aux différentes conventions de financement a requis des arbitrages portés par les maîtres d'oeuvre en termes de priorisation des besoins et de justesse des choix opérés en faveur des actions structurantes.

L'implication des maîtres d'oeuvre s'est traduite à la fois de manière décisionnelle, à travers des mécanismes statutaires de pilotage des programmes, mais aussi au moyen de contributions effectives dans le cadre de la mise en oeuvre. Dans le secteur de la Justice, l'allocation des crédits nécessaires, en compléments des investissements assurés par le Programme d'Appui à la Justice (PARJ) pour la prison de Luzumu, procède de cette assertion.

Les activités retenues dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes Gouvernance, ainsi que l'ensemble des actions qui les composent, ont été établies en fonction du potentiel de durabilité des différents bénéficiaires. C'est particulièrement le cas pour les apports des programmes en matière d'investissements en équipements et en infrastructures.

De même, dans un souci de pérennité, la fin des prestations d'assistance technique, pour la Police et la Justice, dans le cadre du 10e FED, conduit à la montée en puissance des divers services ayant bénéficié de ces appuis.

Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ)

Montant 29.000.000 €	Date de signature 29/04/2010	Date limite de signature des contrats et D-P 28/04/2016	Maître d'ouvrage Ordonnateur national
Maître d'œuvre Ministère de la Justice et Droits humains (MJDH)	Mode de gestion Partiellement décentralisée	Date limite de mise en œuvre opérationnelle 28/04/2017	
Date limite d'exécution 28/04/2019	Objectif global Contribuer à la réforme de la justice en améliorant la gouvernance de l'appareil judiciaire.		

L'appui du programme au cours de l'année 2016 met en relief la maîtrise assumée, par le ministère technique, des enjeux annoncés dans la convention de financement. Il s'agit notamment de son leadership dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie sectorielle, reposant sur les recommandations des états généraux de la Justice, parmi lesquelles figure la redynamisation du Groupe thématique Justice et Droits humains.

Cet appui s'est également orienté vers le renforcement des capacités méthodologiques et techniques du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), par la mise à disposition d'outils conceptuels et matériels pertinents. À cela se rajoute les travaux de construction en cours d'un Institut national de formation judiciaire (INAFORJ) à Kinshasa et de deux tribunaux de grande instance à Kananga et Tshikapa.

La réforme de la politique sectorielle, prérogative fondamentale du ministère de la Justice et Droits humains, s'est concrétisée par la redynamisation

du groupe thématique Justice et Droits humains. Cet effort a été accompagné par une mission d'appui technique au fonctionnement du groupe thématique et par une mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie sectorielle de justice.

Le rapport contenant les recommandations formulées par cette dernière mission a été remis au maître d'œuvre pour approbation.

La collecte de données et la fiabilisation des statistiques judiciaires constituent, au regard des difficultés qui ont caractérisé le programme à son démarrage, un autre enjeu fondamental pour établir des indicateurs qui soient objectivement vérifiables.

Ainsi, avec le logiciel ESABORA consacré à cet effet, le programme s'est attelé auprès du ministère et du CSM, à renforcer les outils en matière de contrôle de la population carcérale et en matière de maîtrise de la détention préventive, à la suite d'un état des lieux exhaustif. Faute de moyens humains, le logiciel n'a pas pu encore démontrer toute son efficacité.

RNANCOE

Ces efforts ont toutefois permis de garantir une certaine pérennité des opérateurs formés ainsi que la relance, au courant du mois de mars, du logiciel ESABORA au tribunal de grande instance de Matete et au centre pénitentiaire et de rééducation de Makala.

L'Institut national de formation judiciaire (INAFORJ), dont la réception provisoire des travaux a été reportée au premier trimestre de l'année 2017, a été, dès le mois de janvier, au centre d'un atelier de réflexion conjointement organisé avec le CSM à Kinshasa pour la formulation d'un plan de formation initiale des magistrats. Suite à cet atelier, une note de travail présentant le projet d'un budget de fonctionnement de l'Institut a été élaborée et présentée au ministère de tutelle.

Le volet infrastructure du programme, composé de deux tribunaux de grande instance à Kananga et Tshikapa, d'un institut national de formation judiciaire à Kinshasa et du camp de détention de Luzumu, évolue quant à lui de manière significative nonobstant certains retards n'affectant que très peu la qualité des travaux en cours.

Il sied de rappeler que suite à une recommandation formulée à l'occasion du dernier comité de pilotage, tenu au mois de septembre, une contribution supplémentaire du Royaume de Suède a augmenté le budget de la convention de financement de 1 230 000 euros. Ce montant supplémentaire, affecté aux infrastructures du programme, a permis d'ajuster au plus près des demandes formulées par le maître d'oeuvre sur le projet architectural du centre pénitentiaire de Luzumu notamment, afin de renforcer sa fonctionnalité.

L'année 2016 se caractérise aussi par l'échéance du contrat d'assistance technique au programme, le 08 septembre, après cinq années de mise en oeuvre. Les résultats attendus de l'unité de gestion dont l'objectif était de pourvoir l'assistance technique dans une perspective de transfert de compétences, au niveau programmatique, ont été atteints de manière satisfaisante. De ce fait, des perspectives structurantes sont ouvertes, dans le cadre du 11e FED, compte tenu des recommandations phares tirées des états généraux de la Justice et de la mise en oeuvre de la nouvelle politique sectorielle.



Programme d'appui à la réforme de la Police nationale (phase II)

Montant	16.000.000 €	Date de signature	12/08/2010
Maître d'œuvre	Ministère de l'Intérieur	Maître d'ouvrage	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et D-P	12/08/2016	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	12/08/2018
Mode de gestion	Partiellement décentralisée	Date limite d'exécution	12/08/2020
Objectif global			
Contribuer à la réforme de la Police nationale congolaise (PNC).			

La formulation du Programme d'appui à la réforme de la police, pour le 11e FED, s'est achevée au début de l'année, au terme de tables rondes organisées dans les provinces et à Kinshasa.

Les résultats de cet exercice ont été présentés aux parties prenantes qui ont entériné, sous la présidence du vice-Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, en février 2016, les axes majeurs du futur programme.

Il en est ressorti notamment que le contenu de ce programme intègre les conclusions et recommandations tirées de l'évaluation du programme 10e FED effectué en amont, afin d'inscrire, de manière durable, les acquis des résultats en matière de (i) coordination de la réforme, (ii) direction Budget & Finances (iii) Ressources humaines (iv) services de gestion d'entretien et infrastructures du Commissariat général de la police, (v) formation/Direction générale des écoles de formation de la police y compris l'Académie de la Police nationale congolaise.

De même, par rapport aux programmes précédents, le projet Police 11e FED affiche des ambitions d'étendre les appuis, jusque-là orientés essentiellement au niveau central, à différents niveaux périphériques des services de la Police nationale ainsi qu'aux services d'audit et d'inspection, dans une perspective de renforcement de la redevabilité interne. Ce dispositif est complété par un rôle plus actif de la société civile dans le cadre de la redevabilité externe ainsi que de l'amélioration des rapports PNC-populations. La dernière réunion du comité de pilotage du Programme d'appui à la réforme de la police, phase I sur le 10e FED, tenue en juin 2016, a permis aux parties prenantes de faire le point notamment sur les réalisations majeures de la mise en œuvre, dont :

- l'amélioration incontestable des structures organisationnelles du Commissariat général de la PNC. Il s'agit des différentes formations et renforcements des capacités techniques ainsi que les dotations en équipements et matériels divers comprenant un progiciel RH et un logiciel budget, dont l'effet positif sur le travail quotidien des directions ciblées a été reconnu par les bénéficiaires ;
- L'appui à la mise en place d'une stratégie institutionnelle de formation sous le format d'un schéma directeur inscrit dans la durée conformément à la vision à moyen et long termes de la Police nationale.



FINANCE

- Cette stratégie s'inscrit dans une dynamique de la montée en puissance de la Direction des écoles de formations de la PNC, en raison de la place centrale qu'occupe la formation dans le processus de la réforme en cours.

L'exécution du projet de construction de l'Académie de la Police nationale congolaise a enregistré des avancées importantes avec la signature des contrats relatifs aux travaux et au contrôle, à l'issue de la procédure de passation de marché.

Le démarrage des travaux de construction de l'Académie de police, la mobilisation effective du bureau de contrôle des travaux figurent à l'agenda du prochain trimestre.

Il est utile de noter que le Gouvernement a réalisé son engagement de viabiliser le site (ouverture de la voie d'accès, desserte en eau et en électricité). La fin de la phase II du programme d'appui à la réforme de la PNC est marquée par l'arrivée à échéance, en juillet 2016, du contrat d'assistance technique avec le bureau Crown agents/Eunida, qui fournissait l'expertise technique, et par conséquent le départ effectif des experts.

Programme d'appui au démarrage de la décentralisation (PA2D)

Montant	Date de signature
15.000.000 €	20/05/2010
Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Ministère de la Décentralisation	Ordonnateur National
Date limite de signature des contrats et D-P	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
20/05/2016	20/05/2018
Mode de gestion	Date limite d'exécution
Décentralisée, régie indirecte privée	20/05/2020
Objectif global	
Soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la décentralisation en RDC	



Afin de soutenir le processus de décentralisation en RDC, l'Union européenne finance le projet d'appui au démarrage de la décentralisation pour un montant de 15.000.000 euros.

Depuis le premier semestre de l'année 2015, l'assistance technique a clôturé sa mission de gestion et plus particulièrement ses appuis institutionnels, en matière de renforcement des capacités aux organes publics cibles, tant aux niveaux central que provincial (Kinshasa et Nord-Kivu).



Le volet « réhabilitation et construction » des édifices publics en cours d'exécution est poursuivi par la COFED.

À ce jour, les travaux de construction des deux bâtiments de Kinshasa (Assemblée provinciale de Kinshasa et ministère de la décentralisation) respectent le planning de mise en oeuvre, tandis que ceux du Nord-Kivu, (Hôtel du Gouvernement, Assemblée provinciale et Gouvernorat du Nord-Kivu) ont connu un ralentissement.

Des mesures correctives ont été envisagées par l'Ordonnateur national pour la poursuite de ces travaux.

De plus, le programme prévoit également d'équiper ces édifices en mobilier et matériel informatique. Des ordres de services ont donc été émis ; ce qui a permis une programmation des livraisons pour le premier semestre 2017.

Programme d'appui au renforcement de la Justice à l'est de la RDC (PARJ-E Uhaki-Safi)

Montant	Date de signature
18.000.000 €	27/07/2012
Maître d'œuvre	
Ministère de la Justice et Droits humains (MJDH)	
Date limite de signature des contrats et D-P	Maître d'ouvrage
26/07/2017	Ordonnateur national
Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Partiellement décentralisée	26/07/2018
Date limite d'exécution	
26/07/2020	

Objectif global

Contribuer à la consolidation de l'État de droit en luttant contre l'impunité ordinaire et de guerre dans le Nord et Sud-Kivu et le district de l'Ituri, qui sont encore des régions troublées.

Après trois années de mise en oeuvre opérationnelle, le programme Uhaki-Safi (expression swahili qui signifie « bonne justice »), maintient son effort de contribution à l'amélioration de la gouvernance judiciaire dans le Nord-Kivu, Sud-Kivu et l'Ituri.



RNANCOLE

Sous l'orientation du maître d'oeuvre, l'année 2016 se caractérise particulièrement par l'achèvement des activités liées aux résultats confiés aux ONG bénéficiaires de subventions : Réseau Citizen's Network-Justice et démocratie et Avocats sans frontières, et le démarrage de la seconde phase du volet infrastructure.

Le programme s'est ainsi focalisé sur la consolidation des capacités de gestion administrative et financière des chefs d'office et administrateurs de juridictions et parquets, malgré la modicité des fonds publics mis à leur disposition. Un appui à l'élaboration et la production de manuels de procédures et d'outils de gestion adaptés a été fourni dans ce cadre.

En vue de rendre la justice plus proche des justiciables, particulièrement en milieu rural, le programme a concrétisé son appui à l'implantation des sections locales des Bureaux de consultation gratuite (BCG), de sorte qu'aujourd'hui les différents Barreaux de Goma, Bukavu et Kisangani peuvent disposer de relais au sein des territoires. Un maillage favorisant un accès à une justice de proximité est ainsi assuré.

Dans le cadre de la régulation des conflits fonciers, des initiatives ont été prises en 2016, parmi lesquelles figure l'amélioration de la gestion des archives et documents cadastraux des circonscriptions foncières dans les zones d'intervention.

Ceci se traduit par l'acquisition par le chef des agents des services fonciers et les magistrats et autorités administratives ou coutumières de capacités techniques et matérielles de conservation et de classement des archives foncières. Cette activité a été accompagnée d'une campagne de sensibilisation sur la loi foncière et la gestion des conflits de cette nature.

Le volet infrastructure du programme a nécessité de prolonger d'une année la période dédiée à la signature des contrats de travaux et fournitures, afin de réduire tout risque inhérent et rencontrer les orientations formulées à l'occasion du dernier comité de pilotage.



Ainsi, le contrat relatif à la construction du Palais de justice de Goma a été signé le 15 novembre et celui concernant la fourniture de mobilier pour cet édifice le sera au courant de l'année 2017. Une enveloppe supplémentaire d'un montant de 786 766 euros, accordée par le Royaume de Suède a permis de renforcer le budget relatif à ces travaux dont l'implantation devrait démarrer au courant du mois de janvier 2017. Sur le plan organisationnel, l'échéance des contrats de subvention, en août 2016, a donné lieu à la fermeture des locaux des ONG ASF et RCN ainsi qu'au départ des coordonnateurs provinciaux de l'UGP localisés à Bunia et Bukavu. Toutefois, des besoins en expertise courte terme ont nécessité la mobilisation de deux experts chargés d'apporter un appui technique à l'UGP dans la mise en oeuvre des activités restantes dans ces zones.

De manière générale, le degré de progression des activités est fort appréciable. Nonobstant le fait que le programme n'ait pu tenir qu'un seul comité de pilotage en 2016, le comité technique auquel ont participé les différentes parties impliquées dans le processus de renforcement de la justice à Goma a permis (i) de dresser un état des lieux de l'avancée du programme et, ainsi, (ii) de dégager certaines diligences concernant le volet infrastructure principalement, à la demande des autorités provinciales. À cette occasion, les animateurs des juridictions des différentes zones d'intervention en milieu rural ont réceptionné un lot de 40 motos affecté par le programme au renforcement de leur mobilité.

Programme d'appui à la réforme du secteur de la Sécurité - volet Défense (PROGRESS)

Montant	Date de signature
25.000.000 €	30/04/2015
Maître d'œuvre	
Ministère de la Défense nationale	
Date limite de signature des contrats et D-P	Maître d'ouvrage
30/04/2018	Ordonnateur national
Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Décentralisée indirecte privée	30/04/2021
Date limite d'exécution	
30/04/2023	
Objectif global	
Assister les autorités civiles et militaires congolaises dans la conception et la conduite du processus de réforme de la Sécurité (volet défense), notamment en matière d'administration et de gestion afin de renforcer la gouvernance et l'état de droit, de lutter contre l'impunité et de promouvoir une paix juste et durable en RDC.	



La mise en oeuvre du devis-programme (DP) de démarrage s'est poursuivie au début de l'année 2016 et l'équipe du programme s'est déployée dans les diverses activités retenues avec le concours des services du maître d'œuvre.

Il s'agissait notamment d'apporter, de concert avec les bénéficiaires, une réponse à certaines activités jugées urgentes et de garantir de ce fait une bonne préparation du DP de croisière dont l'écriture devrait coïncider avec la mise en oeuvre du DP de démarrage.

Planifiée initialement pour le mois de juillet, l'entrée en vigueur du DP1 est intervenue en septembre 2016. Ce glissement des échéances constitue, de manière globale, une situation porteuse d'enseignement pour la suite, notamment pour le DP2 dont l'élaboration devrait s'inspirer des limites et contraintes enregistrées dans le cas d'espèce. Les parties prenantes ont tenu régulièrement des comités techniques pour faire le point sur la mise en oeuvre, notamment (i) de l'exécution du DP de démarrage, (ii) des grandes articulations du DP1 ainsi que des aspects relatifs au contrat d'assistance technique.

FINANCE

En vue d'obtenir l'appropriation du maître d'oeuvre, les services de l'ordonnateur national du FED ont saisi ces opportunités pour échanger avec les différents points focaux du ministère de la Défense nationale, Anciens combattants et Réinsertion (MDNAC-R) sur les aspects clés des procédures qui président la mise en oeuvre des programmes FED. Ces échanges se poursuivront, de manière progressive, tout au long de l'année 2017.

Par voie d'arrêté interministériel signé par l'Ordonnateur national du FED et le ministre de la Défense nationale, Anciens combattants et Réinsertion, le comité de pilotage, instance d'orientation stratégique du programme, est mis en place, mais non encore fonctionnel. En vue d'une bonne exécution du programme, les parties prenantes conviennent que la tenue de cette réunion statutaire est indispensable.

Dans le volet infrastructures, un état des lieux a été dressé et un programme architectural dégagé, conformément à la convention de financement. La production d'une maquette sur le devis programme de démarrage a été rendue nécessaire pour permettre au maître d'oeuvre de lever les options nécessaires et d'affecter le site où l'extension du siège du MDNAC-R sera érigée.

Les dossiers d'appel d'offres pour le recrutement des bureaux d'études qui se chargeront, l'un de la réhabilitation et l'autre de l'extension du bâtiment du MDNAC-R sont finalisés en décembre 2016 et seront lancés en début d'année 2017.

Il est en de même pour la subvention octroyée au Réseau pour la réforme du secteur de la Sécurité et de la Justice (RSSJ), concernant le volet 3/redevabilité externe.

En matière d'assistance technique, les trois experts en charge respectivement de la Réforme, des ressources humaines et du Budget/Finances ont présenté leur démission successivement. Cette situation a entravé l'élan de la mise en oeuvre des activités, impliquant des ajustements substantiels en termes de volume d'activités.

C'est ainsi que des actions visant à pourvoir ces postes encore vacants au sein de l'UGP ont été initiées avec le concours du maître d'oeuvre.

Les dossiers d'appel d'offres pour le recrutement du bureau d'études sont finalisés en décembre 2016 et seront lancés en début d'année 2017. Il est de même pour la subvention au RSSJ concernant le volet 3/redevabilité externe.



Programme d'aide au Commerce (AIDCOM)

Montant	16.000.000€	Date de signature	29/04/2010
Maître d'œuvre	Min. du Commerce extérieur	Maître d'ouvrage	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et D-P	29/04/2016	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	29/04/2017
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite d'exécution	29/04/2018
Objectif global			
Appuyer le Gouvernement de la RDC dans ses efforts pour rendre l'économie plus compétitive sur le plan du marché intérieur, régional et international et pour préparer son intégration à l'économie mondiale dans le cadre des Accords de partenariat économique (APE).			

Compte tenu de la clôture du programme en juin 2015, le maître d'ouvrage a poursuivi le monitoring des activités résiduelles, notamment les contrats individuels encore actifs (engagements spécifiques). Il s'agit principalement des travaux de réhabilitation et de construction des bureaux des douanes et tribunaux de commerce.

Amélioration du climat des affaires

Le volet infrastructure de cette composante du programme prévoit principalement la construction et la réhabilitation des tribunaux de commerce (Boma, Kananga, Kolwezi et Butembo). À ce jour, seul le bâtiment du tribunal de commerce de Kananga a été réceptionné (2014). Les travaux sur les sites de Butembo sont terminés en dépit du retard enregistré. Par ailleurs, les opérations relatives à la réception provisoire, démarrées au courant de l'exercice sous revue, ont été interrompues à cause de la situation sécuritaire qui prévaut dans le secteur. Elles reprendront au début de l'année 2017. Quant aux tribunaux de commerce de Kolwezi et de Boma, les contrats de construction ont été interrompus, pour respectivement : défaillance de l'entrepreneur et difficultés administratives, en raison de la désaffectation par les autorités provinciales du terrain destiné à la construction du tribunal.

Il convient par ailleurs de mentionner dans ce chapitre les réceptions définitives des travaux de construction/réhabilitation des bureaux de douanes (Kin-aéro, Mokambo, Kalémie, Bunia-ville, Kananga, Mwene-Ditu, Mahagi) et le démarrage des travaux de construction du bureau des douanes à Aru.

Appui à la qualité et au développement des exportations

Cette composante du programme a permis à l'Office congolais de contrôle (OCC) de bénéficier d'un lot important de matériel de lutte contre la distribution de médicaments contrefaits. Une formation a été dispensée en faveur de ses agents pour la manipulation de ces équipements.





Programme d'appui à la modernisation des Finances publiques (PAMFIP)

Montant	Date de signature
10.000.000€	20/05/2010
Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Ministère des Finances	Ordonnateur National
Date limite de signature des contrats et D-P	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
20/05/2016	20/05/2018
Mode de gestion	Date limite d'exécution
Décentralisée, régime directe	20/05/2019
Objectif global	
Appuyer le Gouvernement de la RDC dans la mise en œuvre de son plan d'action de réforme des Finances publiques et contribuer ainsi à améliorer la gouvernance en RDC	

La période de mise en œuvre de cette convention de financement, qui fixe les actions du programme, a été prolongée. Ceci permet de renforcer les acquis du projet en termes de dotation des services du ministère des Finances (DCP et DGRAD) en bâtiments et outils de gestion (fourniture de progiciel de gestion).

Modernisation de la comptabilité publique

Les activités de ce volet ont porté essentiellement sur la poursuite des travaux de réhabilitation/construction des bâtiments, l'installation des équipements informatiques et réseaux ainsi que la mise en place du progiciel de gestion.

À ce titre, le PAMFIP a notamment procédé, d'une part, au lancement des travaux de construction des bâtiments des services des divisions provinciales des Finances à Mbandaka et à Kananga, et d'autre part, à la réception provisoire des travaux de construction du bâtiment de la division « Contrôle » de la Direction de la Comptabilité publique (DCP).

En outre, les travaux de paramétrage du progiciel de gestion, destinés à informatiser les procédures de comptabilisation des recettes et dépenses de l'État, se sont poursuivis. Il y a lieu toutefois de mentionner que la mise en œuvre de ces travaux a enregistré un retard important qui a nécessité, de la part du pouvoir adjudicateur, des mesures correctives.

Ce dispositif est complété par la mobilisation de plusieurs expertises qui ont appuyé le ministère des Finances dans la rédaction des textes et/ou l'organisation de certaines activités, notamment, le plan de formation et le recrutement des nouveaux comptables publics.

Sécurisation des recettes de la DGRAD

Au cours de l'année sous revue, cette composante du programme met en avant la poursuite des missions d'expertise débutées au cours des années précédentes ainsi que le lancement du processus d'acquisition des équipements et de réhabilitation des bâtiments de la DGRAD à Kinshasa et en province (Kisangani, Mbandaka, Lubumbashi).

Les travaux de paramétrage du progiciel de gestion évoqués plus haut concernent également la DGRAD. Il en est de même des expertises mobilisées pour l'élaboration du plan de formation.

Programme d'appui aux organisations de la société civile (OSC)

Montant	4.000.000 €	Date de signature	07/11/2013
Maître d'œuvre	Min. du Commerce extérieur	Maître d'ouvrage	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et D-P	07/11/2016	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	07/11/2018
Mode de gestion	Décentralisée, subvention	Date limite d'exécution	07/11/2020
Objectif global		Promouvoir la gouvernance en concertation avec les OSC	

Reconnues comme acteurs de la coopération, dans le cadre de l'Accord de Cotonou, les organisations de la société civile (OSC) en République démocratique du Congo (RDC) ont été impliquées dans la formulation des politiques et des stratégies de l'aide au développement.

Elles ont été associées à la formulation du document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté de deuxième génération (DSCR2) et sont d'ores et déjà parties prenantes du processus de la programmation du 11e FED.

Actuellement, sur les ressources du 10e FED, le programme en cours est mis en œuvre par trois ONG internationales qui ont consacré les premiers mois au déploiement de leurs partenaires, ceci dans l'objectif de renforcer les capacités des OSC congolaises, en matière (i) de dialogue et de concertation, (ii) d'analyse, suivi, contrôle et plaidoyer dans le cadre des politiques publiques, et (iii) d'information et communication.





Projet de mise en oeuvre de l'intégration régionale/ Facilités d'ajustement COMESA

Montant	Date de signature
1.372.168,00€	01/12/2014
Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Ministère du Commerce et Office congolais de contrôle (OCC)	Ministère des Finances
Date limite de signature des contrats et D-P	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
NA	28/02/2017
Mode de gestion	Date limite d'exécution
Décentralisée, régie directe	31/05/2017
Objectif global	
Soutenir l'intégration économique de la RDC dans le COMESA grâce à l'accroissement de la facilitation du commerce et l'amélioration de la stratégie commerciale.	

Démarré en 2015 pour une période de 24 mois, le contrat de subvention signé entre le secrétaire général du COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa) et le ministre des Finances de la RDC, pour un montant de 1.372.168 euros, s'inscrit dans le cadre des mécanismes d'appui à l'intégration régionale/Facilités d'ajustement COMESA.

Le projet, dont la gestion a été confiée à la COFED, comporte deux composantes liées aux deux objectifs spécifiques suivants :

- Appuyer l'adoption des normes harmonisées du COMESA et améliorer la qualité des infrastructures ;
- Mettre en oeuvre le Régime commercial simplifié (RECOS) du COMESA aux frontières entre la RDC et les pays voisins.

Les activités entreprises en 2016, dans la continuité de celles réalisées l'année précédente, ont permis d'engranger des résultats tangibles, au regard des indicateurs fixés. Il peut être souligné l'adoption d'une deuxième série de 100 normes, sur 150 prévues.

En outre, en termes de renforcement de capacités, les cadres et agents de l'OCC ont poursuivi leurs participations aux séminaires et ateliers sur les normes, tenus par des organismes internationaux spécialisés tels qu'ISO, ORAN, etc.

Sur le plan national, le projet a appuyé la mise en place des comités techniques ISO, appelés communément « Comités miroirs ». Après leur mise en place, les membres du comité ont pris part à des ateliers de formation sur leur fonctionnement. D'autres activités ont été menées, notamment la mise aux normes de certains laboratoires de l'OCC à Butembo, Bukavu, Goma, Uvira et Aru, en termes d'équipement et de réhabilitation/construction des bâtiments.

En matière de Régime commercial simplifié (RECOS), destiné à promouvoir les échanges entre la RDC et les pays limitrophes, membres du COMESA, l'arrêté interministériel actant sa mise en place a été signé par les ministres des Finances et de l'Industrie. Les différents acteurs publics et privés opérant aux postes frontaliers ont été sensibilisés lors des ateliers qui ont été organisés à cet effet.

Facilité de coopération technique (TCF V)

Montant	10.000.000 €	Date de signature	30/04/2015
Maître d'œuvre	Ministère de la Décentralisation	Maître d'ouvrage	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et D-P	30/04/2018	Date limite d'exécution	30/04/2021
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	30/04/2019
Objectif global			
Poursuivre l'appui apporté à l'exécution de la stratégie de développement du gouvernement par le biais de programmes de développement pertinents financés par le FED, ainsi qu'une meilleure maîtrise des questions de développement par les acteurs en RDC.			

La Facilité de Coopération Technique ou Technical cooperation facility (TCF) est un instrument souple qui permet de répondre au besoin de l'Ordonnateur national de financer des études et des expertises à court terme, dans le cadre de l'identification, la formulation, le suivi et l'évaluation des projets et programmés sous le 10eFED, ainsi que la préparation de la programmation des nouvelles activités post-10e FED. Elle permet une partici-

pation accrue des représentants de la RDC aux diverses réunions et fora internationaux au cours desquels sont débattus les problèmes liés à l'aide au développement, sous ses diverses formes. La TCF finance également des formations en rapport avec la mise en œuvre des ressources du FED en RDC et prend en charge l'organisation des conférences et séminaires pour favoriser une approche plus cohérente et participative des questions de développement parmi les acteurs-clés locaux.

La signature du premier devis-programme, en juin 2016 a permis la prise en charge des activités suivantes :

- La participation de la RDC, à la 19e Réunion du Comité ministériel commercial ACP et, à la 14e Réunion du Comité Ministériel Commercial mixte ACP-UE qui se sont tenues à Bruxelles.
- La supervision des processus de sélection des zones de santé bénéficiaires du PRODS dans le cadre du 11e FED pour les provinces du Kasaï orientale, Lomami et Kongo central
- L'accompagnement des EUP dans le Kasaï et l'est du pays. Il s'agit d'une mission de suivi et d'accompagnement du PAPNDS, une des missions assignées à la COFED qui consiste à appuyer et contrôler les Établissements d'utilité publique. Cette mission est en cohérence avec la préoccupation de l'Ordonnateur national d'assurer un suivi des fiduciaires de santé sur le terrain. C'est un appui qui consiste, notamment, à améliorer qualitativement la gestion de ses budgets. La mission a permis de renforcer les capacités des gestionnaires des EUP et des FASS, en vue de limiter les risques financiers.

FINANÇEMENT

Dans le cadre de sa mise en œuvre, les gestionnaires du projet ont produit le premier mémoire. Au vu du faible taux d'exécution financière, les gestionnaires soumettront, dès le premier trimestre de l'année 2017, un plan de financement sur les

activités à prendre en charge endéans la fin de la période opérationnelle du devis-programme.

Projet d'appui à l'Ordonnateur national du FED (PAON)

Montant	Date de signature
8.000.000 €	13/02/2015
Maître d'œuvre	
Ministère des Finances	
Date limite de signature des contrats et D-P	Maître d'ouvrage
12/02/2018	Ordonnateur national
Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Décentralisée, régie directe	12/02/2019
Date limite d'exécution	
12/02/2021	
Objectif global	
Renforcer l'efficacité de la coopération entre l'UE et la RDC en mettant un accent sur les principes qui régissent la Déclaration de Paris, à savoir : l'appropriation, l'harmonisation, l'alignement, les résultats et la responsabilité mutuelle.	

Le deuxième devis-programme (DP) du projet d'appui à l'Ordonnateur national, d'une durée de 18 mois, a été signé au courant de l'année 2016. Il est exécuté sur la convention de financement du même nom relatif aux ressources du 11e FED et s'inscrit dans la perpétuation des actions déjà entamées dans le premier DP ainsi que de celles exécutées dans les DP mis en œuvre depuis 2011, financés par le budget du 10e FED. Se basant sur les principes de la Déclaration de Paris et de l'Agenda d'Accra sur l'efficacité de l'Aide et s'appuyant sur le concept de redevabilité mutuelle, l'objectif global du projet est de renforcer l'efficacité de la coopération entre l'UE et la RDC.

Il s'agit de permettre à la RDC, à travers l'Ordonnateur national (ON), d'assurer pleinement le rôle qui lui est imparti dans le cadre de l'Accord de partenariat de Cotonou, en matière de programmation, d'identification, de formulation et de mise en œuvre des programmes et projets financés par le FED.

Au cours de la période sous revue, les activités mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats attendus du projet, à savoir :

- la capacité de maîtrise d'ouvrage par les services de l'ON est consolidée,
- les capacités des maîtres d'œuvre des ministères techniques sont renforcées,
- les enjeux de la coopération UE - RDC ainsi que la mise en œuvre de l'Aide par les partenaires et autres bénéficiaires sont améliorés.



Le dispositif actuel d'appui à l'ON est amené à poursuivre sa consolidation, en matière d'appropriation de son rôle et de ses fonctions de maîtrise d'ouvrage.

La COFED a bénéficié d'une réorganisation et d'un renforcement de ses effectifs, conformément aux principales recommandations formulées lors de la mission d'évaluation finale du projet d'appui à l'ON du 9e FED et lors de l'évaluation à mi-parcours du projet d'appui à l'ON du 10e FED.

Un encadrement et une série de formations sur les procédures ont donc été nécessaires pour les nouvelles recrues. Le personnel ancien a pu également bénéficier d'une révision des points de procédures. L'ensemble du personnel est évalué sur une base annuelle, les outils nécessaires à cette évaluation ont été revisités en 2016.

Aussi, la cellule a continué de bénéficier du programme de placement des jeunes professionnels, initié par le Gouvernement depuis 2010. Elle compte à son actif cinq gestionnaires de projets répartis dans toutes les sections.

Durant la période sous revue, les gestionnaires des régies directes ont bénéficié d'un appui direct des services administratifs et financiers de la COFED, dans le cadre du processus de passation des marchés.

Des missions de terrain ont également été organisées. Ces dernières ont concerné le suivi et l'accompagnement des EUP et apporté un appui au paramétrage des devis-programmes et à la production des mémoires financiers.

La cellule a mis en place des outils de suivi des audits et intervient de manière active durant tout le processus, tout en prenant soin de capitaliser les recommandations des auditeurs et d'en faire large diffusion auprès des différents projets.

Les mises à jour des procédures, utilisées dans le cadre du suivi de la gestion des projets et programmes financés par le FED, ont été maîtrisées, communiquées et vulgarisées auprès de tous les partenaires de la COFED, au courant de l'exercice 2016.

FINANCE

La COFED a également organisé des formations, des rencontres et des séances d'informations en rapport avec les éventuelles nouvelles versions du guide des procédures FED ou recommandations y relatives.

Par ailleurs, afin d'assurer le suivi de la bonne exécution des projets et programmes, tant nationaux que régionaux (du point de vue économique, technique, social) et de préparer les mesures correctives éventuelles, les réunions de comités de pilotage des divers projets se sont tenues.

La gestion comptable et financière des devis-programmes et subventions de certains projets et programmes a été assurée par la COFED.

Les équipes techniques et financières de la COFED se sont mises à la disposition de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des projets et programmes financés par le FED, en fournissant des instructions, des clarifications sur les procédures, des modèles de tableaux de bord et des appuis techniques.



INFRASTRUCTURES

Parcouru par un fleuve imposant allant d'est en ouest, en passant par la forêt équatoriale, la RDC, pays d'environ 2 345 000 Km², dispose dans sa grande diversité d'un réseau de transport multimodal de 153.209 km de routes, 15.000 km de voies navigables et 4.000 km de voies ferrées.



Appréhender la mesure du défi que représente la réhabilitation des infrastructures dans un pays aussi vaste présuppose la mise en évidence de ses besoins sur plusieurs niveaux. Des efforts s'imposent en termes d'interconnexion multimodale des transports (ferroviaires, fluviaux, lacustres et routiers) mais aussi en termes de logistique (réhabilitation de bâtiments devant abriter les différents services administratifs).

L'état vétuste de certains bâtiments, et l'augmentation exponentielle des besoins, suite à la mise en place de quatorze nouvelles provinces en 2015, ne peuvent qu'alerter les gouvernants qui poursuivent la mise oeuvre du programme quinquennal arrêté en 2012, comprenant la construction et la modernisation des infrastructures de base.

C'est dans ce contexte global que l'Union européenne vient en appui à la RDC afin de lutter contre la pauvreté. Au travers du 10e FED et du 11e FED (en cours de formulation), elle assure son appui au niveau des infrastructures de base, en visant l'amélioration à moyen terme des liaisons fluviales et lacustres sur le bief moyen du fleuve Congo.

L'Union européenne intervient également en matière d'infrastructures routières, et tout particulièrement sur la réhabilitation de la route nationale n°1, entre Batshamba et Tshikapa, ainsi que sur la réhabilitation des voiries à Goma.

Réhabilitation de la route nationale n°1 entre Batshamba et Tshikapa et études nécessaires pour la réhabilitation de l'axe Goma-Walikale-Lubutu-Kisangani

Montant	Date de signature
113.700.000 €	13/03/2012
Maître d'œuvre	
Office des routes	
Maître d'ouvrage	Date limite de signature des contrats et D-P
Ordonnateur national	13/03/2015
Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Partiellement décentralisé	13/03/2020
Date limite d'exécution	
13/03/2022	
Objectif global	
Lutter contre la pauvreté d'une partie de la population congolaise en contribuant au rétablissement des infrastructures de transports nécessaires à la relance socioéconomique et à l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs	

Les travaux de bitumage de la RN1 ont commencé à un rythme soutenu avec le démarrage, en janvier, des premiers kilomètres de la route. Il convient de noter que ces travaux ont été ralentis suite aux difficultés rencontrées lors de l'approvisionnement en produits pétroliers, pièces de rechange et matériaux d'importation.

Les activités relatives au corps de chaussée, réalisées durant la période, ont concerné la reprise de la plateforme et la fondation, dégradées par les eaux météoriques de ruissellements. La pose progressive de la couche de base en concassés et de l'enrobé dense (couche de roulement) ont atteint le kilomètre 72.

Afin de faire face aux dégradations précoces par ravinement sur les talus de remblai et permettre un renforcement des ouvrages d'assainissement, un réajustement des lignes budgétaires a permis de réaliser les travaux nécessaires.

Cependant, à partir du PK 35, cette action a eu pour conséquence un rétrécissement du gabarit transversal de la chaussée (de 7 m à 6 m) et des trottoirs latéraux (de 1,5 m à 1 m). Ainsi, le linéaire initial de 114 km a été réduit à 112 km, limitant le projet à l'entrée du pont Loange, sur sa rive gauche.



STRUCTURES

Les dix kilomètres restants sont désormais pris en charge par un autre bailleur. En ce qui concerne l'exécution du pont mixte (métal béton) sur la rivière Lubue, les sondages géotechniques ont préconisé le recours aux fondations sur pieux en lieu et place des semelles superficielles. Les travaux de forage et de bétonnage ont donc été effectués et les aménagements des accès sont en cours. Il est envisagé d'achever, pour le premier trimestre de l'année 2017, les travaux de mise en place de la charpente métallique et le bétonnage du platelage.

Avec l'achèvement du tronçon vers Lovua, le trafic lourd en provenance de Kinshasa est en augmentation entre Kikwit et Batshamba. Les véhicules légers alternent leur transit entre la chaussée finie (71 km entre Batshamba et Loange et 65 km entre le pont Loange et le pont Lovua) et les pistes parallèles. En matière d'impact visible, le projet emploie plus de 1000 riverains répartis entre l'entreprise principale et ses opérateurs locaux (sous-traitants), fournissant de la main-d'oeuvre dans le cadre des travaux d'aménagement, d'assainissement et de production des pièces préfabriquées en béton armé.

À moyen terme, soit après l'achèvement du dernier tronçon vers Tshikapa et de l'axe Tshikapa-Kananga, une amélioration des conditions de circulation est attendue, avec un trafic beaucoup plus important.

Dans cette perspective, l'axe Kinshasa-Kananga facilitera substantiellement les échanges entre les personnes et les biens, mais également entre la côte atlantique et le centre du pays. La combinaison multimodale de la voie ferrée à Kananga et l'axe routier Kananga-Luiza-Luanda ouvrira la RDC à un marché plus important comprenant les pays de la SADC, à travers l'Angola et la Zambie.

Il convient de signaler, pour tenir compte du retard enregistré sur les deux premières années (à cause de l'indisponibilité de la roche identifiée au moment de l'appel d'offres), que l'entreprise a bénéficié d'une prolongation de délai de 17 mois. La fin des travaux a ainsi été fixée pour la fin de l'année 2017.

Par ailleurs, le processus de recrutement du bureau devant fournir les études technico-financières relatives aux travaux de bitumage de la route nationale n°1 entre Tshikapa et Kananga a été annulé, et une nouvelle procédure de consultation est en cours de finalisation.

De même, la mobilisation du bureau qui réalisera les études de réhabilitation de la RN3 (axe Goma-Walikale-Masisi-Lubutu-Kisangani) est en cours et la contractualisation est prévue pour le premier trimestre de l'année 2017.



Réhabilitation des voiries à Goma

Montant	Date de signature
28.500.000 €	13/03/2012
Maître d'œuvre	
Ministère de l'Aménagement du territoire, Urbanisme, Habitat, Travaux publics et Reconstruction (Cellule infrastructures)	
Date limite de signature des contrats et D-P	Maître d'ouvrage
13/03/2015	Ordonnateur national
Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Partiellement décentralisé	13/03/2018
Date limite d'exécution	
13/03/2020	
Objectif global	
Lutter contre la pauvreté d'une partie de la population congolaise en contribuant au rétablissement des infrastructures de transports nécessaires à la relance socioéconomique et garantissant l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs.	

Initié en 2010 dans le cadre de l'appui à la décentralisation, l'aménagement des voiries de Goma et du tronçon de la RN2 entre Goma et Sake se décline sur près de 38 km de voiries urbaines ainsi que sur un tronçon périurbain.

Les travaux ont débuté avec une tranche d'environ 30 km, en février 2014, et sont achevés au niveau de la voirie urbaine sur les avenues Kibarabara, Katoyi et Géomètres. Sur les 1200 mètres linéaires de l'avenue des Grands ronds-points, 1000 mètres linéaires sont terminés et les opérations restant à finaliser sur les 200 derniers mètres concernent les activités relatives au déplacement des réseaux de distribution d'eau (Régideso) et d'un monument.

Les divers aléas et contraintes de terrain sont à l'origine du report de 5 mois de la date de remise des ouvrages. De plus, après aménagement des lignes budgétaires, il a été possible de mobiliser l'entreprise sur l'avenue Résidence également. Quant à la liaison de Goma-Sake, près de 50 % du tronçon est actuellement bitumé.

L'ensemble de ces ouvrages, de même que ceux réhabilités avec les ressources autres que celles du FED, permet à la ville de Goma de disposer aujourd'hui d'un schéma d'axes routiers dont les conditions de trafic sont sensiblement améliorées. L'utilisateur dispose à nouveau de routes carrossables et son accès aux services de base est ainsi garanti avec un gain important en termes de confort et de temps.

STRUCTURES

À ce jour, l'avancement global des activités sur le terrain se présente comme suit :

T R A N C H E F E R M E		
	LONGUEUR TOTALE (M)	OBSERVATIONS
AVENUE KIBARABARA	3104	Achévé
AVENUE KATOYI	2750	Achévé
AVENUE GÉOMÈTRES	442	Achévé
AVENUE DES GRANDS RONDS-POINTS	1200	<ul style="list-style-type: none">• 1000 ml achevés ;• 200 ml en cours, dont travaux déplacement réseaux Régideso et déplacement du monument du rond-point des Parquets.
AVENUE DU LAC	7510	<ul style="list-style-type: none">• 2115 ml achevés ;• 3700 ml (soit entre PK3+300-PK7+000) : travaux au niveau de la couche de base ;• 1110 ml (PK2+300-PK3+300 et PK7+000-PK7+510) : travaux au niveau des ouvrages d'assainissement.
RN2	14800	<ul style="list-style-type: none">• 7380 ml de chaussée achevée ;• 7420 ml des travaux en cours



Programme d'appui à l'amélioration de la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC - PANA

Montant	60.000.000 €	Date de signature	01/12/2010
Maître d'œuvre			
Min. de Transport et Voies de Communications			
Date limite de signature des contrats et D-P	01/12/2017	Maître d'ouvrage	Ordonnateur national
Mode de gestion	Centralisée, régie directe	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	01/12/2018
Date limite d'exécution			
01/12/2020			
Objectif global			
Lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaise en contribuant au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs.			



Le PANA, dont la fin de la période opérationnelle était prévue initialement en novembre 2017, a bénéficié d'une prolongation jusqu'en novembre 2018, afin de faciliter l'achèvement de plusieurs activités jugées indispensables pour une meilleure atteinte des résultats.

Cette situation requiert le maintien de la quasi-totalité des expertises techniques du projet sur une période échelonnée, selon les besoins spécifiques, jusqu'à la fin de l'année 2018.

L'objectif de ce projet étant d'améliorer la navigabilité d'une partie des voies fluviales et lacustres de la RDC et, par ce biais, du système de transport multimodal de la RDC, l'année 2016 aura été caractérisée par la poursuite des tâches d'accompagnement du plan d'exécution des différents marchés lancés dans le cadre de ce projet. Outre les 23 marchés lancés en 2015, en 2016, le projet a entamé 12 procédures de passation de contrats classés par nature comme suit :

- Une subvention avec la CICOS concernant les différentes formations ;
- Deux marchés de travaux relatifs à l'installation des signaux de balises fixes et des échelles limnométriques ;



- Trois marchés de services couvrant l'étude hydraulique monodimensionnelle du fleuve Congo et de la rivière Kasai, la modélisation hydraulique 3D et la trajectographie de la passe rocheuse de Kandolo, l'expertise de la passe de Gundji, en RDC, et l'Assistance technique du Centre technique de traitement de données (AT CTD) ;
- Six marchés de fournitures relatifs à la conception, la fabrication, la fourniture et la livraison de deux bateaux multifonctions modulaires, la fourniture d'une vedette hydrographique pour la Régie des voies fluviales (RVF), la fourniture d'une grue et d'un élévateur complémentaires, la fourniture de pièces de rechange, petits matériels et consommables pour les bateaux de la RVF et la fourniture des équipements et machines du « Slipway » de la RVF.

Il faut considérer qu'aucune campagne de balisage n'a été possible durant l'exercice sous revue ; ce dernier ayant été largement consacré à l'acquisition de matériels et équipements, à la remise en état de deux baliseurs (Kauka et Lomela dont dispose la RVF), mais également au lancement des marchés de travaux.

Les campagnes de balisage et les prélèvements réguliers des données bathymétriques sur le fleuve Congo et la rivière Kasai redémarreront en 2017. Le traitement des dites données, avec l'appui de l'AT CTD, facilitera la production des cartes électroniques de navigation à l'aide de logiciels appropriés.

Volet 1 : en rapport avec l'hydrographie et l'hydrologie

Le processus de contractualisation du marché d'installation des échelles limnimétriques, servant à faciliter la surveillance de la variation des plans d'eau afin de définir le niveau des tirants d'eau minimum garantissant une navigation sécurisée, a été déclaré infructueux.

Au vu de l'importance de ce marché, ce dernier sera relancé en 2017.

Il en est de même pour le marché relatif à l'installation des signaux des balises fixes de rive dans les passes critiques du fleuve Congo et de la rivière Kasai. Le placement de ceux-ci permettrait la localisation des seuils rocheux susceptibles de présenter des dangers aux usagers des voies d'eau intérieures précitées.

L'exécution du contrat des prises de vues aériennes, optiques et Lidar, du fleuve Congo et de la rivière Kasai, a atteint 25% à la fin du mois de novembre, soit la couverture par photographie aérienne d'une zone de 4572 km² sur les 17 700 km². Il convient de noter que suite à la remontée du niveau des eaux, la mission a été momentanément suspendue et reprendra au premier trimestre 2017 ou, à défaut, durant la prochaine saison sèche (une période idéale en termes de visibilité pour les prises de vues aériennes).

Néanmoins la firme prestataire transmettra au premier trimestre 2017 les premières images traitées du projet.

En effet, les tronçons entre Maluku-Kwamouth-Mdadaka, en ce qui concerne le fleuve Congo, et Kwamouth-Ville de Bandundu, pour la rivière Kasai, constituent l'essentiel du travail de levées susmentionnées.

Ces images serviront de fond de cartes lors de l'intégration des données hydrographiques et hydrologiques pour la définition des routes de navigation et la production des albums de navigation à mettre à disposition des armateurs.

Le marché relatif au recrutement de l'assistance technique en charge de la mise en place du Centre de traitement des données (CTD), est attribué.

Le renforcement des capacités opérationnelles caractérisé par la fourniture de divers équipements s'est accompagné de la formation des agents de la RVF pour les équipements et matériels hydrographiques livrés suivant un chronogramme qui s'étend jusqu'au premier trimestre 2017.

Volet 2 : Aménagement et entretien des voies navigables

En matière de balisage mobile, tout le matériel relatif à la fabrication et au mouillage de 300 bouées a été réceptionné à la fin de l'année sous revue ; et le balisage lumineux sur le lac Tanganyika a été installé à Kalundu et à Kalemie.

Concernant le matériel navigant, le marché de fournitures de deux bateaux multifonctions est en cours d'évaluation ; et celui de la fourniture d'un canot hydrographique a été déclaré infructueux. Ce dernier marché sera également relancé en procédure flexible avec des délais réduits.

Outre l'acquisition du matériel neuf évoqué ci-haut, les travaux de réhabilitation des baliseurs Lomela et Kauka sont toujours en cours. Des questions logistiques associées aux délais incompressibles liés aux formalités d'obtention des documents d'exonération sont à l'origine du report de la livraison du Lomela et du Kauka au premier trimestre 2017.

Par ailleurs, dans le cadre des marchés des petites unités flottantes, la phase de pré-réception technique organisée sur les 13 canots a été satisfaisante dans son ensemble.

Toutefois, l'étape de la réception provisoire a mis en évidence certaines réserves qui seront levées en janvier 2017.

Quant aux 12 lots du marché des équipements des ateliers, le processus de contractualisation sera relancé en début 2017.

Volet 3 : Infrastructures portuaires

L'une des sept grues embarquées en mai 2016 a connu un accident durant son acheminement. Les six autres grues ont été réceptionnées sur leurs sites respectifs, à savoir : Kinshasa, Lisala, Kisangani Rive gauche, Kalundu et Ilebo. Le fournisseur a planifié, après réparation, la livraison de la grue de Kalemie pour le début de l'année 2017.

Par ailleurs, le petit matériel de manutention constitué de six élévateurs d'une capacité individuelle de six tonnes a été réceptionné sur les différents sites.

Quant au matériel de production d'énergie des différents ports, et à l'exception des quatre groupes électrogènes qui ont connu des avaries lors du transport maritime, six pièces ont été livrées entre les ports de Mbandaka, Lisala, Kalundu et Kalemie.

Les dernières versions des dossiers d'appel d'offre relatifs aux travaux portuaires sont finalisées et les marchés y afférents pourront être lancés au premier trimestre 2017.

Volet 4 : formation et appui institutionnel

Afin de pouvoir organiser des formations en hydrologie, hydrographie, gestion portuaire, aménagement et entretien des voies navigables, une subvention a été mise en place en faveur de la CICOS.

Le démarrage des activités est planifié pour le premier trimestre de l'année 2017. Les autres formations seront fournies par des structures spécialisées entre 2017-2018.



Projet d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa - PARAU

Montant	Date de signature
110.000.000 €	16/06/2010
Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Cellule de gestion du projet	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et D-P	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
16/06/2013	16/11/2015
Mode de gestion	Date limite d'exécution
Centralisée, régie directe publique	16/11/2017

Objectif global
Lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaises en contribuant, d'une part, à améliorer les conditions de vie et de santé des populations vulnérables des quartiers de la ville de Kinshasa et, d'autre part, au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et la réintégration du pays.

Démarrées au cours du premier trimestre 2011, les activités du projet sont quasi clôturées depuis juin 2016, à l'exception des travaux d'aménagement du canal de la rivière Gombe.

Le programme était composé de deux volets, à savoir « le volet eau et assainissement urbain », dans neuf communes de la ville de Kinshasa, et « le volet routes », dans les provinces de Bandundu, Équateur et Kasai Occidental. Les diverses acquisitions (engins de chantiers, matériels roulants, mobilier, etc.), effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du programme, ont été cédées aux services publics et administrations bénéficiaires, à savoir l'Office des routes (OR) et la Régie d'assainissement et des travaux publics de Kinshasa (RATPK).

Volet assainissement urbain et eau potable

Assainissement pluvial

Les travaux du collecteur de Kabambare se sont achevés durant le premier semestre de l'année sous revue.

Concernant l'aménagement de la rivière Gombe, les travaux restants concernent principalement la construction d'environ 20 m de l'ouvrage entre l'avenue des Forces armées et le boulevard du 30 juin (SOCIMAT) ainsi que le talutage des berges et leur végétation entre le pont Malemba Nkulu et SOCIMAT.

Il est également prévu de finaliser les travaux suivants sur le tronçon entre le pont Ngongo Lutete (petit pont) et l'exutoire (fleuve), soit entre les points kilométriques (PK) 3+156 et 4+074 :

- Le bétonnage du radier ;
- La maçonnerie des voiles, dont près de 40 m sur la rive gauche et 77 m sur la rive droite ;
- La construction d'un muret (13 m) ;
- La protection du remblai.

Les procédures de mobilisation d'une nouvelle entreprise ainsi que d'une mission de contrôle ont été initiées. La reprise des activités est donc prévue au courant de la prochaine saison sèche.

Programme indicatif régional Afrique centrale 10e FED : Axes transfrontaliers et volet énergie de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL)

Travaux des axes transfrontaliers Goma-Gisenyi, Bukavu-Cyangugu (petite et grande barrière) et Uvira-Bujumbura

Les ressources nécessaires au financement de ce programme, qui visait l'aménagement des routes de connexion entre les trois pays de la CEPGL, à savoir la RDC, le Rwanda et le Burundi, sont pourvues dans le programme indicatif de la sous-région de l'Afrique centrale.

Quelques difficultés et défaillances ont mené à un arrêt des activités. Les discussions entre les parties prenantes, entamées au courant du premier trimestre 2016 pour la reprise des travaux, ont conduit à la résiliation du marché de travaux. Une nouvelle procédure d'identification de partenaires potentiels, capables de finaliser la mise en oeuvre des ouvrages, a ainsi été amorcée.

Travaux d'aménagement de la route d'accès aux sites du barrage et de la centrale Ruzizi III

Après l'indemnisation des occupants et la délocalisation des champs situés dans l'emprise de la route d'accès à la centrale hydroélectrique Ruzizi III, côté RDC, un ordre de service a été émis à l'endroit de l'entreprise en charge des travaux afin qu'elle reprenne les activités.

Compte tenu de ce retard, le bureau de contrôle n'a pu continuer sa mission. Des concertations entre parties prenantes ont donc été initiées afin de définir les modalités permettant d'assurer l'achèvement des ouvrages, principalement les deux ponts prévus pour le transit de la rivière Ruzizi.





LISTE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES (BÂTIMENT)

DESCRIPTION	PROVINCE	N° DE CONTRAT	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ (EURO)
G O U V E R N A N C E É C O N O M I Q U E			
COMESA			
Appui à la réhabilitation des laboratoires de l' OCC	Province Orientale, Sud-Kivu et Nord-Kivu		326,235.03
Construction des bureaux d'information commerciale (BIC)	Sud-Kivu	CS/CA/3/2014/002	58,084.40
PAMFIP			
Réhabilitation et construction des bâtiments DCP et DGRAD à KINSHASA	Kinshasa	FED /2014/344-976	577,471.01
Réhabilitation et construction des bâtiments DCP, DIVPROV et DGRAD à LUBUMBASHI	Katanga	FED /2014/352-595	433,255.88
AIDCOM			
Construction du tribunal de commerce de KOLWEZI	Katanga	FED /2013/314-710	195,463.64
Réhabilitation des bureaux de douanes de MOKAMBO, Lot 5	Katanga	FED /2013/317-705	59,324.63
Réhabilitation des bureaux de douanes de KALEMIE Ville, lot 6	Katanga	FED /2013/317-706	35,000.00
Construction de deux bureaux de douanes à ARU	Province Orientale	FED /2014/342-576	171,454.23
Construction de deux bureaux de douanes à MAHAGI	Province Orientale	FED /2014/342-580	174,470.63
G O U V E R N A N C E P O L I T I Q U E			
PARJ			
ACAPOL	Kinshasa	FED/2016/373-132	2,858,520.85
Travaux de construction de l'INAFORJ (ex INFJ)	Kinshasa	FED /2015/359-371	1,364,689.41
Tribunal de grande instance de KANANGA	Kasaï Occidental	FED /2015/362-417	1,620,281.28
Tribunal de grande instance de TSHIKAPA	Kasaï Occidental	FED /2015/362-296	1,502,069.23
Prison de LUZUMU	Congo central	FED/2015/371-581	2,090,828.63
PA2D			
Ministère de la Décentralisation et Affaires coutumières (MISDAC)	Kinshasa	FED/2015/360-558	936,859.94
Assemblée provinciale de KINSHASA	Kinshasa	FED/2015/358-279	1,335,820.95
Assemblée provinciale du NORD-KIVU	Nord-Kivu	FED/2015/356-261	1,337,932.50
Hôtel du gouvernement du NORD-KIVU	Nord-Kivu	FED/2015/356-262	856,923.75
Gouvernorat du NORD-KIVU	Nord-Kivu	FED/2015/356-263	503,412.33

DESCRIPTION	PROVINCE	N° DE CONTRAT	MONTANT INITIAL DU MARCHE (EURO)
S E C T E U R S S O C I A U X E T G E N R E			
PA-PNDS			
OUEST			
Hôpital général de référence de KABINDA	Kasaï Oriental	FED / 2013 / 327-198	1,233,185.48
Hôpital général de référence de TSHILENGE	Kasaï Oriental	FED / 2013 / 327-249	Contrat résilié
Division provinciale de santé de MBUJI-MAYI	Kasaï Oriental	FED / 2013 / 327-239	Contrat résilié
CADIMEK	Kasaï Occidental	FED / 2013 / 327-287	Contrat résilié
Hôpital général de référence de MIKALAYI	Kasaï Occidental	FED / 2014 / 344-797	398,891.20
EST			
Hôpital général de référence de MUSIENENE et KYONDO	Nord-Kivu	FED / 2014 / 344-790	516,954.79
Hôpital général de référence de MASEREKA	Nord-Kivu	FED / 2013 / 327-248	Contrat résilié
Hôpital général de référence de MAMBASA	Province Orientale	FED / 2013 / 327-232	Contrat résilié
CADIMEBU (Bunia)	Province Orientale	FED / 2013 / 327-231	Contrat résilié
PAP OMD			
Hôpital général de référence de TSHILENGE	Kasaï Oriental	FED/2016/382-410	505,186.56
Division provinciale de santé de MBUJI-MAYI	Kasaï Oriental	FED/2016/382-400	338,765.37
CADIMEK	Kasaï Occidental	FED/2016/382-313	945,708.00
TOTAL			20,376,789.72



SANTÉ



“
Les programmes des 9e et 10e FED ont eu un impact majeur sur l'amélioration de l'accès financier aux soins de santé pour les populations bénéficiaires. Les établissements d'utilité publique/fonds d'achat de services de santé (EUP-FASS) ont facilité cet accès et constituent un canal de financement des formations sanitaires à partir de sources diversifiées. Ces EUP anticipent l'intervention de mécanismes assurantiels, aujourd'hui encore embryonnaires et éparés en RDC, mais appelés à se développer de façon systémique à moyen terme.



Les programmes du secteur de la santé, précédemment exécutés, ont mis l'accent sur la mise en place de tarifs forfaitaires par épisode maladie, basés sur les coûts réels et subventionnés sous condition de régulation et de rationalisation de l'offre de soins. Cette pratique, qui a généré des résultats tangibles, devrait être institutionnalisée.

Pendant l'exercice sous revue, le portefeuille santé et secteurs sociaux a été caractérisé successivement par la mise en œuvre du PAP-OMD, la gestion des activités résiduelles du PAPNDS, essentiellement les investissements en engagement spécifique, ainsi que la signature de la convention de financement du programme Santé (PRO DS), 11e FED.

La clôture des contrats de subvention avec les EUP FASS a constitué également un fait saillant en ce qu'elle a servi d'opportunité, pour les parties prenantes, de faire le point sur le chemin parcouru, depuis leur mise en place et leur professionnalisation, tel que initié par le PAP-OMD.

Il convient de relever également la signature de la convention de financement du programme de Renforcement de l'Offre et Développement de l'Accès aux Soins de Santé en RDC (PRO-DS) intervenue au cours de l'année 2016.

À titre de rappel, les objectifs spécifiques (OS) de ce programme consistent à (i) pérenniser l'accessibilité à des soins de santé de qualité, en particulier pour les populations vulnérables y compris les femmes et les enfants (OMD 4 et 5), (ii) intégrer des zones de santé couvertes par des interventions humanitaires et verticales dans les provinces cibles (LRRD), (iii) améliorer la capacité institutionnelle du Ministère de la Santé publique (MSP) aux niveaux central et provincial (DPS).

Avec le PRO-DS, les parties prenantes ont convenu de recourir à des modalités plus souples, en l'occurrence des subventions en attribution directe à des organisations non gouvernementales qui disposent d'expertises et d'expériences avérées dans le domaine concerné. L'exercice d'évaluation porté par le ministère de la Santé publique, avant le lancement formel du PRO-DS, a notamment visé à évaluer les expériences moins réussies des programmes précédents et à dégager des critères objectifs sur la possibilité de poursuivre ou non les appuis dans les zones concernées.

S A N I T A I R E

Projet d'appui au Plan national de développement sanitaire (PA PNDS)

Montant	51.000.000 € + 2.857.442 €	Date de signature	09/07/2010
Maître d'œuvre	Ministère de la Santé	Maître d'ouvrage	Ordonnateur national
Maître d'œuvre délégué			
Cellule d'appui à la gestion (CAG)			
Date limite de signature des contrats et D-P (D+6)	08/07/2016	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	08/07/2018
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe publique	Date limite d'exécution	08/07/2020
Objectif global			
Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté.			

Il s'agit essentiellement de la poursuite des activités résiduelles du PAPNDS en continuité des actions menées les années précédentes. Conformément à la convention de financement, les institutions concernées par cet appui sont réparties entre niveaux central, intermédiaires et périphériques.

Appui à la gouvernance du secteur

Au niveau central

L'ensemble des activités opérationnelles ayant été clôturé, seuls, les aspects relatifs aux marchés d'investissements ont été poursuivis.

Au niveau intermédiaire

En appui à la réforme institutionnelle du ministère de la Santé, les divisions provinciales issues des démembrements opérés ont pu bénéficier d'une dotation en matériels roulants au début de l'année.

Au niveau périphérique

Les activités prévues ont été réalisées et les devis-programmes y afférents sont clôturés. Seuls les engagements liés au volet infrastructures, notamment pour les aspects construction et équipements, restent encore ouverts.

Amélioration de l'infrastructure et équipements

La gestion de ce volet a été marquée par la clôture des contrats résiliés, le processus de reprise de certains chantiers ainsi que les marchés d'équipements destinés à rendre fonctionnels ces infrastructures.



SANTÉ



En effet, après les décisions de résiliation des contrats défaillants par le maître d'ouvrage notamment pour le pool centre, les processus subséquents de clôture ont entraîné des délais assez importants.

De même, le réexamen des dossiers techniques ont rendu nécessaires des révisions destinées à les conformer aux plans directeurs requis par le ministère de la Santé publique.

Au terme de ce processus, trois chantiers ont pu être relancés. Il s'agit notamment de (i) l'hôpital général de référence de Tshilenge, (ii) de la CDR de Kananga et (iii) de la division provinciale de la santé Mbuji Mayi.

A l'issue du processus d'adjudication, les marchés relatifs aux équipements biomédicaux, au matériel informatique, au mobilier de bureau, aux groupes électrogènes et aux panneaux solaires, ont abouti avec la signature des contrats des fournitures avec divers fournisseurs.

Aux termes des ordres de services de démarrage d'exécution, les livraisons sont attendues au courant du second trimestre 2017.

Le non achèvement des travaux a conduit à une prolongation des délais des marchés afin de faire coïncider la livraison des équipements à la réception des bâtiments destinés à les abriter.

Il en est de même de la dotation des Médicaments Essentiels Génériques (MEG) de qualité aux formations sanitaires, au travers de la Fédération des centrales d'approvisionnement en médicaments essentiels (FEDECAME).

Les zones de santé ont reçu une première dotation ; la deuxième étant prévue pour la fin du premier semestre 2017. Il s'agit des médicaments dont la molécule devrait être testée dans les laboratoires appropriés, et pour lesquels, le maître d'œuvre a accordé une série de dérogations.



Objectifs du millénaire pour le développement (PAP-OMD 4&5)

Montant	40.000.000 €	Date de signature	23/05/2013
Maître d'œuvre	Ministère de la Santé	Maître d'ouvrage	Ordonnateur national
Maître d'œuvre délégué			
Cellule d'appui à la gestion (CAG)			
Date limite de signature des contrats et D-P (D+3)	22/05/2017	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	22/05/2018
Mode de gestion	Partiellement décentralisée et gestion conjointe avec Unicef	Date limite d'exécution	22/05/2020
Objectif global			
1. Contribuer à réduire la mortalité maternelle de 549 à 322 décès maternels pour 1.000 naissances vivantes d'ici 2015			
2. Contribuer à réduire la mortalité infanto-juvénile de 148 à 60 décès pour 1.000 naissances d'ici 2015			

La mise en œuvre du PAP-OMD s'est poursuivie, dans ses trois grandes articulations, en l'occurrence (i) la Direction des Etudes et Planification (DEP), (ii) la Convention de contribution avec l'UNICEF et les appuis aux subventions avec les EUP FASS

Direction des Études et de Planification du ministère de la Santé publique (DEP) ainsi que l'accompagnement des EUP FASS.

Dans le cadre de l'appui au niveau central, le devis-programme de croisière DEP, géré en régie directe publique, a notamment permis au programme d'avoir un point d'ancrage au ministère de la Santé publique et, à ce dernier, d'assurer un suivi efficient du programme.

Conformément à la Convention de financement, des réunions triparties (COFED-DUE-Ministre de la Santé publique) se sont régulièrement tenues pour proposer des orientations stratégiques sur le programme et le suivi des grandes options levées, l'identification des contraintes ainsi que leur règlement.

C'est dans ce cadre que la plupart des questions posées ont pu être résolues, notamment dans le domaine des infrastructures.

Il est utile de relever que la reprise du volet infrastructures par un nouveau cabinet d'architectes a été rendu nécessaire pour (i) parachever le volet infrastructures du PA PNDS en opérant des ajustements nécessaires sur les dossiers techniques, assurer le suivi des travaux ainsi que l'application des résolutions des problèmes d'ordre rencontrés sur le terrain ; (ii) assurer la mise en œuvre du volet infrastructures du PAP-OMD.

Les projets infrastructures localisés au pool Est ont été confiés à la gestion de l'unité de coordination des projets Est Congo (UCPEC).

SANTÉ

Convention de contribution avec UNICEF

Dans la mise en œuvre de cette convention, l'UNICEF a contribué à l'acquisition d'équipements pour les différents bénéficiaires du programme. Il s'agit notamment (i) de la livraison de motos aux formations sanitaires (ii), la fourniture d'intrants nutritionnels et kits familiaux pour la prise en charge du paludisme (iii) et d'équipements biomédicaux, de groupes électrogènes, etc.

Toutefois, des réunions tripartites ont noté un écart entre les prévisions initiales de la convention avec les réalisations effectives. Cette situation a néanmoins permis d'identifier les bonnes pratiques à mettre en application dans le cadre de la mise en œuvre du 11e FED.

Contrats de subvention avec les EUP-FASS

La mise en œuvre des subventions avec les EUP-FASS s'est poursuivie tout au long de l'année. La COFED a assuré l'accompagnement nécessaire.

Le constat selon lequel les différents documents de reporting financier et d'activités sont à un seuil qualitatif limité est partagé par les parties prenantes qui, de ce fait, ont acté le besoin de renforcer la professionnalisation des EUP par la mobilisation d'une expertise dédiée.

Contrat de services de l'assistance technique Coaching des EUP-FASS

Aux termes du processus de contractualisation du cabinet en charge du coaching des EUP, le démarrage des activités est envisagé pour le deuxième trimestre de l'année en cours. Il s'agira principalement d'un accompagnement pour renforcer les capacités des EUP en matière comptable et ses connaissances des procédures FED. En outre, cette mission travaillera également à la finalisation des réallocations budgétaires et à l'établissement des plans de trésorerie d'achat des prestations de santé et de fonctionnement, en attendant le démarrage de PRODS.



Initiative pour lutter contre les violences basées sur le Genre (VBG) en RDC - « Femmes et Hommes, Progressons ensemble ! »

Montant	20.000.000 €	Date de signature	07/11/2013
Maître d'œuvre	Ministère du Genre	Maître d'ouvrage	Délégation de l'Union européenne
Maître d'œuvre délégué			
Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant			
Date limite de signature des contrats	07/11/2016	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	07/11/2017
Mode de gestion	Gestion Centralisée	Date limite d'exécution	07/11/2019
Objectif global			
Appuyer le gouvernement congolais et les populations locales à adopter une nouvelle approche des relations hommes / femmes visant à une société congolaise plus harmonieuse et prospère afin de lutter efficacement contre les violences basées sur le genre (VBG).			

Cette initiative consiste à aider le gouvernement congolais et les populations locales à adopter une nouvelle approche dans les relations hommes/femmes dans la perspective d'une société plus harmonieuse et prospère.

Son objectif spécifique est de réduire les violences basées sur le genre (VBG), dans les provinces de l'Ouest (Kinshasa et Bandundu) et de l'Est (Maniema), par un appui institutionnel visant le changement des comportements, l'autonomisation des femmes et le renforcement des systèmes sécuritaire (police) et judiciaire.

Les deux agences d'exécution du projet, Unicef et GIZ, ont normalement poursuivi leurs activités au cours de l'année.

L'appui continu de l'Unicef concernant la révision du code de la famille a permis au ministère de mener des démarches et un plaidoyer pour l'inscription de cette révision dans l'agenda de la session du Parlement. Il convient d'ailleurs de noter qu'une confirmation a été donnée par le Parlement.

De même, des avancées ont été enregistrées en ce qui concerne l'élaboration de la Feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations de l'audit institutionnel du ministère du Genre, Famille et Enfants (MGFE). L'adoption de cette feuille de route est requise pour toute intervention visant au renforcement des capacités du MGFE dans le cadre des projets de l'Union européenne et d'autres bailleurs.

LRRD - Composante santé du projet d'appui au STAREC (Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés)

Montant	5.155.000 € (composante santé)	Date de signature	10/03/2011
Maître d'œuvre	Ministère de la Santé publique	Maître d'ouvrage	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et DP	09/03/2014	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	09/03/2015
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite d'exécution	09/03/2017
Objectif global			
Contribuer à assurer des soins de santé de qualité à toute la population, en particulier aux groupes vulnérables, en vue de combattre les grandes endémies et les maladies non transmissibles			



Poursuivant ses activités, l'ONG MALTESER, en charge de la mise en œuvre de cette composante a réalisé plusieurs actions durant la période sous revue : (i) la subvention en médicaments ; (ii) les activités relatives au processus d'évaluation des résultats de la qualité des soins (PERQS) des hôpitaux ; (iii) les activités d'appui des ECZ ; (iv) l'encadrement et l'appui de proximité ; (v) la finalisation des dossiers d'appel d'offres pour la construction et l'équipement des structures sanitaires ; (vi) l'appui institutionnel ; (vii) le contrat de performance

Programme de Renforcement de l'Offre et Développement de l'accès aux Soins de santé en RDC (PRO-DS)

Montant	Date de signature
145.000.000 €	26/09/2016
Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Ministère de la Santé	Ordonnateur national
Maître d'œuvre délégué	
Unité de gestion de programme (UGP)	
Date limite de signature des contrats et D-P	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
26/09/2019	26/09/2022
Mode de gestion	Date limite d'exécution
Gestion indirecte avec la RDC et gestion avec une organisation internationale (UNICEF)	26/09/2024
Objectif global	
Contribuer, dans le cadre du plan national de développement sanitaire (PNDS) et dans le contexte de lutte contre la pauvreté, à l'amélioration de la santé de la population de la RDC	

Représentant 19.3% du PIN, le PRO-DS fait intervenir plusieurs partenaires de mise en œuvre, à savoir :

- Les trois établissements d'utilité publique/fonds d'achat de services de santé (EUP-FASS Nord-Kivu, EUP FASS Kasaï Oriental et EUP FASS Province Orientale) couvrant cinq des six provinces bénéficiaires du programme, sont chargés de l'achat des services de santé (subventionnement de l'accès aux soins) et sont appelés, à terme, à devenir des caisses d'assurance maladies.
- Sous la supervision du comité de pilotage et de la coordination du programme assurée par le ministère de la Santé publique, les ONG se verront déléguer une partie de l'action qui varie d'une province à l'autre, en raison des spécificités des provinces mais aussi de la stratégie proposée.
- ULB-Coopération fournira au Nord-Kivu un appui technique et financier (i) au fonctionnement de la DPS à Goma; (ii) à l'organisation et rationalisation de l'Hôpital Provincial; (iii) à l'établissement d'un centre de formation continue en clinique et en gestion des services de santé à Goma; (iv) à la mise en place des Zones d'Apprentissage et de Recherche (ZAR); (v) à l'organisation des structures de soins de santé de premier échelon au niveau d'une zone urbaine de Goma; (vi) à la réalisation de petits travaux de réhabilitation et fourniture d'équipements sanitaires, (vii) à l'intégration de la zone de santé de Rutshuru, couverte par des interventions humanitaires dans l'approche développement ;
- MEMISA fournira dans les provinces d'Ituri et du Kongo Central (i) un appui technique et financier au fonctionnement des DPS et des Equipes Cadres de Zone (ECZ); (ii) un appui à la gestion des FOSA ciblées ; (iii) à l'organisation des soins de santé en milieu rural déréglé ; (iv) à la réalisation de petits travaux de réhabilitation et fourniture d'équipements sanitaires, (v) des activités de recherche-actions (ZAR) en lien avec des problèmes qui interfèrent sur l'utilisation des centres de santé en milieu urbain et en milieu rural déréglé ;

SANTÉ



- MALTESER fournira (i) un appui à l'approvisionnement en médicaments essentiels; (ii) un appui technique et financier au fonctionnement de l'antenne de la DPS et des ECZ ; (iii) un appui à la gestion hospitalière et des centres de santé, (iv) à la réalisation de petits travaux de réhabilitation et fourniture d'équipements sanitaires;
- SAVE THE CHILDREN fournira dans les provinces du Kasaï Oriental et de la Lomami un appui à (i) la gestion des centres de santé; (ii) l'amélioration des infrastructures et équipements ; (iii) la prise en charge des aspects nutritionnels dans les centres de santé ; (iv) des activités de prévention de la malnutrition.
- La Fédération des centrales pour l'achat des médicaments (FEDECAME) et les Centres de distribution régionaux (CDR) qui la constituent représentent les principaux piliers du système national d'approvisionnement en médicaments essentiels (SNAME). Le programme utilisera la FEDECAME pour l'achat de médicaments, tout en renforçant ses capacités.
- Le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) sera en charge de la fourniture de matériels roulants de tout type et de certains équipements sanitaires et biomédicaux pour les établissements sanitaires. D'autres tâches pourront lui être confiées après évaluation des interventions dans le cadre du 10e FED.

Il est également prévu de fournir un appui au fonctionnement des structures du ministère de la Santé publique aux niveaux central et provincial ainsi qu'aux processus de contractualisation des marchés en engagement spécifique.

Le PRO-DS est implanté dans six provinces de la RDC (Ituri, Haut-Uélé, Kongo Central, Kasaï Oriental, Lomami et Nord-Kivu) et couvre 34 zones de santé représentant environ 4,5 millions d'habitants.

Le programme vise les objectifs spécifiques suivants:

- Pérenniser l'accessibilité aux soins de santé de qualité, en particulier pour les populations vulnérables, y compris les femmes et les enfants (OMD 4 et 5) ;
- Intégrer les zones de santé couvertes par des interventions humanitaires et verticales dans les provinces cibles ;



- Améliorer la capacité institutionnelle du ministère de la Santé publique (MSP) aux niveaux central et provincial.

L'Union européenne retirerait son appui des zones de santé de la province du Kasai Central, qui seront prises par d'autres partenaires techniques financiers dès 2017. Ainsi, le PRO-DS sera implanté dans quatre provinces dont la province du Congo central (ex Bas-Congo) et propose quelques innovations majeures, en réponse à certains dysfonctionnements du système. Le programme développera ses activités en les diversifiant et en prenant mieux en compte les spécificités propres à chaque province.

A l'instar des programmes FED précédents, le PRO-DS est entièrement aligné sur les politiques nationales.

En droite ligne avec le PNDS, les efforts de régulation, de rationalisation et de bonne gouvernance contribueront au renforcement de l'efficacité et de l'efficience des éléments tels que les ressources humaines, les ressources financières, les médicaments (de l'achat jusqu'à la prescription), les infrastructures et les équipements et de tous les aspects liés à leur gestion, pour produire des services de santé de qualité accessibles à tous.

Dans ce contexte, il s'agit d'assurer à une transition harmonieuse entre le PAP-OMD et le PRO-DS, en garantissant notamment une continuité dans le soutien financier au fonds d'achat des soins de santé (FASS), tout en évitant des ruptures des actions sur le terrain.

Contrat de subvention avec les ONG

Le dispositif institutionnel de mise en œuvre du PRODS, est entièrement structuré en modèle de gestion décentralisée indirecte. Il comprend

quatre contrats de subventions avec les ONG internationales.

Dans le cadre de la finalisation des soumissions de ces 4 ONG, une série de réunions a été organisée avec chacune dans le but d'aligner les interventions prévues avec les objectifs de la convention de financement.

Les lignes directrices ont été élaborées avec l'appui du maître d'œuvre (MSP) et transmises aux ONG concernées en vue d'une présentation auprès de l'autorité contractante. L'analyse des quatre propositions a permis l'endossement de deux contrats à hauteur d'un financement de 26 200 000 Euros (Maltezer et ULB Coopération). Les 2 autres propositions seront finalisées en début 2017.

Contrat de subvention avec les EUP

Afin d'éviter une rupture dans le financement des services de santé entre le PAP-OMD et le PRODS, les EUP ont été invités à Kinshasa pour finaliser les propositions de contrat de subvention transitoire dans le cadre du 11e FED. Avec le concours de l'assistance technique ainsi que du maître d'œuvre, leurs propositions techniques et financières ont été examinées et validées.

Les contrats de subvention des EUP FASS Nord-Kivu (12 mois), Kasai Oriental (12 mois) et Province Orientale (8 mois) ont été signés pour un montant total de 9 935 000 Euros.

Assistance technique

L'avis de marché pour le recrutement de l'assistance technique PRO-DS a été publié la fin décembre 2016. L'objectif recherché est de renforcer la capacité institutionnelle du ministère de la Santé publique aux niveaux national et provincial (Division Provinciale de la Santé) ainsi qu'au niveau périphérique (Zones de Santé) afin de contribuer à la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2016-2020.



ENVIRONNEMENT

“
D’aucuns reconnaissent l’importance planétaire que représentent la diversité biologique et les forêts de la République démocratique du Congo pour la protection de l’environnement. Toutefois, la pression démographique, la pauvreté et le manque de ressources auxquels les institutions du pays se trouvent confrontées, se traduisent par des menaces grandissantes sur les zones forestières et les aires protégées. Dès lors, le pays fait face à de multiples défis pour enrayer la perte progressive de sa biodiversité et de ses habitats naturels.

”



Grâce aux dernières avancées en technologies de la détection, l'état des lieux et les dynamiques des types de couverts forestiers tropicaux sont de mieux en mieux caractérisés. Ces connaissances essentielles représentent un pré-requis nécessaire à la définition et au suivi des politiques économiques et environnementales nationales et internationales. Toutefois, elles nécessitent, dès lors, des financements importants auxquels les États seuls ne peuvent faire face.

Cet état des lieux et la cartographie du couvert forestier du bassin du Congo – dont la RDC est membre – constituent de précieux outils d'aide à la décision, souvent statique par le passé, mais permet aujourd'hui de cibler les zones prioritaires d'intervention souhaitable pour les politiques publiques et accords internationaux relatifs au climat.

C'est ainsi qu'après l'accord consensuellement adopté en décembre 2015 à Paris lors de la COP 21, dont l'objectif global a visé la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et la lutte contre la pauvreté, les pays se sont engagés (i) à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C. ; (ii) à renforcer les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques ; (iii) à rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre.

Le texte adopté par la délégation des 197 pays avance de deux ans l'adoption des modalités d'application de l'accord de Paris de 2015 sur le Climat. Ces modalités d'application seront arrêtées en 2018, au lieu de 2023, à la COP24 que la Pologne s'est proposée d'accueillir.

Dans cette perspective, l'Union européenne consacre une partie de son budget du 11e FED pour appuyer le gouvernement dans la valorisation des écosystèmes et de leur biodiversité, dans le développement agricole et socio-économique local et dans la gestion durable des ressources naturelles autour des aires protégées afin d'augmenter la séquestration du carbone.

Projet d'appui a la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité

Montant	Date de signature
33.360.000€	30/03/2009
Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Ministère de l'Environnement	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et D-P	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
29/03/2012	30/09/2016
Mode de gestion	
Partiellement décentralisée, volet formation : ONG internationales /convention de contribution ; volet conservation : ONG	
Date limite d'exécution	
30/09/2018	
Objectif global	
Contribuer à l'amélioration de la bonne gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité de la RDC	

La réflexion conduite par les revues institutionnelles du ministère de l'Environnement et de l'ICCN, ainsi que les différents monitorages et évaluations mis en œuvre, ont dégagé les grands enseignements suivants :

- Inscrire les appuis au sein d'un programme d'ensemble ancré au programme sectoriel afin d'être plus efficace ;
- Cibler le renforcement des infrastructures et du matériel, mais aussi l'organisation interne, la gestion des ressources humaines et la formation ;
- Poursuivre l'appui au profit des aires protégées, en fonction de la valeur de leur biodiversité et de leur représentativité aux niveaux national et global ainsi qu'au profit des institutions de formation, notamment des centres d'excellence.

Dans sa mise en œuvre de la convention de financement, le projet a effectivement couvert les aspects relevés par la revue institutionnelle. Il s'est articulé autour d'un volet formation, mis en œuvre par des organisations internationales, d'un volet conservation, exécuté par des ONG internationales, et d'un volet gouvernance, destiné à appuyer la RDC dans les négociations de l'Accord de partenariat volontaire (APV), dans le cadre du mécanisme FLEGT.

Compte tenu de la fin de la période de mise en œuvre de cette convention de financement au courant de l'année, les organisations internationales, bénéficiaires des subventions, ont procédé à la clôture des activités sur les sites.



Environnement et agriculture durable pour la sauvegarde des sites biologiques prioritaires de la République démocratique du Congo

Montant	Date de signature
120.000.000€	31/05/2016
Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Min. de l'Environnement et Développement durable ; le min. de l'Agriculture, Pêche et Élevage, ministère du Développement rural, le ministère du Tourisme et l'ICCN	Odonnateur National
	Date limite de signature des contrats et D-P
	31/05/2019
	Date limite d'exécution
	31/05/2024
Date limite de mise en œuvre opérationnelle	Mode de gestion
31/05/2022	Partiellement décentralisée

Objectif global

Contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnement unique de la RDC en augmentant les retombées économiques positives pour les populations environnantes.

La Convention de Financement n° CD/FED/037-685, signée en mai 2016, met en place le Programme « Environnement et agriculture durable pour la sauvegarde des sites biologiques prioritaires de la République démocratique du Congo ».

Ce programme contribue, d'une part, à la protection et à la valorisation du capital environnemental unique du pays, en renforçant les liens



entre les résultats en termes de conservation et, d'autre part, à l'augmentation concomitante des retombées économiques pour les populations concernées.

Il s'agit, premièrement, d'appuyer la protection de cinq aires protégées majeures et la valorisation de leurs écosystèmes et de leur biodiversité. Deuxièmement, le programme prévoit de stimuler le développement agricole et socio-économique local et de valoriser les services écosystémiques de ces cinq aires protégées au bénéfice des populations riveraines.

ENVIRONNEMENT

L'identification et la formulation de cette action ont impliqué la consultation des services étatiques en charge de la gestion des forêts et des aires protégées, de l'agriculture et du développement rural, de leurs services déconcentrés, des administrations décentralisées, des acteurs non étatiques au niveau local, des partenaires de terrains, des institutions de formation sectorielles et des partenaires techniques et financiers actifs dans ces domaines.

La réduction de la déforestation des écosystèmes naturels et l'augmentation de la séquestration du carbone autour des aires protégées retenues

seront la résultante d'une gestion durable des ressources naturelles autour de ces cinq aires protégées, à savoir : les Parcs nationaux de la Salonga, de la Garamba, des Virunga et de l'Upemba.

Au courant de l'année 2016, toutes les propositions retenues ont été endossées et signées. La mise en oeuvre des activités commencera au début de l'année 2017.

Un comité de pilotage de la convention de financement est prévu au courant du premier trimestre, en vue de réorienter certaines activités.





Programme agricole rural de conservation du parc national de la Salonga (PARCCS)

Très isolé et accessible seulement par voie d'eau ou par voie aérienne, ce vaste parc d'environ 3 600 000 ha, créé en 1970, abrite l'évolution d'importantes espèces et communautés d'espèces dans une surface forestière encore relativement intacte. Situé au coeur du bassin central du fleuve Congo, c'est la plus grande aire protégée de forêt dense humide du continent africain.

Ce parc joue également un rôle fondamental dans la régulation climatique, la séquestration du carbone et constitue l'habitat de nombreuses espèces menacées, tels que le chimpanzé nain (ou bonobo), l'éléphant de forêt et le paon du Congo. L'appui de l'Union européenne vise principalement la protection et la valorisation du capital environnemental du complexe Salonga, tout en augmentant les retombées économiques positives pour les populations locales.

D'une part, la protection et la valorisation de l'exceptionnelle biodiversité du parc sont améliorées et, d'autre part, la valorisation de manière durable de la production agricole et forestière et l'utilisation des services écosystémiques contribuent perceptiblement au développement socioéconomique des populations riveraines du parc.

Exécuté par Le Fonds mondial pour la nature (WWF Allemagne), le projet représente une allocation de 19 030 000 d'euros (dont 17 300 000 d'euros du FED) pour une période d'exécution de 60 mois.

Au cours de la période sous revue, les différents échanges avec le bénéficiaire ont été nécessaires pour la réussite du projet.

Ce parc est en attente du financement du 11e FED et bénéficie, actuellement, de l'appui de la banque Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), à travers le Fonds mondial pour la nature (WWF). Le comité de pilotage du projet se réunira en janvier 2017 afin d'affiner les points qui pourraient constituer un frein à la mise en oeuvre des dernières activités.

Conservation des ressources naturelles et développement durable du complexe des aires protégées de la Garamba

Le parc national de la Garamba, d'une superficie de 490 000 ha entourés de 752 700 ha de domaines de chasse, se situe au nord-est de la RDC, dans la zone de transition entre les forêts denses humides du bassin du Congo et les savanes guinéo-soudaniennes. Comprenant d'immenses savanes herbeuses ou boisées entrecoupées de forêts-galeries et de dépressions marécageuses, il abrite la dernière population mondiale du rhinocéros blanc du nord, une sous-espèce endémique de girafe congolaise et une population d'éléphants mélangeant éléphants de forêt, éléphants de savane et des individus montrant des caractéristiques morphologiques communes aux deux sous-espèces.

Grâce à la productivité végétale du milieu, le parc contient également une biomasse exceptionnellement élevée de grands herbivores.

Créé en 1938, ce parc a été déclaré site du Patrimoine mondial par l'UNESCO en 1985 et a été intégré à la liste des Patrimoines en péril en 1996, compte tenu du taux élevé du braconnage qui engendre continuellement une réduction sensible des espèces endémiques du parc.

C'est à ce titre que l'Union européenne s'est engagée au travers de ce projet sur deux axes, à savoir, (i) contribuer à la conservation et la valorisation de la biodiversité du Complexe Garamba, par la préservation de son intégrité et une amélioration de la gestion, (ii) encourager et valoriser durablement la production agricole et forestière et les services écosystémiques au bénéfice du développement socio-économique des populations riveraines du parc, dans un contexte de sécurité améliorée.

Exécuté par African Park Network, pour une période de 60 mois, ce projet représente une allocation de 22 550 000 d'euros (dont 20 500 000 d'euros du FED).

Les activités sur le site ont démarré par la mobilisation des différentes consultances dans les filières agricoles.



Restauration des écosystèmes du parc national des Virunga et valorisation durable de ses ressources naturelles

Situé à l'est de la RDC, sur 790 000 ha, le parc national des Virunga présente une diversité d'habitats incomparable, allant des marécages et des steppes jusqu'aux neiges éternelles du Ruwenzori, qui culmine à 5 109 m d'altitude, en passant par les plaines de lave et les savanes sur les pentes des volcans. Il abrite notamment le gorille de montagne, menacé de disparition, quelques 20 000 hippopotames et des oiseaux migrateurs en provenance de Sibérie qui viennent y passer l'hiver.

Créé en 1925, le parc national des Virunga est le plus vieux de la RDC et possède un potentiel touristique considérable. L'appui de l'Union européenne contribue à la protection et la valorisation des écosystèmes forestiers de ce parc ainsi que de l'exceptionnelle biodiversité qu'ils abritent grâce à une amélioration de la gestion, des bénéfices tangibles et durables pour le bien être des populations environnantes. D'une part, l'intégrité du parc est préservée et la valeur biologique maintenue ou augmentée par une gestion efficace et, d'autre part, les communautés vivant en périphérie des aires protégées sont sensibilisées à la nécessité de conserver l'environnement naturel.

De plus, les parties prenantes dans l'action de conservation bénéficient des effets directs et indirects de l'action de protection et conservation. Exécuté par la Fondation Virunga, pour une durée de 60 mois, ce projet représente une allocation de 53 701 928 d'euros (dont 15 400 000 d'euros du FED). En marge de la signature du contrat, un atelier du programme du 11e FED « Environnement et agriculture durable » s'est tenu à Goma au mois de novembre.



Organisées par l'Alliance Virunga, ces assises ont notamment eu le mérite de faire connaître le cadre des interventions de l'UE dans les secteurs concernés ainsi que et de permettre la remise à niveau de tous les invités et les parties prenantes du système de planification suivi-évaluation et d'aide à la décision.

Projet d'électrification rurale en territoire de Lubero

D'une allocation de 20 705 822 d'euros (dont 12 millions d'euros du FED), l'objectif global de ce projet est de contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnemental unique de la République démocratique du Congo, en augmentant les retombées économiques positives pour les populations environnantes.

Il s'agit, d'une part, de renforcer la contribution des ressources naturelles renouvelables des aires protégées au développement socio-économique local des populations et, d'autre part, de contri-

buer aux filières d'agriculture durable performantes, à l'augmentation des échanges et des revenus des plus pauvres ainsi qu'à une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des plus vulnérables aux changements climatiques. En effet, la construction d'un barrage de 12.18 MW est une réponse à la demande importante d'énergie de la part du secteur de transformation agricole, mais aussi des ménages et des infrastructures sociales dans le territoire de Lubero. Le projet est exécuté sur une période de 30 mois par la Fondation Virunga.

Projet Formation, Recherche, Environnement dans la Tshopo

Le projet de Formation, Recherche, Environnement dans la Tshopo (FORETS) est une action qui se définit comme une contribution substantielle de développement intégré du paysage, notamment la réserve de biosphère de Yangambi, en RDC.

D'une allocation de 27 120 000 euros (dont 24 400 000 d'euros du FED), cette action de 30 mois vise des objectifs spécifiques ayant trait à la conservation et à la valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques, afin de contribuer au développement durable des populations riveraines.

Exécutées par le CIFOR, les activités se développent sur l'axe Yangambi-Kisangani, dans la province de la Tshopo. Elles concernent non seulement l'appui aux communautés locales, à travers des actions de sensibilisation, de vulgarisation et d'encadrement, mais aussi le renforcement des ressources humaines nationales, notamment par le biais de formations formelles universitaires, du type LMD.



Restauration des écosystèmes du parc national des Virunga et valorisation durable de ses ressources naturelles

L'Afrique centrale se caractérise par l'abondance des potentialités en ressources naturelles et par une position stratégique au cœur du continent. Le bassin du Congo abrite la seconde réserve forestière mondiale et contient une réserve très importante de ressources naturelles ; tels le bois, les minerais et les ressources énergétiques. Il joue également un rôle vital dans la régulation des gaz à effet de serre de la planète et abrite une réserve essentielle de la biodiversité mondiale.

Avec un potentiel agricole important, en raison de l'existence de terres arables de qualité et de conditions climatiques favorables, l'exploitation des ressources naturelles représente une opportunité pour le développement des pays. Les ressources forestières et fauniques du bassin du Congo font l'objet de nombreuses convoitises et de pillage faisant peser des menaces sur l'environnement.

L'enveloppe régionale du 11e FED pour l'Afrique centrale prévoit un montant initial de 350 millions d'euros qui seront consacrés à 3 domaines prioritaires :

- L'intégration politique et coopération en matière de sécurité et de paix ;
- L'intégration économique et commerciale ;
- La gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.

Dans le domaine de l'environnement, la politique générale en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles de la CEEAC, avec ses douze axes d'orientation stratégique, permettra d'aborder les problèmes de l'environnement sous un angle régional par une mise en cohérence des initiatives nationales de planification sectorielle.

Des progrès sont attendus dans le domaine de la gestion des ressources forestières, y compris par la signature d'accords volontaires de partenariat (AVP) du « Forest Law Enforcement, Governance and Trade » (FLEGT).

À ce titre, un document d'action portant sur le programme d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragilisés phase6-ECOFAC VI a été validé au mois d'octobre, à Bruxelles, par le comité FED.

La signature de la convention de financement entre la CEEAC et l'Union européenne est prévue au premier trimestre 2017.

Pour assurer une synergie entre le PIR et le PIN, la gestion de ce projet se fera de façon centralisée, à l'instar de celle d'ECOFAC IV, et les Ordonnateurs nationaux seront fortement impliqués dans le processus de mise en oeuvre et le suivi des activités.





PASSATION DES MARCHÉS & BILAN FINANCIER DU PROGRAMME INDICATIF NATIONAL RA2016



La passation des marchés constitue une des activités majeures assurées par les services de l'Ordonnateur national, dans le cadre du financement de l'Union européenne. Les actions mises en place au cours de l'année 2016 se placent dans la continuité de celles de l'exercice précédent.

En effet, plusieurs processus lancés au cours de l'année 2015 ont été pilotés de manière satisfaisante ; donnant lieu à 32 contrats, estimés à plus de 12 000 000 euros, conclus à l'issue de l'attribution de 18 marchés, sur un total de 44 marchés enregistrés tout au long de cette période.

Ce rapport-bilan se propose donc de faire un relevé des activités entreprises à l'aune des prévisions de marchés enregistrées en début d'exercice, d'une part, et rehausse en même temps la transparence des pratiques d'attribution des contrats dans le cadre des actions extérieures de l'Union européenne, d'autre part.

Au regard du graphique de répartition des contrats par type de marché, ci-dessous, il va sans dire que la prédominance, en matière de contrats conclus, revient aux marchés de fournitures, avec un total de 24 contrats, et ce, en raison de la dotation, cette année, de plusieurs hôpitaux généraux de référence (HGR) de RDC, en équipements médicaux et non médicaux, dans le cadre du projet d'appui au Plan national de développement sanitaire (PA PNDS).

PASSATION DES MARCHES

Données statistiques des marchés attribués par province - Année 2016

	PROGRAMMES						TYPE DE CONTRATS			TOTAL MARCHÉS ATTRIBUÉS
	PARJ	PARJE	PARP II	PANAV	PAPND	PAP OMD	TRAVAUX	FOURNITURES	SERVICES	
KINSHASA	3		2	1		2	1	4	3	
BANDUNDU										
KASAI CENTRAL	6				3		2	7		
EQUATEUR										
NORD-KIVU		2			3		1	4		
SUD-KIVU										
KONGO CENTRAL	5						1	4		
KASAI ORIENTAL					3			3		
PROVINCE ORIENTALE					2			2		
							5	24	3	32 CONTRATS ATTRIBUÉS

Répartition des contrats attribués par type de marché

	PROJET	SECTEUR	BÉNÉFICIAIRE	INTITULÉ DU MARCHÉ	PROVINCES BÉNÉFICIAIRES	TYPE	NOMBRE DE CONTRATS ATTENDUS (ALLOTISSEMENT)	NIVEAU DU PROCESSUS AU 31-12-2016
1	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Fourniture, livraison et service après-vente des signaux de balisage	KINSHASA	Fournitures	1	Attribué
2	PARJ	Justice	Ministère de la Justice	Fourniture et livraison de véhicules 4x4 tout-terrain, de fourgons cellulaires, de motos, de camions, et de bus pour le renforcement du secteur judiciaire en RDC (lot 1)	KINSHASA, BAS-CONGO & KASAI OCCIDENTAL	Fournitures	1	Attribué
3	PARJ	Justice	Ministère de la Justice	Fourniture et livraison d'équipements de bureau et groupe électrogène pour le renforcement du secteur judiciaire en RDC (Kinshasa, Kongo Central et Kasai Central)	KINSHASA, KONGO CENTRAL & KASAI CENTRAL	Fournitures	4	Attribué
4	PARJ	Justice	Ministère de la Justice	Fourniture et Livraison de mobilier de bureau pour les bâtiments construits dans le cadre du programme d'appui à la réforme de la justice (2e phase)	KINSHASA, KONGO CENTRAL & KASAI CENTRAL	Fournitures	6	Attribué
5	PARJ	Justice	Ministère de la Justice	Travaux de construction de deux tribunaux de Grande Instance à Kananga et Tshikapa au Kasai Occidental	KASAI CENTRAL	Travaux	2	Attribué
6	PARJ	Justice	Ministère de la Justice	Travaux de réhabilitation de la prison de Luzumu	KONGO CENTRAL	Travaux	1	Attribué
7	PARJE	Justice	Ministère de la Justice	Fourniture de 40 motos pour le renforcement du secteur judiciaire à l'Est de la RDC	NORD-KIVU	Fournitures	1	Attribué
8	PARJE	Justice	Ministère de la Justice	Travaux de construction du nouveau Palais de Justice à GOMA dans le Nord-Kivu	NORD-KIVU	Travaux	1	Attribué
9	PARP II	Police	Ministère de l'Intérieur	Travaux de construction de l'Académie de Police à Kimpoko dans la commune de Maluku/Kinshasa	KINSHASA	Travaux	1	Attribué
10	PARP II	Police	Ministère de l'Intérieur	Mission de surveillance et contrôle des travaux de construction de l'Académie de Police à Kimpoko	KINSHASA	Services	1	Attribué
11	PAP-OMD	Santé	Ministère de la Santé	Recrutement d'une assistance technique au Projet d'accélération des progrès vers les objectifs 4&5 du Millénaire pour le Développement (PAP-OMD)	KINSHASA	Services	1	Attribué
12	PAP-OMD	Santé	Ministère de la Santé	Recrutement d'une AT pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction et/ou de réhabilitation des structures hospitalières, l'élaboration des plans directeurs et D.A.O	KASAI CENTRAL ET KASAI ORIENTAL	Services	1	Attribué
13	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Fourniture de mobilier de bureau au profit des hôpitaux généraux de référence	NORD KIVU, PROVINCE ORIENTALE, KASAI CENTRAL ET KASAI ORIENTAL	Fournitures	2	Attribué
14	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Fourniture de 12 panneaux solaires pour les hôpitaux généraux de référence (HGR)	NORD KIVU, PROVINCE ORIENTALE, KASAI CENTRAL ET KASAI ORIENTAL	Fournitures	1	Attribué
15	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Fourniture de 19 items d'équipements informatiques, de reprographie et de matériels divers de bureautique pour 21 HGR	NORD KIVU, PROVINCE ORIENTALE, KASAI CENTRAL ET KASAI ORIENTAL	Fournitures	2	Attribué
16	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Fourniture de groupes électrogènes pour 14 hôpitaux généraux de référence (HGR)		Fournitures	2	Attribué

PASSATION DES MARCHES

17	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Fourniture et livraison de produits médicaux pour le renforcement des fonds de roulement de 21 Zones de Santé et 4 Centrales de Distribution Régionales des provinces du Kasai Oriental, du Kasai Central, du Nord-Kivu et de la Province Orientale.	KASAI ORIENTAL, KASAI CENTRAL, NORD KIVU & PROVINCE ORIENTALE	Fournitures	1	Attribué
18	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Fourniture et mise en Service d'équipements biomédicaux hospitaliers	KASAI OCCIDENTAL, KASAI ORIENTAL, NORD KIVU, PROVINCE	Fournitures	1	Attribué
19	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction de l'hôpital général de référence de Tshilenge dans la Province du Kasai Oriental	KASAI ORIENTAL	Travaux	3	En cours
20	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction des bâtiments de la division provinciale de la Santé à Mbuji Mayi, dans la Province du Kasai Oriental	KASAI ORIENTAL	Travaux	1	En cours
21	PAPNDS	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction de la Centrale d'Approvisionnement et de Distribution de Médicaments Essentiels à Kananga (CADIMEK)	KASAI CENTRAL	Travaux	1	En cours
22	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Recrutement d'une AT opérationnelle au centre de traitement des données de la RVF	KINSHASA	Services	1	En cours
23	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Modélisation hydraulique 3D et trajectographie de la passe rocheuse de Kandolo et expertise de la passe de Gundji	KINSHASA	Services	1	En cours
24	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Etude hydraulique monodimensionnelle du fleuve Congo et de la rivière Kasai	KINSHASA	Services	1	En cours
25	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Etude hydraulique monodimensionnelle du fleuve Congo et de la rivière Kasai	EQUATEUR	Travaux	1	En cours
26	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation d'entrepôts vétustes, démolition d'une grue vétuste au port de Kalundu	SUD-KIVU	Travaux	1	En cours
27	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation d'entrepôts vétustes au port de Kisangani-Rive droite	TSHOPO	Travaux	1	En cours
28	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation d'entrepôts vétustes au port de Kisangani-Rive gauche	TSHOPO	Travaux	1	En cours
29	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation du Chantier naval de la RVF	KINSHASA	Travaux	1	En cours
30	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Travaux de pose des échelles limnimétriques	KINSHASA	Travaux	1	En cours
31	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Travaux d'installation des signaux de balisage fixe de rive dans les passes critiques du fleuve Congo et de la rivière Kasai	KINSHASA	Travaux	1	En cours
32	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Fourniture de matériel et équipements slipway RVF	KINSHASA	Travaux	1	En cours
33	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Fourniture matériels et équipements pour les ateliers RVF	KINSHASA	Fournitures	1	En cours
34	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Conception, fabrication, fourniture et livraison de bateaux multifonction modulaires à la RVF	KINSHASA	Fournitures	3	En cours
35	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Fourniture de pièces de rechange, petits matériels et consommables pour les bateaux de la RVF	KINSHASA	Fournitures	12	En cours
36	PANAV	Transport Fluvial	Ministère des Transports	Fourniture d'une vedette hydrographique pour la RVF	KINSHASA	Fournitures	1	En cours
37	P-AON	-	COFED	Recrutement d'une expertise technique pour appuyer les services de l'Ordonnateur national et les projets en matière de communication et visibilité	KINSHASA	Services	1	En cours

38	P-AON	-	COFED	Recrutement d'une mission d'assistance technique à la COFED	KINSHASA	Services	1	En cours
39	PROGRESS	Défense	Ministère de la Défense	Études techniques, architecturales et supervision des travaux de rénovation du siège de MDNAC-R	KINSHASA	Services	1	En cours
40	PROGRESS	Défense	Ministère de la Défense	Supervision des travaux d'extension du MDNAC-R	KINSHASA	Services	1	En cours
41	RN3	Routes	Ministère des ITPR	Études nécessaires à la réhabilitation de l'Axe Goma-Walikale-Lubutu-Kisangani (RN3)	NORD-KIVU	Services	1	En cours
42	RN1	Routes	Ministère des ITPR	Visibilité du Projet de réhabilitation de la RN1	BANDUNDU	Services	1	En cours
43	PRO DS	Santé	Ministère de la Santé	Assistance technique au Programme de renforcement de l'Offre et Développement de l'accès aux Soins de Santé (PRO DS)	KINSHASA	Services	1	En cours
44	PARJE	Justice	Ministère de la Justice	Fourniture de mobilier au profit du Palais de Justice de Goma	NORD-KIVU	Fournitures	1	En cours

PASSATION DES MARCHES

Tableau n° 1 : Engagements financiers 9ème FED - en euros

N°	N° CRIS	INTITULÉ PROJETS/PROGRAMMES/COMPOSANTES	FINANCEMENT		CUMUL DES RÉALISATIONS AU 31/12/2015	REALISATIONS 2016	CUMUL DES RÉALISATIONS AU 31/12/2016	Taux de Décaissement	ÉTAT
			ALLOCATION	NATURE DU FINANCEMENT PRÊTS, DON				%	
								€	
S E C T E U R : G O U V E R N A N C E									
1	015255	Programme d'appui à la justice	18,718,499.00	D	18,718,498.52	0.00	18,718,498.52	100.00	Clôturé
2	016489	A.T. pour la mise en œuvre de l'Unité de police intégrée	200,000.00	D	130,985.00	0.00	130,985.00	65.49	Clôturé
3	016887	Programme d'appui au processus électoral	105,000,000.00	D	101,610,000.00	0.00	101,610,000.00	96.77	Clôturé
4	015978	Augmentation plafond du premier programme appui institutionnel	18,528,606.00	D	16,434,138.42	0.00	16,434,138.42	88.70	Clôturé
5	017878	Programme d'appui au processus électoral	60,000,000.00	D	58,796,429.37	0.00	58,796,429.37	97.99	Clôturé
6	020693	Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques	4,500,000.00	D	4,176,324.04	0.00	4,176,324.04	92.81	Clôturé
7	020694	Restauration de la justice à l'est du Congo	7,900,000.00	D	5,637,902.45	0.00	5,637,902.45	71.37	Clôturé
8	020731	Programme d'appui à la gouvernance en RDC	33,000,000.00	D	27,773,154.00	34,891.55	27,808,045.55	84.27	En cours
9	018990	Appui à la CENI	3,000,000.00	D	1,313,281.12	0.00	1,313,281.12	43.78	Clôturé
10	019079	Soutien à la réforme de la police	2,315,792.00	D	1,922,772.09	0.00	1,922,772.09	83.03	Clôturé
11	017373	Soutien à la réforme de la police	2,821,798.00	D	2,821,798.00	0.00	2,821,798.00	100.00	Clôturé
Sous-Total Gouvernance			255,984,695.00		239,335,283.01	34,891.55	239,370,174.56	93.51	
S E C T E U R : S A N T É									
12	017858	Programme santé 9e FED	80,000,000.00	D	74,602,401.33	0.00	74,602,401.33	93.25	Clôturé
Sous-Total Santé			80,000,000.00		74,602,401.33	0.00	74,602,401.33	93.25	
S E C T E U R : I N F R A S T R U C T U R E									
13	015990	Programme d'appui à la réhabilitation — PAR II	130,713,048.00	D	128,421,247.53	0.00	128,421,247.53	98.25	Clôturé
14	018667	Projet d'assainissement urbain à Kinshasa — PAUK	22,000,000.00	D	21,575,466.83	0.00	21,575,466.83	98.07	Clôturé
15	018717	Soutien à l'amélioration de la sécurité aérienne en RDC	5,000,000.00	D		0.00	0.00	0.00	Annulé
Sous-Total Infrastructures			157,713,048.00		149,996,714.36	0.00	149,996,714.36	95.11	
S E C T E U R : A P P U I P O S T - C O N F L I T									
16	016469	Réhabilitation et réintégration socio-économique à l'Est	25,654,472.00	D	25,654,472.00	0.00	25,654,472.00	100.00	Clôturé
17	020696	Réhabilitation et réintégration socio-économique dans les régions de l'est de la RDC	75,000,000.00	D	74,240,354.40	19,482.86	74,259,837.26	99.01	En cours
Sous-Total Post-conflit			100,654,472.00		99,894,826.40	19,482.86	99,914,309.26	99.26	
S E C T E U R H O R S C O N C E N T R A T I O N									
ENVIRONNEMENT									
18	018886	Projet d'appui à la réforme de l'institution en charge des aires protégées	4,800,000.00	D	4,388,345.49	0.00	4,388,345.49	91.42	Clôturé
19	016394	Renforcement des capacités de gestion réhab.aires protégées	6,000,000.00	D	5,818,147.49	0.00	5,818,147.49	96.97	Clôturé
Sous-Total Environnement			10,800,000.00		10,206,492.98	0.00	10,206,492.98	94.50	

N°	N° CRIS	INTITULÉ PROJETS/PROGRAMMES/COMPOSANTES	FINANCEMENT		CUMUL DES RÉALISATIONS AU 31/12/2015	RÉALISATIONS 2016	CUMUL DES RÉALISATIONS AU 31/12/2016	TAUX DE DÉCAISSEMENT	ÉTAT
			ALLOCATION	NATURE DU FINANCEMENT PRÊTS, DON					
			€						
A G R I C U L T U R E E T D É V E L O P P E M E N T R U R A L									
20	016504	Évaluation des capacités opérationnelles stations de l'INERA	43,709.00	D	43,709.00	0.00	43,709.00	100.00	Clôturé
21	016356	Contribution à la relance de la production agricole	14,400,000.00	D	14,028,175.35	0.00	14,028,175.35	97.42	Clôturé
22	017958	Programme de relance de la recherche agricole et forestière	7,995,000.00	D	7,962,285.40	0.00	7,962,285.40	99.59	Clôturé
Sous-Total Agriculture et dev rural			22,438,709.00		22,034,169.75	0.00	22,034,169.75	98.20	
R E N F O R C E M E N T D E S C A P A C I T É S									
23	020728	Appui à l'Ordonnateur national en RDC	6,000,000.00	D	5,277,061.91	0.00	5,277,061.91	87.95	Clôturé
24	017373	Facilité de coopération technique	3,000,000.00	D	2,821,798.00	0.00	2,821,798.00	94.06	Clôturé
25	019673	Facilité de coopération technique	5,700,000.00	D	5,274,373.12	0.00	5,274,373.12	92.53	Clôturé
Sous-Total Renf des capacités			14,700,000.00		13,373,233.03	0.00	13,373,233.03	90.97	
P R O G R A M M E R É G I O N A L									
26	017791	ECOFAC IV	38,150,000.00	D	34,080,501.06	0.00	34,080,501.06	89.33	Clôturé
Sous-Total Programme régional			38,150,000.00		34,080,501.06	0.00	34,080,501.06	89.33	
Sous-Total Hors concentration			86,088,709.00		79,694,396.82	0.00	79,694,396.82	92.57	
TOTAL GÉNÉRAL			680,440,924.00		643,523,621.92	54,374.41	643,577,996.33	94.58	

BILAN FINANCIER

Tableau n° 2 : Engagements financiers 10ème FED - en euros

N°	CODE COMPTABLE	SECTEURS	LIBELLÉ DE L'ENGAGEMENT FINANCIER	ENGAGEMENTS PRINCIPAUX	CUMUL DES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS AU 31/12/2016	PAIEMENTS CUMULÉS AU	RÉALISATIONS 2016	PAIEMENTS CUMULÉS AU	TAUX DE DÉCAISSEMENT
						31/12/15		31/12/16	%
1	021349	GOUVERNANCE	Programme d'appui aux Parlements	4,685,670.90	4,680,597.17	4,584,844.96	21,762.20	4,606,607.16	98.31
2	021350		Programme d'appui à la réforme de la Police	17,000,000.00	16,905,667.89	11,459,496.43	1,909,890.51	13,369,386.94	78.64
3	021351		Projet d'appui à la réforme de la Justice PARJ	30,227,736.77	30,130,244.55	14,611,231.64	6,942,347.51	21,553,579.15	71.30
4	021352		Projet d'appui à la modern. des Finances pub. PAMFIP	10,000,000.00	9,139,874.76	6,771,503.29	1,790,980.68	8,562,483.97	85.62
5	021561		Programme d'appui à la décentralisation en RDC	15,000,000.00	14,252,343.49	7,614,767.94	1,557,563.50	9,172,331.44	61.15
6	022855		Appui aux élections	41,500,000.00	41,202,612.68	36,096,805.01	3,179,908.22	39,276,713.23	94.64
Gouvernance				118,413,407.67	116,311,340.54	81,138,649.27	15,402,452.62	96,541,101.89	81.53
7	021511	SANTÉ	Programme d'appui au plan national de développement sanitaire	53,857,442.00	51,627,698.94	41,733,773.67	2,834,858.77	44,568,632.44	82.75
8	023801		Projet d'accélération de l'atteinte des OMD 4 & 5 en RDC	40,000,000.00	31,546,078.00	24,864,347.82	2,858,499.78	27,722,847.60	69.31
Santé				93,857,442.00	83,173,776.94	66,598,121.49	5,693,358.55	72,291,480.04	77.02
9	021535	INFRASTRUCTURE	Projet d'entretien et réhab. des infr. routières & d'amélioration de l'assain. urbain PARAU	109,410,191.99	106,157,709.90	104,738,908.26	1,674,644.12	106,413,552.38	97.26
10	021536		Programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC	60,000,000.00	41,573,875.35	11,526,785.57	12,938,629.89	24,465,415.46	40.78
11	022738		Réhabilitation de la voirie de GOMA	28,500,000.00	25,820,235.50	10,582,169.65	9,004,490.41	19,586,660.06	68.73
12	022739		Route nationale n° 1 RN1	113,700,000.00	103,715,867.00	40,909,879.57	23,535,763.78	64,445,643.35	56.68
Infrastructures				311,610,191.99	277,267,687.75	167,757,743.05	47,153,528.20	214,911,271.25	68.97
13	021032	HORS CONCENTRATION	Politique nationale de conservation et gestion de la forêt et de la biodiversité	33,360,000.00	33,123,855.36	30,582,510.63	478,640.63	31,061,151.26	93.11
14	021348		Programme d'aide au Commerce	16,000,000.00	14,783,630.41	13,218,695.72	658,727.95	13,877,423.67	86.73
15	021425		Programme d'appui à l'Ordonnateur national	6,556,254.94	6,473,888.05	6,473,873.46	0.00	6,473,873.46	98.74
16	021694		Facilité de Coopération Technique — TCF III	2,721,293.26	2,733,004.42	2,736,704.10	0.00	2,736,704.10	100.57
17	022915		Facilité de Coopération Technique — TCF IV	6,551,082.97	6,444,078.74	6,011,460.62	98,716.47	6,110,177.09	93.27
	022726		Appui aux Organisations de la société civile	4,000,000.00	3,800,000.00	989,236.60	0.00	989,236.60	24.73
Hors Concentration				69,188,631.17	67,358,456.98	60,012,481.13	1,236,085.05	61,248,566.18	88.52
Total enveloppe A				593,069,672.83	544,111,262.21	375,506,994.94	69,485,424.42	444,992,419.36	75.03
18	022623	AIDE NON PROGRAMMABLE / ENVELOPPE B	Projet d'appui au STAREC – Volet santé	4,890,000.00	4,854,723.00	4,851,832.52	0.00	4,851,832.52	99.22
19	022398		PARJE UHAKI SAFI (Programme d'appui à la réforme de la Justice à l'est de la RDC)	18,435,295.90	17,495,100.28	9,187,575.08	3,386,435.19	12,574,010.27	68.21
20	022551		Projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'est de la RDC (PASTAR)	20,620,000.00	14,870,817.63	15,445,057.09	2,168.07	15,447,225.16	74.91
21	021645		Programme d'Appui budgétaire à la Stabilisation économique de la RDC	22,620,000.00	22,620,000.00	22,620,000.00	0.00	22,620,000.00	100.00
22	022389		VFLEX — Appui budgétaire pour atténuer les effets de la crise écon. et financière en RDC	50,000,000.00	50,000,000.00	50,000,000.00	0.00	50,000,000.00	100.00
23	023084		Office d'aide humanitaire ECHO	9,975,000.00	9,975,000.00	9,975,000.00	0.00	9,975,000.00	100.00
	024301		Initiative contre les violences basées sur le genre	20,000,000.00	19,500,000.00	11,826,087.32	4,999,578.24	16,825,665.56	84.13
Aide non programmable				146,540,295.90	139,315,640.91	123,905,552.01	8,388,181.50	132,293,733.51	90.28
TOTAL PROGRAMME INDICATIF NATIONAL				739,609,968.73	683,426,903.12	499,412,546.95	77,873,605.92	577,286,152.87	78.05

Tableau n° 3 : Engagements financiers 11ème FED - en euros

N°	CODE COMP-TABLE	SECTEURS	LIBELLÉ DE L'ENGAGEMENT FINANCIER	ENGAGEMENTS PRINCIPAUX	CUMUL DES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS AU 31/12/2016	PAIEMENTS CUMULÉS AU	RÉALISATIONS 2016	PAIEMENTS CUMULÉS AU	TAUX DE DÉCAISSEMENT
						31/12/15		31/12/16	%
2	036193	GOUVERNANCE	Programme d'appui à la réforme de la Sécurité - Volet Défense	25,000,000.00	15,580,650.00	1,500,000.00	2,377,326.03	3,877,326.03	15.51
Gouvernance			25,000,000.00	15,580,650.00	1,500,000.00	2,377,326.03	3,877,326.03	15.51	
	033822	SANTÉ	Amélioration de l'état de santé de la population de 7 zones prov or	5,000,000.00	4,800,000.00	2,805,959.00	1,514,041.00	4,320,000.00	86.40
7	038165		Programme de renforcement de l'Offre et Développement de l'accès aux Soins de Santé en RDC "PRODS"	145,000,000.00	31,150,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Santé			150,000,000.00	35,950,000.00	2,805,959.00	1,514,041.00	4,320,000.00	2.88	
11	038614	INFRASTRUCTURES	Réhabilitation de la Route Nationale n° 1 - Section Tshikapa - Mbujimayi	150,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Infrastructures			150,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
15	034686	HORS CONCENTRATION	Programme d'appui à l'Ordonnateur national	8,000,000.00	4,698,706.46	1,900,582.93	2,227,865.13	4,128,448.06	51.61
	034692		Facilité de Coopération Technique V	10,000,000.00	3,827,649.46	0.00	2,308,020.27	2,308,020.27	23.08
	037685		Environnement et agriculture durable	120,000,000.00	89,600,000.00	0.00	13,910,498.73	13,910,498.73	11.59
Hors Concentration			138,000,000.00	98,126,355.92	1,900,582.93	18,446,384.13	20,346,967.06	14.74	
Total enveloppe A			463,000,000.00	149,657,005.92	6,206,541.93	22,337,751.16	28,544,293.09	6.17	
23							0.00	0.00	
Total enveloppe B			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
TOTAL PROGRAMME INDICATIF NATIONAL			463,000,000.00	149,657,005.92	6,206,541.93	22,337,751.16	28,544,293.09	6.17	

BILAN FINANCIER

Tableau n° 4 : Décaissements 2016 par FED et par secteur

SECTEUR	FED 9	FED 10	FED 11	TOTAL PAR SECTEUR EN VALEUR	TOTAL PAR SECTEUR EN %
GOUVERNANCE	34,891.55 €	15,402,452.62 €	2,377,326.03 €	17,814,670.20 €	17.77%
SANTÉ	0.00 €	5,693,358.55 €	1,514,041.00 €	7,207,399.55 €	7.19%
INFRASTRUCTURES	0.00 €	47,153,528.20 €	0.00 €	47,153,528.20 €	47.03%
HORS CONCENTRATION	0.00 €	1,236,085.05 €	18,446,384.13 €	19,682,469.18 €	19.63%
AIDE NON PROGRAMMABLE	19,482.86 €	8,388,181.50 €	0.00 €	8,407,664.36 €	8.39%
TOTAL	54,374.41 €	77,873,605.92 €	22,337,751.16 €	100,265,731.49 €	100.00%

La ventilation de l'ensemble des décaissements réalisés au courant de l'exercice 2016 sous analyse se présente comme suit : Secteur infrastructures 47,03 % de l'enveloppe globale. La santé et la gouvernance ont respectivement 7,19 % et 17,77 % ; tandis que les secteurs hors concentration totalisent 19,63 %. Enfin, l'aide non programmable représente 8,39 % des décaissements réalisés.

Synthèse des décaissements par secteur

SECTEUR	TOTAL PAR SECTEUR EN %
GOUVERNANCE	17.77%
SANTÉ	7.19%
INFRASTRUCTURES	47.03%
HORS CONCENTRATION	19.63%
AIDE NON PROGRAMMABLE	8.39%
TOTAL	100.00%

Graphique n° 1 : Evolution du volume des paiements COFED + DUE (en millions d'euros)

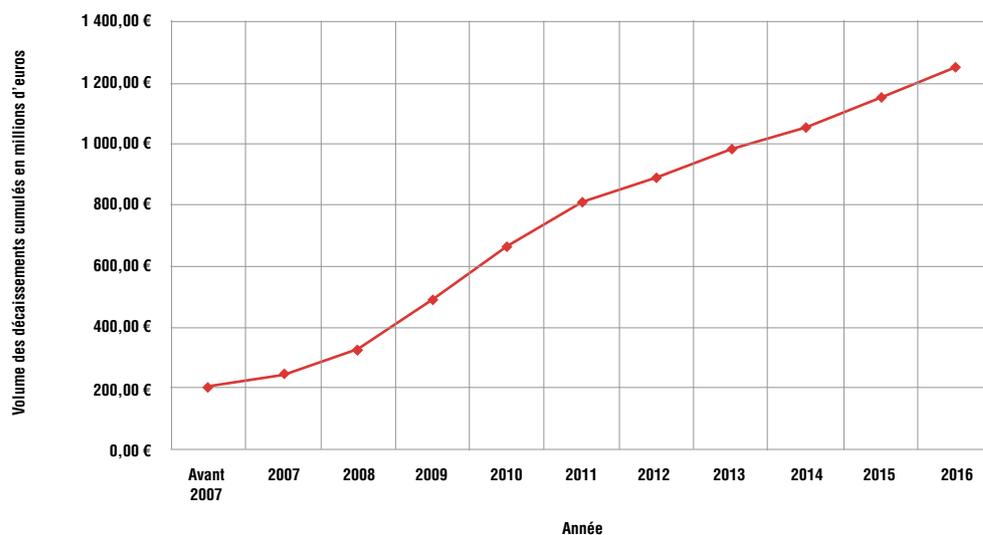


Tableau n° 5 : Volume des décaissements cumulés en millions d'euros

ANNÉE	VOLUME DES DÉCAISSEMENTS EN MILLION D'EUROS	VOLUME DES DÉCAISSEMENTS CUMULÉS EN MILLION D'EUROS
AVANT 2007	207.52	207.52 €
2007	37.00	244.52 €
2008	82.00	326.52 €
2009	168.00	494.52 €
2010	172.00	666.52 €
2011	146.00	812.52 €
2012	78.00	890.52 €
2013	94.30	984.82 €
2014	71.51	1,056.33 €
2015	94.73	1,151.06 €
2016	100.27	1,251.33 €
TOTAL	1,251.33	

Graphique n° 2 : Répartition des décaissements par secteur en 2016

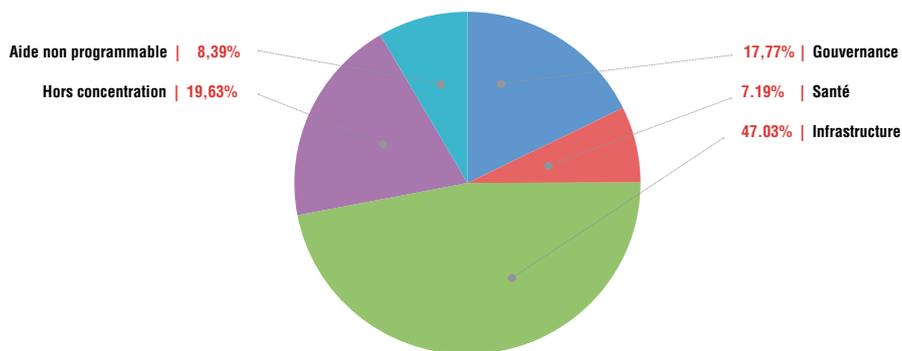


Tableau n° 6 : Tableau de dotations par secteur et par FED

SECTEUR	FED 9	FED 10	FED 11	TOTAL PAR SECTEUR EN VALEUR	TOTAL PAR SECTEUR EN %
GOUVERNANCE	255,984,695.00 €	118,413,407.67 €	25,000,000.00 €	399,398,102.67 €	21.21%
SANTÉ	80,000,000.00 €	93,857,442.00 €	150,000,000.00 €	323,857,442.00 €	17.20%
INFRASTRUCTURES	157,713,048.00 €	311,610,191.99 €	150,000,000.00 €	619,323,239.99 €	32.89%
HORS CONCENTRATION	86,088,709.00 €	69,188,631.17 €	138,000,000.00 €	293,277,340.17 €	15.57%
AIDE NON PROGRAMMABLE	100,654,472.00 €	146,540,295.90 €	0.00 €	247,194,767.90 €	13.13%
TOTAL	680,440,924.00 €	739,609,968.73 €	463,000,000.00 €	1,883,050,892.73 €	100.00%

BILAN FINANCIER

Tableaux financiers 10e FED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
APPUI À LA POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION ET GESTION DES FORETS ET BIODIVERSITÉ
 Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
 Numéro du Projet : 021032
 Montant Engagé : 33 360 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
219879	Appui à l'UNIKIS. Composante Formation du Programme Xème FED. " Appui à la Politique Nationale de Conservation et gestion des forêts et biodiversité "	ND	4,220,000.00	0.00	4,220,000.00	0.00
220130	Appui à l'ERAIFT. Composante Formation du Programme Xème FED " Appui à la Politique Nationale de Conservation et gestion des forêts et biodiversité "	ND	4,220,000.00	0.00	4,220,000.00	0.00
220963	Projet d'appui à la gestion durable des ressources naturelles du parc national de la Garamba	Subvention	5,000,000.00	4,955,656.54	44,343.46	99.11
220967	Appui à la relance de la gestion du parc national des Virunga	Subvention	10,808,206.00	10,000,000.00	808,206.00	92.52
234897	Projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de biodiversité du parc national de la Salonga	Subvention	3,530,000.00	2,814,633.77	715,366.23	79.73
234946	Projet d'appui à la relance des activités de conservation et de valorisation du Parc National de l'Upemba	Subvention	2,530,000.00	2,440,935.36	89,064.64	96.48
354348	Renforcement Cellule Environnement Min. de l'Envi. et Dev. durable, ME&DD	Subvention	463,985.00	449,217.18	14,767.82	96.82
366239	Formation et professionnalisation des gardes de l'ICCN au Parc National des Virunga	Subvention	350,381.00	280,305.00	70,076.00	80.00
TOTAUX			31,122,572.00	20,940,747.85	10,181,824.15	67.28

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE
 Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON-DUE : OP)
 Numéro du Projet : 021348
 Montant Engagé : 16 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
253629	Contrat de services AT UGP Aide au Commerce	Service	2,062,136.00	1,842,778.21	219,357.79	89.36
259045	DP 0 UGP Aide au Commerce	Devis - Programme	476,000.00	120,631.76	355,368.24	25.34
266115	Devis Programme 1 Programme Aide au Commerce	Devis - Programme	1,813,900.00	490,351.37	1,323,548.63	27.03
273234	Formation des Formateurs de la RD Congo aux actes uniformes OHADA	Service	314,037.00	272,737.60	41,299.40	86.85
293146	DP 2 Programme d'Aide au Commerce	Devis - Programme	975,000.00	621,611.44	353,388.56	63.76
295753	Contrat de fourniture de matériels informatiques et bureautiques au profit de la Direction Générale des Douanes et Accises	Fournitures	378,657.73	378,657.73	0.00	100.00

303962	Fourniture de matériels et fourniture de laboratoire au profit de l'Office Congolais de Contrôle (OCC)/laboratoire de Lubumbashi	Fournitures	377,576.34	377,576.34	0.00	100.00
311327	Fourniture matériels de laboratoire au profit de l'OCC - Dir Gén KIN	Fournitures	708,885.14	708,885.14	0.00	100.00
314649	Construction et réhabilitation de bâtiment pour des tribunaux de commerce à Kananga en RDC Lot 4	Travaux	185,262.88	184,880.66	382.22	99.79
314707	Construction et réhabilitation de bâtiment pour des tribunaux de commerce à Boma en RDC Lot 1	Travaux	94,018.02	27,339.70	66,678.32	29.08
314710	Constr et Réhab bâtiment tribunaux Cce Kolwezi RDC Lot 3	Travaux	195,463.64	110,958.30	84,505.34	56.77
314711	Construct°&Réhab bat. tribunal Cce à Butembo RDC Lot2	Travaux	253,007.06	215,151.64	37,855.42	85.04
317594	DP 3 Programme d'Aide au Commerce	Devis - Programme	2,276,354.00	1,304,068.60	972,285.40	57.29
317615	Réhabilitation des bureaux de douanes (Lot 1 Kin Aéroport)	Travaux	40,612.72	39,253.72	1,359.00	96.65
317624	Réhabilitation des bureaux de douanes à Kananga Lot 2	Travaux	48,497.96	48,494.70	3.26	99.99
317627	Réhabilitation des bureaux de douanes de Mbuji Mayi Lot 3	Travaux	36,922.03	36,918.76	3.27	99.99
317660	Réhabilitation des bureaux de douanes de Mwene ditu (Lot4)	Travaux	35,741.00	35,066.00	675.00	98.11
317705	Réhabilitation des bureaux de douanes de Mokambo (Lot 5)	Travaux	59,324.63	56,930.27	2,394.36	95.96
317706	Réhabilitation des bureaux de douanes de KALEMIE (Lot 6)	Travaux	35,000.00	35,000.00	0.00	100.00
317707	Réhabilitation des bureaux de douanes de Bunia Ville (LOT 7)	Travaux	77,891.70	63,495.16	14,396.54	81.52
340199	Fourniture de matériels informatiques et bureautiques à la direction générale des douanes et accises (DGDA)	Fournitures	228,110.00	228,110.00	0.00	100.00
342576	Travaux de construction de deux bareau des douanes à Aru et Mahagi (LOT1ARU)	Travaux	196,478.18	152,796.79	43,681.39	77.77
342580	Travaux de construction de deux bureaux des douanes à Aru et Mahagi (LOT2 MAHAGI)	Travaux	194,939.73	194,939.73	0.00	100.00
348732	Fourniture équipements informatiques et mobiliers de bureau tribunaux de commerce Boma, Butembo et Kananga	Fournitures	21,553.00	21,553.00	0.00	100.00
348735	Fourniture équipements informatiques et mobiliers tribunaux de commerce Boma, Butembo, Kolwezi et Kanga	Fournitures	22,737.00	22,737.00	0.00	100.00
348736	Fourniture équipements informatiques mobiliers pour tribunaux de commerce Boma, Butembo, Kolwezi et Kananga L3	Fournitures	22,737.00	22,737.00	0.00	100.00
348774	Fourniture équipements informatiques et mobiliers pour les tribunaux de commerce Boma, Butembo, Kolwezi et Kananga L4	Fournitures	21,852.00	21,852.00	0.00	100.00
348823	Fourniture équipements informatiques, machine à écrire et mobiliers de bureau pr le tribunaux de commerce de Boma -lot5	Fournitures	21,210.65	21,210.65	0.00	100.00
349097	Fourniture équipements informatiques, machine à écrire et mobiliers de bureau pour le tribunal de commerce de Kolwezi	Fournitures	27,005.65	27,005.65	0.00	100.00
349098	Fourniture équipements informatiques, machines à écrire et mobiliers pr les tribunaux de commerce de Kananga	Fournitures	24,535.65	24,535.65	0.00	100.00
353638	Travaux de construction et réhabilitation du Tribunal de Commerce à Boma	Travaux	176,564.39	55,820.28	120,744.11	31.61
357957	Fourniture de matériel de laboratoire à l'Office Congolais de Contrôle (OCC) en RDCongo	Fournitures	806,377.05	806,377.05	0.00	100.00
TOTAUX			12,208,388.15	8,570,461.90	3,637,926.25	70.20

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROGRAMME D'APPUI AUX PARLEMENTS

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021349

Montant Engagé : 4 685 670,90 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
259789	Contrat d'assistance technique au projet d'appui aux parlements	Services	1,990,875.00	1,916,884.99	73,990.01	96.28
266597	DPO du Programme d'Appui aux Parlements	Devis - Programme	321,584.00	260,137.05	61,446.95	80.89
279246	DP1 du Programme d'Appui aux Parlements	Devis - Programme	1,218,452.00	1,208,615.52	9,836.48	99.19
318791	DPO2 du Programme d'Appui aux Parlements	Devis - Programme	1,153,570.00	1,117,586.18	35,983.82	96.88
TOTAUX			4,684,481.00	4,503,223.74	181,257.26	96.13

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE LA POLICE

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON-DUE : OP)

Numéro du Projet : 021350

Montant Engagé : 17 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
258597	Support à la Réforme de la Gestion des ressources Humaines de la Police Nationale Congolaise. Phase III.	Services	5,500,000.00	0.00	5,500,000.00	0.00
278005	Assistance Technique au Projet d'appui à la réforme de la PNC	Services	1,177,020.00	1,154,802.50	22,217.50	98.11
282407	DPO - PARP	Devis - Programme	153,600.00	119,720.72	33,879.28	77.94
292569	DP1 - PARP	Devis - Programme	639,750.00	553,280.78	86,469.22	86.48
327955	Travaux d'extension des locaux du Service de Gestion et Entretien des Infrastructures (SGEI)/ Commissariat Général PNC	Travaux	164,193.88	158,247.23	5,946.65	96.38
328995	Contrôle des travaux d'extension des locaux du Service de Gestion et Entretien des Infrastructures du Com Gén de la PNC	Travaux	14,000.00	11,200.00	2,800.00	80.00
330527	Etudes, Surveillance et contrôle Tx construct° Académie de Police à Kimpoko (Nsele)	Travaux	278,900.00	96,000.00	182,900.00	34.42
342345	Assistance technique au Programme d'appui à la réforme de la PNC (PARP)	Services	3,299,640.00	3,292,103.77	7,536.23	99.77
348378	Devis programme de démarrage PARP II	Devis - Programme	544,145.00	274,480.60	269,664.40	50.44
353634	Devis - Programme n° 1 PARP II	Devis - Programme	1,692,387.58	1,657,680.19	34,707.39	97.95
373132	Travaux de construction de la première phase de l'académie de la police de Kimpoko en RDC	Travaux	2,858,520.85	285,852.09	2,572,668.76	10.00
374962	AXCESS-CONGO : Surveillance et contrôle des travaux construction ACAPOL	Services	295,640.00	59,128.00	236,512.00	20.00
TOTAUX			16,617,797.31	7,662,495.88	8,955,301.43	46.11

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROJET D'APPUI À LA RÉFORME DE LA JUSTICE

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021351

Montant Engagé : 30 227 736,77 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
270320	Assistance Technique au Projet d'appui à la réforme de la justice	Services	8,053,630.00	7,742,013.94	311,616.06	96.13
278134	Programme d'Appui à la Réforme de la Justice - PARJ - Devis Programme 0	Devis - Programme	166,772.00	50,703.00	116,069.00	30.40
299020	Programme d'Appui à la Réforme de la Justice - PARJ - Devis Programme 1	Devis - Programme	2,501,000.00	1,457,031.47	1,043,968.53	58.26
302237	Fourniture de Matériel Informatique et scanner au profit du PARJ	Fournitures	16,577.00	16,577.00	0.00	100.00
306638	Fourniture, mise en service et service après-vente de 10 véhicules de type 4x4 au profit de l'UGP PARP	Fournitures	314,000.00	314,000.00	0.00	100.00
318807	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot 1 : Etudes relatives à la construction d'un IN Form° Judic de Kin	Travaux	44,847.00	17,938.80	26,908.20	40.00
319011	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot2 : Etude sur construction TGI Kananga, Tshikapa et Luebo et TRIPAIX	Travaux	41,697.00	16,678.80	25,018.20	40.00
319013	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot3 : Etudes relatives à la réhabilitation prison de Tshikapa	Travaux	18,549.00	7,419.60	11,129.40	40.00
319014	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot 4: Etudes relatives à la réhabilitation prison de Luebo	Travaux	76,482.00	30,592.80	45,889.20	40.00
319015	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot 5 : Etudes relatives à la réhabilitation de la prison de Boma	Travaux	32,751.00	13,100.40	19,650.60	40.00
319016	Etude Arch & techn const°&réh infra jud & pén Lot 6: Etudes relatives à la réhabilitat° de la prison de Matadi & Mbanza	Travaux	27,774.00	11,109.60	16,664.40	40.00
330924	TRAVAUX DE REHABILITATION BUREAU ANTENNE UGP-PARJ-KANANGA	Travaux	44,384.34	27,258.24	17,126.10	61.41
337993	Travaux de réhabilitation du Ministère de la Justice et Droits Humains Kinshasa-RDC	Travaux	1,206,158.03	1,206,158.03	0.00	100.00
339046	Fourniture, livraison et mise en service de mobiliers de bureau dans les provinces de Kinshasa, Bas Congo et KOCC	Fournitures	58,902.00	58,902.00	0.00	100.00
339049	Fourniture des mobiliers de bureau du Nouveau Palais de Justice (Lot 4)	Fournitures	175,002.00	175,002.00	0.00	100.00
339076	Fourniture, livraison et mise en service d'équipements informatiques dans les provinces de Kinshasa, Bas Congo et Kasai	Fournitures	61,566.27	61,566.27	0.00	100.00
343109	Programme d'Appui à la Réforme de la Justice - PARJ - Devis Programme 2	Devis - Programme	4,438,232.00	3,746,881.81	691,350.19	84.42
344107	Surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation des locaux du MJDH	Services	63,250.00	63,250.00	0.00	100.00
352456	Assistance technique au Secrétariat du GT JDH	Services	98,241.75	98,241.70	0.05	100.00
356872	Visibilité des actions du PARJ et de ses bailleurs de fonds & Impressions des documents et ouvrages à Kin, Matadi et Kan	Services	325,116.88	246,657.88	78,459.00	75.87
359068	Mise à disposition de salles de séminaires et services pour la restauration pour les états généraux de la Justice	Services	140,000.00	140,000.00	0.00	100.00
359371	Travaux de construction d'un Institut National de Formation Judiciaire	Travaux	1,568,738.41	1,123,692.41	445,046.00	71.63
359679	Fourniture et installation d'un ascenseur au MJDH	Fournitures	64,100.00	54,485.00	9,615.00	85.00
359682	Fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène au MJDH	Fournitures	52,090.50	52,090.50	0.00	100.00
359828	Rénovation des façades du MJDH	Travaux	111,982.06	55,497.21	56,484.85	49.56
360937	Surveillance et contrôle des travaux de construction de deux TGI et deux TRIPAIX de KOCC et INFJ Kin	Services	1,101,150.00	847,943.89	253,206.11	77.01
361398	Surveillance et contrôle des travaux de rénovation des façades du MJDH	Services	17,000.00	4,800.00	12,200.00	28.24
362296	Construction du Tribunal de Grande Instance de Tshikapa (Lot 2)	Travaux	1,801,939.38	1,040,974.50	760,964.88	57.77
362417	Travaux de construction d'un Tribunal de Grande Instance à Kananga dans la Province du Kasai Occidental (Lot 1)	Travaux	1,620,281.28	1,585,841.32	34,439.96	97.87
366713	Fourniture et livraison de cinquante motos, Lot 3	Fournitures	163,570.00	163,570.00	0.00	100.00
368430	Assistance technique au Secrétariat du Groupe Thématique Justice et Droits Humains (GT JDH)	Services	193,616.50	193,616.50	0.00	100.00
370781	Fourniture et Livraison d'un bus à Kinshasa Lot 4	Fournitures	62,400.00	62,400.00	0.00	100.00

BILAN FINANCIER

370848	Fourniture et livraison de véhicules 4x4, fourgons cellulaires, motos, camion et bus pour le renforcement du secteur judiciaire en RDC (Kinshasa, Matadi et Kananga)	Fournitures	252,275.00	252,275.00	0.00	100.00
370857	Fourniture & livraison véhicules 4x4, Fourgons cellulaires, motos, camion et bus pour le renforcement lot 3	Fournitures	102,685.00	102,685.00	0.00	100.00
371581	Travaux de réhabilitation de la prison de Luzumu dans la Province du Bas-Congo en RDC	Travaux	3,127,096.27	1,692,897.40	1,434,198.87	54.14
372470	Fourniture, livraison et mise en service d'équipements informatiques à Kinshasa, à Matadi et à Kananga, LOT 1	Fournitures	55,323.10	22,129.24	33,193.86	40.00
372473	Fourniture, livraison et mise en service gpe électrogène pour le palais de justice Kananga Lot2	Fournitures	14,667.00	14,667.00	0.00	100.00
372476	Fourniture et livraison de mobiliers de bureaux (Kinshasa, Matadi et Kananga) Lot 3	Fournitures	280,577.92	280,577.92	0.00	100.00
372483	SCCM- Fourniture et livraison de mobiliers de bureau spécifique à Kinshasa, Lot 4	Fournitures	13,477.50	13,477.50	0.00	100.00
372909	Fourniture et livraison de deux (02) véhicule 4x4 tous terrains, quatre (4) véhicules tous terrains pour usage , ... LOT1	Fournitures	595,472.00	595,472.00	0.00	100.00
372911	Travaux de Renovation du Bureau de l'Antenne du PARJ KANANGA	Travaux	16,510.77	14,859.70	1,651.07	90.00
373320	PRODIMPEX SA	Fournitures	125,240.00	125,240.00	0.00	100.00
374576	UAC-Livraison et montage de mobilier pour le tribunal de grande instance de Kananga (lot 2)	Fournitures	111,030.00	111,030.00	0.00	100.00
TOTAUX			29,356,154.96	23,911,305.43	5,444,849.53	81.45

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROJET D'APPUI À LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021352

Montant Engagé : 10 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4) = 100 * (2/1)
272406	Assistance technique d'appui au ministère des Finances pour la coordination et l'exécution du Programme d'appui à la modernisation des finances publiques	Services	2,081,924.00	1,948,854.00	133,070.00	93.61
272543	Devis programme n°0 - période de démarrage - PAMFIP	Devis - Programme	297,750.00	178,042.33	119,707.67	59.80
287910	Devis-programme n°1 - période de croisière PAMFIP	Devis - Programme	1,127,772.00	908,474.67	219,297.33	80.55
328931	DEVIS PROGRAMME DE CROISIÈRE N° 2	Devis - Programme	646,878.00	563,687.18	83,190.82	87.14
338201	AGETIP AT mission de surveillance et contrôle des travaux & réhabilitation des bâtiments de DCP & DGRAD	Services	144,892.00	116,219.69	28,672.31	80.21
338229	Fourniture matériels informatiques et réseau pour la DGRAD, DCP & DTO	Fournitures	836,092.89	818,441.66	17,651.23	97.89
340146	Travaux de Réhabilitation des Bâtiments de la DGRAD à Matadi et Boma et de la Division Provinciale des Finances à Matadi	Travaux	330,050.56	324,228.13	5,822.43	98.24
343276	Fourniture d'un Progiciel de Gestion pour la DGRAD, la DCP et la DTO	Fournitures	315,000.00	236,000.00	79,000.00	74.92
344976	Travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments abritant les bureaux de la DCP et de la DGRAD	Travaux	676,361.01	641,604.31	34,756.70	94.86
352595	Travaux de réhabilitation et construction des bâtiments de la DGRAD et de la Division Provinciale des Finances à Lubumbashi	Travaux	449,190.81	401,375.16	47,815.65	89.36
356013	Fourniture équipements et mobiliers de bureau à la DGRAD, la DCP et la DTO	Fournitures	277,697.31	214,464.31	63,233.00	77.23
361040	Devis programme n°3	Devis - Programme	521,000.00	401,558.32	119,441.68	77.07
374871	BGC Travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments abritant les bureaux de la DGRAD et de la division provinciale	Travaux	216,282.59	57,294.06	158,988.53	26.49
375212	Devis programme de croisière 4 PAMFIP	Devis - Programme	1,226,869.80	608,700.00	618,169.80	49.61
TOTAUX			9,147,760.97	7,418,943.82	1,728,817.15	81.10

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROGRAMME D'APPUI À L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021425

Montant Engagé : 6 556 254,94 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
259268	Devis programme n° 1 - Appui à l'ON (01/01-31/12/11)	Devis - Programme	1,272,312.77	1,261,797.81	10,514.96	99.17
259568	Assistance Technique en appui à l'Ordonnateur national du FED en RDC	Services	1,047,994.00	1,017,947.11	30,046.89	97.13
280689	Devis Programme 2 projet d'appui à l'Ordonnateur National du FED	Devis - Programme	1,299,914.07	1,267,527.37	32,386.70	97.51
306950	DP3 Appui à l'Ordonnateur National	Devis - Programme	1,445,875.34	1,396,276.94	49,598.40	96.57
330542	DP 4 Appui à l'Ordonnateur National	Devis - Programme	1,479,526.36	1,473,240.16	6,286.20	99.58
TOTAUX			6,545,622.54	6,416,789.39	128,833.15	98.03

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROGRAMME D'APPUI AU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT SANITAIRE

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021511

Montant Engagé : 53 857 442,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4) = 100*(2/1)
237231	Travaux de construction de la centrale d'approvisionnement et de distribution de médicaments essentiels de Bunia (CADIMEBU)	Travaux	284,705.56	168,039.49	116,666.07	59.02
252047	Devis programme n° 0 PA PNDS - actions au niveau périphérique et intermédiaire -oct-dec 2010	Devis - Programme	2,015,104.00	1,638,614.82	376,489.18	81.32
252050	Devis programme n° 0, période de démarrage octobre-décembre 2010	Devis - Programme	103,416.00	65,795.92	37,620.08	63.62
252220	Livraison MEC province du KOC 12 mois	Fournitures	245,936.82	245,936.76	0.06	100.00
252240	Livraison MEC province du KOR 12 mois	Fournitures	322,999.07	322,999.06	0.01	100.00
254649	Assistance technique au PA PNDS	Services	8,459,328.00	6,299,198.77	2,160,129.23	74.46
261345	Devis programme CAG no 1	Devis - Programme	374,682.00	308,446.19	66,235.81	82.32
261605	DP1 Activités au niveau périphérique - Nord Kivu	Devis - Programme	1,458,167.00	1,324,043.77	134,123.23	90.80
261985	Préparation et suivi des marchés d'infrastructures et équipements (PSIE) dans le cadre du PA PNDS	Fournitures	1,251,500.00	1,251,500.00	0.00	100.00
262032	Devis programme N°1 Actions au niveau périphérique- Province du Kasai Orientale	Devis - Programme	1,004,475.39	917,489.10	86,986.29	91.34
262036	Devis programme n° 1 Actions au niveau périphérique - province du Kasai Occidental	Devis - Programme	972,064.25	833,381.32	138,682.93	85.73
262048	DP1 Actions au niveau périphérique dans la province orientale	Devis - Programme	829,965.00	545,152.11	284,812.89	65.68
262049	Devis programme n° 1 Actions au niveau intermédiaire	Devis - Programme	2,080,767.00	1,732,092.85	348,674.15	83.24
265664	Gestion de l'achat de services et l'amélioration du fonctionnement des services de santé dans la Province Orientale	Services	319,828.00	319,800.89	27.11	99.99
266773	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé dans la Province du Kasai Occidental	Services	511,724.00	498,336.45	13,387.55	97.38
266796	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé dans la Province du Kasai Oriental	Services	511,724.00	484,454.39	27,269.61	94.67
266797	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé dans le Nord Kivu	Services	511,724.00	510,072.44	1,651.56	99.68
267620	Gestion des fonds de Développement des Services de Santé	Services	890,000.00	879,052.70	10,947.30	98.77
276188	Investissements pour les prérequis dans les Zones de Santé couvertes par le PA PNDS	Fournitures	1,760,769.00	1,669,015.95	91,753.05	94.79
288073	Devis programme n° 2 Activités au niveau périphérique - Nord Kivu	Devis - Programme	2,427,880.00	2,165,605.06	262,274.94	89.20
288077	Devis programme n°2 actions au niveau périphérique - Kasai Orientale	Devis - Programme	3,052,460.00	2,297,545.37	754,914.63	75.27
288079	Devis programme n° 2 Actions au niveau périphérique - Province Orientale	Devis - Programme	1,708,020.00	1,501,899.02	206,120.98	87.93
288081	Devis programme n° 2 actions au niveau périphérique - Kasai Occidental	Devis - Programme	2,783,119.00	2,325,751.11	457,367.89	83.57
288083	Devis programme n° 2 CAG- actions au niveau central	Devis - Programme	652,632.00	542,639.14	109,992.86	83.15
300213	Devis programme n° 2 Actions au Niveau intermédiaire (ANI)	Devis - Programme	2,631,539.00	1,675,849.57	955,689.43	63.68
327078	Construction et réhabilitation de l'hôpital Général de Référence de Masuika (Lot 7)	Travaux	238,695.28	86,200.87	152,494.41	36.11
327198	Travaux de réhabilitation de l'HGR de KABINDA (Lot 1)	Travaux	1,395,828.03	1,179,981.00	215,847.03	84.54
327232	Construction de l'Hôpital Général de Référence et du Centre de santé de Mambasa Lot 3	Travaux	758,575.96	422,371.46	336,204.50	55.68
327239	Construction du bureau de la Division Provinciale de la Santé à Mbuji-Mayi (lot 4)	Travaux	244,110.80	127,201.70	116,909.10	52.11
327248	Construction d'un bâtiment annexe de l'Hôpital Général de Référence de MASEREKA (lot 2)	Travaux	614,753.12	277,385.56	337,367.56	45.12
327249	Réhabilitation de l'Hôpital Général de référence de Tshilenge (Lot 2)	Travaux	291,544.31	82,814.99	208,729.32	28.41
327287	Construction de la centrale d'approvisionnement et distribution des médicaments essentiels de Kananga (lot 5)	Travaux	375,676.06	174,924.69	200,751.37	46.56

329825	Devis Programme CAG n° 3	Devis - Programme	295,000.00	275,762.66	19,237.34	93.48
333358	Devis programme n°3 actions au niveau périphérique - Nord Kivu	Devis - Programme	2,255,299.00	2,215,530.74	39,768.26	98.24
335594	DP3 ANI-FDSS	Devis - Programme	2,132,970.00	1,485,767.35	647,202.65	69.66
335660	Devis programme n°3 FASS PO PAPNDS	Devis - Programme	1,318,035.00	1,317,145.80	889.20	99.93
335663	Devis Programme n°3 FASS KOR PAPNDS	Devis - Programme	1,543,334.00	1,377,461.87	165,872.13	89.25
335665	Devis Programme n° 3 FASS KOCC PAPNDS	Devis - Programme	1,327,839.00	1,257,266.15	70,572.85	94.69
344790	Travaux de réhabilitation et construction de l'HGR de Kyondo et de l'HGR de Musienene au Nord Kivu	Travaux	516,954.79	467,174.67	49,780.12	90.37
344797	Construction et réhabilitation de l'hôpital général de référence de Mikalayi au Kasai Occidental	Travaux	398,891.20	135,211.52	263,679.68	33.90
346015	Fourniture, livraison et service après vente de 17 véhicules ZS, DPS.EUP lot1	Fournitures	305,021.50	305,022.00	-0.50	100.00
346017	Fourniture, livraison et service après vente de 17 véhicules 4x4 aux ZS, DPS, EUP-FASS Lot2	Fournitures	256,696.27	256,695.00	1.27	100.00
353686	Atelier d'architecture DDV-Kin	Services	746,153.00	738,676.01	7,476.99	99.00
367189	Mission d'appui au comité de sélection en charge du recrutement au niveau central de cadres du MSP	Services	25,940.70	25,940.70	0.00	100.00
377493	Fourniture équip. inform, repro et matériels bureautique pr 10 HGR, 1 CDR, 1DPS Lot 1	Fournitures	127,174.36	50,869.74	76,304.62	40.00
377494	Fournitures équipements inform, repro et mat bureau 11 HGR, 1 CDR Lot 2	Fournitures	116,630.78	46,652.31	69,978.47	40.00
377495	Fournitures de 12 Kits solaires complets à 4 HGR et 1 CDR	Fournitures	158,315.28	63,326.00	94,989.28	40.00
382313	Travaux de construct° d'une centrale d'appro. et de distrib° de Médicaments Essentiels à Kananga	Travaux	955,260.68	191,052.20	764,208.48	20.00
TOTAUX			53,563,228.21	43,083,147.24	10,480,080.97	80.43

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROGRAMME D'ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN RDC ET AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN À KINSHASA

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021535

Montant Engagé : 109 410 191,99 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4) = 100*(2/1)
245742	Assistance technique pour la coordination de la cellule de gestion des projets PARAU, PAR II et PAUK	Services	1,126,774.00	982,240.00	144,534.00	87.17
245790	Assistance technique pour la coordination du volet réouverture routes en terre de la cellule de gestion des projets PARAU	Services	667,210.00	600,489.00	66,721.00	90.00
245797	Assistance technique pour la coordination du volet "Eau et Assainissement" de la cellule de gestion des projets PARAU	Services	951,119.00	835,873.00	115,246.00	87.88
245799	Assistance technique en tant que coordonnateur adjoint de la cellule de gestion des projets PARAU, PAR II et PAUK	Services	246,364.00	214,194.20	32,169.80	86.94
248141	Assistance technique pour la coordination du volet entretien routes de la cellule de Gestion des Projets PARAU et PAR II	Services	234,868.00	234,868.00	0.00	100.00
255186	Fourniture de matériel de transport à Kinshasa	Fournitures	2,910,392.24	2,910,392.24	0.00	100.00
256126	Devis programme de croisière PARAU/PAUK/2010-2011	Devis - Programme	12,527,243.28	12,527,243.28	0.00	100.00
258837	Devis programme de croisière PARAU/PAR/2010-2011	Devis - Programme	6,670,184.89	6,670,184.89	0.00	100.00
260135	Fourniture d'un bouteur à chenilles	Fournitures	229,996.00	229,996.00	0.00	100.00
262586	Aménagement de la rivière Gombe à Kinshasa	Travaux	6,767,058.52	2,929,288.42	3,837,770.10	43.29
265289	CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR D'EAUX PLUVIALES LE LONG DE L'AVENUE KABAMBARE A KINSHASA	Travaux	5,858,383.26	5,193,931.91	664,451.35	88.66
265706	Fourniture de 10 303 m3 de gasoil	Fournitures	10,706,431.33	10,706,405.16	26.17	100.00

BILAN FINANCIER

295872	Devis programme de croisière PARAU/PAUK n° 2	Devis - Programme	16,638,218.37	16,638,218.37	0.00	100.00
295916	Devis programme de croisière PARAU / PAR n°2	Devis - Programme	13,091,680.26	13,091,640.91	39.35	100.00
307235	Fourniture de lubrifiants divers	Fournitures	127,674.48	127,674.48	0.00	100.00
309149	Construction d'un collecteur d'eaux pluviales le long des avenues Sekou touré et Mbwela dans la Commune de Bandalungwa	Travaux	443,480.53	443,454.00	26.53	99.99
309444	Fourniture de matériel de transport à Kinshasa	Fournitures	285,046.46	285,046.46	0.00	100.00
311205	Fourniture de pneumatiques avec chambre à air pour matériel divers de génie civil	Fournitures	397,296.00	381,297.90	15,998.10	95.97
317638	Fourniture et déchargement de 9 ponts modulaires & de 2 équipements de lancement	Fournitures	1,094,722.00	1,094,722.00	0.00	100.00
318214	Fourniture des pièces d'usure et de rechange des engins de marques Cartepillar et Mecalac	Fournitures	1,266,135.11	1,266,133.86	1.25	100.00
318222	Fourniture des pièces d'usure et de rechange des engins de marques New Holland, Scania et Iveco	Fournitures	1,961,444.10	1,891,724.40	69,719.70	96.45
318224	Fourniture des pièces d'usure et de rechange des engins des marques HBM et HAMM	Fournitures	464,467.88	457,688.71	6,779.17	98.54
320988	DP1 Projet d'appui aux brigades de l'OdR à l'Est de la RDC, phase 2 (PAREST 2)	Devis - Programme	1,980,000.00	981,310.40	998,689.60	49.56
321000	Devis Programme PARAU/PAR n° 3	Devis - Programme	5,514,973.08	5,504,486.04	10,487.04	99.81
321199	Fournitures et livraison de pneus de camions	Fournitures	1,032,041.55	1,032,041.55	0.00	100.00
321225	Fourniture et livraison d'équipement de laboratoire de travaux publics	Fournitures	354,067.89	264,713.30	89,354.59	74.76
321702	Devis Programme n°3 PARAU PAUK	Devis - Programme	14,379,462.60	14,275,203.79	104,258.81	99.27
TOTAUX			107,926,734.83	101,770,462.27	6,156,272.56	94.30

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI À LA NAVIGABILITÉ DES VOIES FLUVIALES ET LACUSTRES EN RDC
 Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
 Numéro du Projet : 021536
 Montant Engagé : 60 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4) = 100*(2/1)
267585	Projet d'appui à la navigabilité des fluviales et lacustres en R.D. Congo. Devis programme n° 0	Devis - Programme	422,959.00	254,097.36	168,861.64	60.08
289644	Projet d'appui à la navigabilité des fluviales et lacustres en R.D. Congo. Devis programme n° 1	Devis - Programme	3,195,733.00	1,405,809.10	1,789,923.90	43.99
307880	AT Programme d'Appui à la navigabilité des VF et lacustres en RDC	Services	3,992,360.00	2,326,123.96	1,666,236.04	58.26
318130	Fourniture et Livraison du matériel roulant du PANAV en RDC	Fournitures	46,601.50	46,601.50	0.00	100.00
322193	Devis Programme de Croisière n°2	Devis - Programme	3,911,137.00	1,832,756.99	2,078,380.01	46.86
354486	Dévis programme de croisière 3 PANAV	Devis - Programme	4,241,000.00	2,982,179.39	1,258,820.61	70.32
355129	AT de coordination des opérations du projet en RDC	Services	616,000.00	433,631.46	182,368.54	70.39
359069	Fourniture, livraison et SAV de matériels et équipements pour mesures hydrographiques, hydrométrique, hydrologiques	Fournitures	286,049.00	114,419.60	171,629.40	40.00
359342	Conception, fabrication et livraison de 13 canons hydrographiques	Fournitures	1,285,069.89	514,027.96	771,041.93	40.00
365284	Fourniture, livraison et installation de dix groupes électrogènes de 275 à 500 kVA Lot 3	Fournitures	727,658.00	409,432.00	318,226.00	56.27
365287	Fourniture, livraison et installation de six élévateurs de minimum 6 tonnes	Fournitures	773,366.60	773,366.60	0.00	100.00
365288	Fabrication, livraison et installation du balisage lumineux des accès portuaires aux ports de Kalemie et Kalundu, Lac Tanganyka	Fournitures	526,610.00	499,970.00	26,640.00	94.94
365309	AT Aménagement et entretien voies navigables et chantier naval et matériels de navigation	Services	1,192,750.00	754,480.00	438,270.00	63.26
365438	Fourniture équipement informatiques et réseau, LOT1 Serveurs, ordinateurs, imprimantes, divers	Fournitures	139,820.00	139,820.00	0.00	100.00
365441	Fourniture d'équipements informatiques et réseau LOT2 Mise en réseau, onduleurs, groupes électrogènes, climatiseurs	Fournitures	57,048.00	56,941.00	107.00	99.81

365708	Mission d'AT Expert Hydrologue/Hydrographe	Services	409,469.00	258,876.44	150,592.56	63.22
366073	Acquisition & post-traitement images aériennes optiques et Lidar bien moyen fleuve Congo et rivière Kasai en RDC	Fournitures	1,674,800.00	669,920.00	1,004,880.00	40.00
366157	FOURNITURE DE BALISES FLOTTANTES PR REALISATION DU BALISAGE FIXE SUR LE FLEUVE CONGO ET LA RIVIERE KASAI EN RDC	Fournitures	1,348,629.00	899,061.60	449,567.40	66.66
366259	Fourniture, livraison et installation équipements pour les opérations de chargement et de déchargement dans les ports	Fournitures	5,412,838.90	5,246,038.90	166,800.00	96.92
366261	Fourniture et livraison de matériels pour la fabrication et le mouillage de 300 bouées	Fournitures	509,239.75	509,239.75	0.00	100.00
367215	Fourniture, livraison, mise en service et service après-vente des matériels et équipements pour les mesures hydrographiques	Fournitures	408,572.00	375,774.00	32,798.00	91.97
367216	Fourniture, livraison, mise en service et SAP matériels et éqpts pour mesures hydrogr (Lot 3)	Fournitures	320,738.00	291,128.00	29,610.00	90.77
367217	Fourniture, livraison, mise en service et SAP matériels éqpts mesures hydro (Lot 4)	Fournitures	109,728.00	101,832.00	7,896.00	92.80
367218	Fourniture, livraison, mise en service et sap matériels et équipements mesures hydrographiques (Lot 5)	Fournitures	1,640,010.00	1,561,050.00	78,960.00	95.19
367751	Réhabilitation du baliseur KAUKA	Travaux	1,627,696.05	1,219,843.96	407,852.09	74.94
367827	Réhabilitation du baliseur LOMELA lot 1	Travaux	718,835.43	576,062.60	142,772.83	80.14
371026	Fourniture, livraison et service après-vente des signaux de balisage fixe de rive et des échafaudages et matériels liés au PANAV	Fournitures	1,952,120.00	780,848.00	1,171,272.00	40.00
373660	AT CONTROLLEUR DE GESTION PANAV GAYE ALE	Services	248,523.04	172,637.84	75,885.20	69.47
375203	CICOS	Services	989,386.20	430,568.00	558,818.20	43.52
380164	DP4 Devis-Programme n°4	Devis - Programme	4,650,000.00	2,200,000.00	2,450,000.00	47.31
TOTAUX			43,434,747.36	27,836,538.01	15,598,209.35	64.09

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI AU DÉMARRAGE DE LA DÉCENTRALISATION EN RDC
 Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
 Numéro du Projet : 021561
 Montant Engagé : 15 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
260579	Assistance technique au Programme d'Appui au Démarrage de la Décentralisation	Services	3,919,280.00	3,763,861.40	155,418.60	96.03
269830	Devis programme de démarrage - PADD	Devis - Programme	189,450.00	93,522.71	95,927.29	49.37
282503	Devis-programme n°1 - période de croisière Programme d'appui au démarrage de la décentralisation	Devis - Programme	2,086,000.00	989,038.74	1,096,961.26	47.41
300187	Réalisation des études et contrôle pour les travaux de réhabilitation de la division provinciale des finances du Nord-Kivu et de la maison communale de Goma	Services	85,340.00	28,691.59	56,648.41	33.62
300188	Recrutement d'un bureau d'études et de contrôle des travaux de construction du siège de l'Assemblée provinciale et de l'hôtel du gouvernement de la province du Nord-Kivu	Services	262,320.00	119,477.85	142,842.15	45.55
300937	Réalisation des études et contrôle des travaux de construction du siège de l'Assemblée provinciale et de l'hôtel de ville de Kinshasa	Services	175,720.00	119,568.20	56,151.80	68.04
300944	Réalisation des études et contrôle des travaux de réhabilitation et d'extension des bâtiments du ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Aménagement du Territoire	Travaux	75,910.00	49,941.79	25,968.21	65.79
325094	DEVIS PROGRAMME N°2 PA2D	Devis - Programme	2,900,000.00	1,991,982.08	908,017.92	68.69
356261	Travaux de construction du siège de l'Assemblée Provinciale du Nord-Kivu en RDC	Travaux	987,932.50	205,883.08	782,049.42	20.84
356262	Travaux de construction de l'Hôtel du gouvernement du Nord-Kivu en RDC	Travaux	631,923.75	135,870.62	496,053.13	21.50
356263	Travaux de construction du gouvernorat du Nord-Kivu en RDC	Travaux	503,412.33	151,023.69	352,388.64	30.00
358279	Travaux de construction du bâtiment abritant le siège de l'Assemblée Provinciale de Kinshasa	Travaux	1,085,820.95	792,636.84	293,184.11	73.00
360558	Trx de Réhabi et extens° du batiment du Ministère de l'intérieur, sécurité, décentralisation° et affaires coutumières	Travaux	936,859.94	600,678.16	336,181.78	64.12

BILAN FINANCIER

361140	Fourniture, livraison & installation de mobiliers au MISDAC et dans les Institutions provinciales de Kin et du Nord Kivu	Fournitures	458,351.72	183,340.69	275,011.03	40.00
366662	Fourniture de matériel informatique au MISDAC et Institut* prov. KIN et N KIVU	Fournitures	289,988.35	115,995.34	173,993.01	40.00
376490	Contrôle et surveillance des Travaux de construction de l'Assemblée Provinciale, de l'Hôtel du Gouvernement et du Gouvernorat du Nord-Kivu	Services	169,530.00	33,906.00	135,624.00	20.00
TOTAUX			14,757,839.54	9,375,418.78	5,382,420.76	63.53

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

FACILITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE III

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021694

Montant Engagé : 2 721 293,26 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
241805	DEVIS-PROGRAMME - FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE III	Devis - Programme	280,000.00	210,880.00	69,120.00	75.31
249008	Ex-ante Audit VFLEX 2010	Services	148,000.00	0.00	148,000.00	0.00
251843	Mission d'identification du projet d'amélioration des soins de santé destinés aux victimes de violences sexuelles	Services	56,085.42	0.00	56,085.42	0.00
255442	Assistance Technique au CSRP - Prolongation de la mission de l'UGP SRPNC	Services	21,920.00	0.00	21,920.00	0.00
266852	Devis Programme 2 - Facilité Coopération Technique III	Devis - Programme	429,200.00	401,183.13	28,016.87	93.47
269439	Contribution de l'UE à l'Enquête 1-2-3	Subvention	461,689.00	461,689.00	0.00	100.00
307862	Devis Programme 3 - Facilité Coopération Technique III	Devis - Programme	347,680.00	262,400.00	85,280.00	75.47
TOTAUX			1,744,574.42	1,336,152.13	408,422.29	76.59

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA JUSTICE À L'EST DE LA RDC

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 022398

Montant Engagé : 18 435 295,90 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
300422	Uhaki safi : ASF Rapprocher la justice de justiciables à l'Est de la République démocratique du Congo	Subvention	5,000,000.00	4,573,621.56	426,378.44	91.47
300423	RCN Projet d'appui à la justice à l'Est de la République démocratique du Congo (PARJE) 'Uhaki Safi'	Subvention	4,998,700.00	4,929,430.88	69,269.12	98.61
324918	Assistance Technique au Programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC 'UHAKI SAFI'	Services	2,000,000.00	1,800,000.00	200,000.00	90.00
331042	Devis Programme de démarrage	Devis - Programme	338,738.00	185,533.61	153,204.39	54.77
348388	Devis-Programme 01	Devis - Programme	1,400,000.00	880,128.61	519,871.39	62.87
362882	Etudes de conception et direction de travaux de construction/réhabilitation du nouveau palais de justice de Goma	Travaux	125,000.00	110,150.00	14,850.00	88.12
374546	Entrasco : Travaux de construction du nouveau palais de justice de Goma	Travaux	2,283,767.20	685,130.16	1,598,637.04	30.00
376050	Devis-Programme n° 2	Devis - Programme	409,845.00	296,484.04	113,360.96	72.34
TOTAUX			16,556,050.20	13,460,478.86	3,095,571.34	81.30

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI À LA STABILISATION ET RECONSTRUCTION DE L'EST DE LA RDC
 Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON-DUE : OP)
 Numéro du Projet : 022551
 Montant Engagé : 20 620 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
263302	Entretien de la route Kisangani - Lubutu - Walikale	Conv. de contribution	5,499,426.00	5,175,409.80	324,016.20	94.11
296273	Fournitures pour le rééquipement de l'Office des Routes du Maniema en RDC. Lot 5	Fournitures	307,297.00	307,291.00	6.00	100.00
296274	Fournitures pour le rééquipement de l'Office de Routes du Maniema en République Démocratique du Congo. Lot n°2	Fournitures	1,325,267.94	1,325,267.93	0.01	100.00
296290	Fournitures pour le rééquipement de l'Office de Routes du Maniema en République Démocratique du Congo. Lot n°3	Fournitures	3,060,422.00	3,060,422.00	0.00	100.00
296295	Fournitures pour le rééquipement de l'Office des Routes du Maniema en RDC. Lot 4	Fournitures	212,260.00	127,356.00	84,904.00	60.00
296297	Fournitures pour le rééquipement de l'Office des Routes du Maniema en RDC. Lot 1	Fournitures	1,046,683.04	1,046,683.04	0.00	100.00
312854	Devis Programme de Démarrage	Devis - Programme	674,465.00	674,465.00	0.00	100.00
326937	Devis Programme n°1	Devis - Programme	3,004,179.02	1,836,829.82	1,167,349.20	61.14
348603	Devis programme de croisière 2	Devis - Programme	1,768,125.13	1,728,796.65	39,328.48	97.78
366146	DP3 Projet d'Appui au STAREC (PASTAR)	Devis - Programme	37,160.00	34,392.28	2,767.72	92.55
TOTAUX			16,935,285.13	15,316,913.52	1,618,371.61	90.44

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME DE STABILISATION ET DE RECONSTRUCTION DES ZONES SORTANT DES CONFLITS ARMÉS
 Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
 Numéro du Projet : 022623
 Montant Engagé : 4 890 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
266702	Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population du district sanitaire d'ARU (Ituri) en assurant la qualité des soins de santé primaire	Subvention	4,790,000.00	4,788,894.00	1,106.00	99.98
TOTAUX			4,790,000.00	4,788,894.00	1,106.00	99.98

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

RÉHABILITATION DE LA RN2

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 022738

Montant Engagé : 28 500 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
314592	Réhabilitation voiries à Goma et RN2 Goma - Sake	Travaux	23,014,113.45	18,966,042.08	4,048,071.37	82.41
336992	Assistance à l'ON du FED en RDC ds phase évaluat° offres & attribut° trvx voiries de Goma et RN2	Services	20,000.00	20,000.00	0.00	100.00
338629	Surveillance et Contrôle des travaux de réhabilitation des voiries de Goma et RN2	Services	2,285,693.00	1,824,577.62	461,115.38	79.83
358030	Recrutement d'une agence pour la réalisation d'une campagne de communicat° et Visibilité de la réhabilitat° Voiries Goma	Services	40,411.00	32,328.80	8,082.20	80.00
TOTAUX			25,360,217.45	20,842,948.50	4,517,268.95	82.19

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

RÉHABILITATION DE LA RN1

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 022739

Montant Engagé : 113 700 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
328531	Réhabilitation de la RN1 entre Batshamba et Tshikapa	Travaux	96,107,966.98	76,188,408.40	19,919,558.58	79.27
333928	Surveillance des travaux de réhabilitation de la RN1 entre Batschamba Tshikapa	Services	1,984,615.00	1,663,479.90	321,135.10	83.82
TOTAUX			98,092,581.98	77,851,888.30	20,240,693.68	79.37

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

FACILITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE IV

Carte Projet au 31/12/2013 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 022915

Montant Engagé : 6 551 082,97 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
299853	Assistance Technique à l'Ordonnateur National du FED en RDC pour assurer une meilleure supervision et contrôle des travaux	Services	190,700.00	178,548.19	12,151.81	93.63
312846	Assistance Technique à la PNC	Services	146,460.00	138,838.60	7,621.40	94.80
313724	Surveillance et contrôle des trx de construct° du PRZZ I entr BKV et Cyangugu	Services	177,985.55	160,633.34	17,352.21	90.25
315198	Coordination du groupe thématique Justice et Droits de l'Homme du Ministère de la Justice et Droits Humains	Services	72,950.00	61,881.36	11,068.64	84.83
322726	Renforcement de la Cellule Environnement du ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, MECN&T	Services	398,300.00	388,331.00	9,969.00	97.50
325703	AT à l'ON du FED/Phase d'évaluat° offres et attribut° marché RN1	Services	20,000.00	20,000.00	0.00	100.00
330600	Devis Programme 1 - Facilité de Coopération Technique IV	Devis - Programme	343,143.00	307,507.39	35,635.61	89.61
330683	Assistance technique ON FED RDC pour la supervision et contrôle des travaux construction des bâtiments	Services	127,299.52	127,299.52	0.00	100.00
357903	DEVIS PROGRAMME 2 TCF IV	Devis - Programme	173,985.00	173,903.13	81.87	99.95
TOTAUX			1,650,823.07	1,556,942.53	93,880.54	94.31

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PAP OMD

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 023801

Montant Engagé : 40 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
334523	Subvention PAP OMD FASS NK	Subvention	5,150,895.00	4,619,415.52	531,479.48	89.68
335980	Subvention PAP OMD FASS PO	Subvention	4,984,046.00	3,995,677.38	988,368.62	80.17
335984	Subvention PAP OMD FASS KOR	Subvention	5,240,699.00	4,356,073.99	884,625.01	83.12
335985	Subvention PAP OMD FASS KOCC	Subvention	4,610,825.00	4,123,943.53	486,881.47	89.44
367227	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE DEP	Devis - Programme	912,500.00	891,125.00	21,375.00	97.66
374160	Développement Management Professionnel des EUP dans le cadre du PAP OMD 4 & 5	Services	207,763.00	109,688.74	98,074.26	52.80
TOTAUX			21,106,728.00	18,095,924.16	3,010,803.84	85.74

Tableaux financiers 11e FED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

LRRD - AMELIORATION DE L'ETAT DE SANTE DE LA POPULATION DE 7 ZONES DE LA PROVINCE ORIENTALE

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 033822

Montant Engagé : 5 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
356579	LRRD Amélioration de l'état de santé de la population de 7 zones de la Province Orientale	Subvention	4,800,000.00	4,320,000.00	480,000.00	90.00
TOTAUX			4,800,000.00	4,320,000.00	480,000.00	90.00

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROJET D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT (PAON)

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 034686

Montant Engagé : 8 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
356797	DEVIS - PROGRAMME N° 01	Devis - Programme	1,998,651.34	1,998,648.36	2.98	100.00
373064	DEVIS - PROGRAMME N° 02	Devis - Programme	2,682,312.12	2,602,885.28	79,426.84	97.04
TOTAUX			4,680,963.46	4,601,533.64	79,429.82	98.30

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE 5 (TCF V)

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 034692

Montant Engagé : 10 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
375299	Devis Programme 1 TCF V	Devis - Programme	951,405.00	679,575.00	271,830.00	71.43
TOTAUX			951,405.00	679,575.00	271,830.00	71.43

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PRODS

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 038165

Montant Engagé : 145 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
382015	ULB COOPERATION ASBL	Subvention	12,600,000.00	3,675,544.00	8,924,456.00	29.17
382109	MALTESER Programme de renforcement de l'offre et développement de l'accès aux soins de santé de la population en Ituri	Subvention	11,700,000.00	3,457,350.00	8,242,650.00	29.55
382144	EUP FASS PO Organisation du financement des structures des soins dans 7 ZS de la Province Orientale	Subvention	2,250,000.00	1,800,000.00	450,000.00	80.00
382149	Subvention PRO DS FASS KOR	Subvention	3,400,000.00	2,631,050.00	768,950.00	77.38
TOTAUX			29,950,000.00	11,563,944.00	18,386,056.00	38.61

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 037685

Montant Engagé : 120 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
381015	Restauration des écosystèmes du parc national des Virunga et valorisation de ses ressources naturelles	Subvention	15,400,000.00	2,800,533.00	12,599,467.00	18.19
381068	Conservation des ressources naturelles et dvpt durable Garamba	Subvention	20,500,000.00	3,932,142.00	16,567,858.00	19.18
382295	Projet d'électrification rurale en territoire de LUBERO	Subvention	12,000,000.00	5,060,810.00	6,939,190.00	42.17
TOTAUX			47,900,000.00	11,793,485.00	36,106,515.00	24.62

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

LRRD - AMELIORATION DE L'ETAT DE SANTE DE LA POPULATION DE 7 ZONES DE LA PROVINCE ORIENTALE

Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 033822

Montant Engagé : 5 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
356579	LRRD Amélioration de l'état de santé de la population de 7 zones de la province orientale	Subvention	4,800,000.00	4,320,000.00	480,000.00	90.00
TOTAUX			4,800,000.00	4,320,000.00	480,000.00	90.00



GLOSSAIRE
ABREVIATIONS
PARTENAIRES
LEGENDES ET CREDITS
RA2016

GLOSSAIRE

Accord de Cotonou : accord de partenariat ACP-UE signé à Cotonou le 23 juin 2000, révisé à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010.

ACP : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de l'accord de Cotonou qui fixe les modalités d'un partenariat avec les pays membres de l'Union européenne.

APD : avant-projet détaillé qui consiste en un ensemble d'études de base permettant de définir les caractéristiques principales d'un projet en permettant le lancement d'études détaillées et d'activités d'approvisionnement.

APE : accords de partenariat économiques prévus par l'Accord de Cotonou qui devraient régir les relations commerciales entre l'UE et les pays ACP. L'objectif est d'améliorer, dans le respect des principes du libre-échange, l'accès aux marchés de l'UE pour les pays ACP et, de consolider l'intégration économique régionale de ces pays.

APS : avant-projet sommaire qui consiste en un ensemble d'études qui proposent une ou plusieurs solutions d'ensemble traduisant les éléments majeurs du programme fonctionnel. Elles présentent les dispositions générales techniques envisagées, les durées prévisionnelles de réalisation ainsi qu'une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux des différentes solutions étudiées.

APV : accord de partenariat volontaire, soit un accord international bilatéral entre l'Union européenne et un pays exportateur de bois, dont le but est d'améliorer la gouvernance forestière du pays et de s'assurer que le bois importé dans l'Union européenne remplit toutes les exigences réglementaires du pays partenaire.

Avenant : convention par laquelle les parties liées par un contrat antérieurement conclu entre elles apportent une ou plusieurs modifications aux termes et aux conditions dudit contrat.

Banque européenne d'investissement (BEI) : banque de l'Union européenne dont les missions sont de promouvoir les objectifs de l'UE et d'accorder des financements à long terme à l'appui des projets d'investissement.

Bilan financier ou bilan de liquidité : bilan établi dans le but d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité à court terme.

Biodiversité : diversité naturelle des organismes vivants.

Blending : important moyen de mobiliser des ressources additionnelles extérieures et d'accroître ainsi l'impact de l'aide de l'Union européenne.

Comité de pilotage : organe d'orientation, chargé de veiller au bon fonctionnement d'un projet.

Commission ECOFIN : commission économique et financière, notamment de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

DAS : déclaration d'assurance de la Cour des comptes européenne. Elle a pour principal objectif de fournir aux parties prenantes, essentiellement le Parlement européen et le Conseil des ministres, mais également aux citoyens européens en général, une appréciation et une opinion concernant la manière dont les fonds de l'UE ont été dépensés.

DEVCO : direction de la Commission européenne responsable de la conception des politiques de développement de l'UE et de la prestation de l'aide, grâce à des programmes et projets à travers le monde.

Devis-programme : document fixant les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires, le budget ainsi que les modalités techniques et administratives de mise en oeuvre pour l'exécution d'une convention de financement pendant une période donnée.

DFID : Department for International Development (United Kingdom).

Fonds d'équité : dans le but d'atteindre la couverture universelle de soins de santé, le fonds d'équité est un mécanisme de financement du secteur de la santé visant à améliorer l'accès de la population la plus vulnérable aux services de santé, dans les pays à faibles revenus.

GLOSSAIRE

ÉCHO : office d'aide humanitaire de la Commission européenne.

Écosystème : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

Endossement : approbation d'un acte financier.

Enveloppe A : enveloppe qui, dans le cadre du FED, fait partie intégrante du programme indicatif national et qui est constituée des fonds que l'on dispose pour une aide programmable.

Enveloppe B : enveloppe qui, dans le cadre du FED, fait partie intégrante du programme indicatif national et qui est constituée des fonds que l'on dispose pour une aide non programmable.

EUFOR : force opérationnelle multinationale de l'Union européenne ou force de l'Union européenne.

EUPOL : mission de police de l'Union européenne en RDC.

EUSEC : mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC.

FLEGT : mécanisme de réglementation, mis en place par l'Union européenne, qui permet de s'assurer que le bois importé ne provient pas d'une exploitation illégale des forêts.

Fonds GAVI : Fonds de l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation.

IGAD : Intergovernmental Authority on Development, Autorité intergouvernementale pour le développement. Organisme de développement et de lutte contre la sécheresse créée le 21 mars 1996 à Nairobi au Kenya. Son siège est situé à Djibouti, les pays membres sont : Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, et l'Ouganda.

Initiative PPTE : initiative qui vise à assister les pays les plus pauvres du monde en rendant leurs dettes internationales « soutenables ». Ce programme est mis en oeuvre par l'action conjointe du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

LRRD : approche qui permet de faire le lien entre les actions d'urgence, de réhabilitation et de développement à plus long terme.

Maître d'oeuvre : personne morale (entreprise, direction, etc.) responsable garante de la bonne réalisation technique d'un projet.

Maître d'ouvrage : entité porteuse du besoin, celui qui définit l'objectif du projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. Il doit maîtriser l'idée de base du projet, et doit représenter à ce titre les bénéficiaires du projet. Ainsi, le maître d'ouvrage est responsable de l'expression fonctionnelle des besoins.

Médicament générique : médicament identique ou équivalent à celui d'une marque (appelé médicament princeps), mais produit et commercialisé sous sa dénomination commune internationale (DCI, nom chimique de la molécule).

OHADA : organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) qui a pour objectif de favoriser, sur le plan économique, le développement et l'intégration régionale ainsi que la sécurité juridique et judiciaire dans les pays membres de l'organisation.

Ordonnateur national : personne chargée de représenter les pouvoirs publics de chaque État ACP dans toutes les activités financées sur les ressources du FED.

Plan d'action annuel (PAA) : outil qui permet la mise en oeuvre des documents de stratégie et des programmes indicatifs nationaux. Il regroupe notamment les fiches d'action des projets qui, pour une année donnée, sont soumises à l'approbation du Comité FED de la Commission européenne.

PNVI : parc national des Virunga, le plus ancien de la RDC, créé en 1925. Situé à l'est de la RDC, il a une superficie de 7.900 km². On y trouve comme espèces phares les gorilles des montagnes et les éléphants des forêts.

PRADA : Programme régional d'accompagnement du développement dans le cadre des accords de partenariat économique.

PROFIT : Projet de renforcement de la redevabilité et de la gestion des finances publiques, financé par la Banque mondiale et DFID, à hauteur de 26 millions de dollars, et coordonné par le Comité d'orientation de la réforme des finances publiques (COREF).

Programme indicatif national : programme stratégique élaboré par chaque pays ACP dans le cadre de leur coopération avec l'Union européenne. Ce document reprend les priorités et les secteurs de concentration retenus pour chaque pays.

Reddition des comptes : opération effectuée par un mandataire ou par l'administrateur du patrimoine d'autrui, dans le cadre d'une tutelle par exemple. Il s'agit de tenir des livres de comptes justifiant des interventions de l'administrateur ou du mandataire sur ledit patrimoine.

Réforme structurelle : réforme engagée par les administrations et qui vise à améliorer son fonctionnement structurel, c'est-à-dire son organisation, ses réglementations, le niveau des dépenses publiques, etc. Une partie des réformes structurelles sont économiques.

Risque fiduciaire : désigne le risque de voir un intermédiaire ne pas protéger de façon optimale les intérêts d'un bénéficiaire.

Secteur de concentration : dans le cadre du FED, secteur majeur qui bénéficie d'un financement sur l'enveloppe programmable du programme indicatif du pays concerné.

Secteur hors concentration : dans le cadre de l'intervention de l'UE dans les pays ACP, les fonds alloués à travers le PIN sont distribués dans les secteurs considérés comme prioritaires. Les secteurs hors concentration concernent donc les interventions réalisées dans d'autres domaines, notamment pour les interventions d'urgences ponctuelles ou de coopération.

Subvention : aide financière à partir de fonds publics, pour le développement et/ou l'accompagnement d'une activité spécifique.

Sunset clause : date limite après laquelle aucune modification de contrat ne peut être effectuée. Concernant le FED, c'est la date limite d'engagement des fonds du 10e FED.

REDD+ : dispositif de lutte contre la déforestation qui prend en compte la capacité de stockage du carbone des forêts, la bonne gouvernance et l'aménagement des forêts ainsi que la protection de la diversité biologique et des services écosystémiques.

ABREVIATIONS

AAA	: Agro action allemande	CDR	: Centrale de distribution régionale
AAC	: Autorité de l'aviation civile	CNP- SS	: Comité de pilotage du secteur de la sante
AAO	: Avis d'appel d'offres	CE	: Commission européenne
ACAPOL	: Academie de la police	CEEAC	: Communauté économique des Etats d'Afrique centrale
ACF	: Africain Conservation Fund	CEEC	: Centre d'évaluation, d'expertise et de certification
ACP	: Afrique – Caraïbe – Pacifique	CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
ACP-UE	: Afrique Caraïbe Pacifique – Union Européenne	CENI	: Commission électorale nationale indépendante
ACTED	: Agence de coopération technique au développement	CEPGL	: Communauté économique des pays des Grands Lacs
AEDES	: Agence européenne pour le développement et la santé	CEPFE	: Cellule stratégique de la promotion de la femme
AI	: Appui institutionnel	CET	: Centre d'enfouissement technique
AIC	: Appui institutionnel au niveau central	CF	: Convention de financement
AIDCO	: Développement et coopération Europeaid	CGP	: Cellule de gestion de projets / programmes
AIDCOM	: Aide au commerce	CICOS	: Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha
AMCC	: Alliance mondiale contre le changement climatique	CIFOR	: Center for international Forestry Research
ANE	: Acteurs non étatiques	CIG	: Centre d'information géographique
AP	: Aires protégées	CMICL	: Comité mixte de concertation locale
APD	: Avant-projet détaillé	CMJ	: Comité mixte de justice
APE	: Accord de partenariat économique	COFED	: Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement
APEC	: Appui au processus électoral au Congo	COMESA	: Common Market of Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
APF	: African Parks Foundation	COMIFAC	: Commission des forêts d'Afrique centrale
APN	: African Parks Network	COREF	: Comité d'orientation des réformes des Finances publiques
APP	: Assemblée parlementaire paritaire	CPFE	: Cellule stratégique de la promotion de la femme et de l'enfant
APPRP	: Appui à la promotion des partenariats dans les processus et réformes politiques	CPN	: Consultation prenatale
APS	: Avant-projet sommaire	CPoN	: Consultation postnatale
APV	: Accord de partenariat volontaire	CPRDC	: Commission permanente de reforme du droit congolais
ASBL	: Association sans but lucratif	CS	: Centre de santé
ASF	: Avocats sans frontières	CSM	: Conseil supérieur de la magistrature
ASRAMES	: Association regionale d'approvisionnement en medicaments essentiels	CSMOD	: Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation
AT	: Assistant technique	CSRP	: Comité de suivi de la réforme de la police
BCZ	: Bureau central de zone de santé	CSU	: Couverture sanitaire universelle
BEI	: Banque européenne d'investissement	CTB	: Coopération technique belge
CADIMEBU	: Centrale d'achat et de distribution regionale de medicaments essentiels de Bunia	CTAD	: Cellule technique d'appui à la décentralisation
CADIMEK	: Centrale d'achat et de distribution de médicaments à Kananga		
CADMEKO	: Centrale d'achat et de distribution des médicaments au Kasaï Oriental		
CAG	: Cellule d'appui à la gestion du ministère de la Santé publique		
CAGF	: Cellule d'appui à la gestion financière du ministère de la Santé publique		

CTRS : Comité technique régional de suivi
DAO : Dossier d'appel d'offres
DCP : Direction de comptabilité publique
DEA : Diplomes d'études approfondies
DESS : Diplômes d'études supérieures spécialisées
DEVCO : Développement et coopération EuropeAid
DGDA : Direction générale des douanes et accises
DGRAD : Direction générale des recettes administratives et domaniales
DP : Devis-programme
DPO : Devis-programme de démarrage
DPS : Division provinciale de santé
DS : District sanitaire
DSCRIP : Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté
DSNIS : Division du système national d'information sanitaire
DSR-PIR : Document de stratégie régionale de coopération-Programme indicatif régional
DTO : Direction du trésor et de l'ordonnancement
DUE : Délégation de l'Union européenne
ECDM : Centre européen de gestion des politiques de développement
ECHO : Bureau de la Commission européenne pour les affaires humanitaires
ECOFAC : Ecosystème forestiers d'Afrique centrale
ECOFIN : Commission économique-financière du Parlement ou du Sénat
ECZ : Equipe cadre de zone de santé
EES : Etude environnementale stratégique
ELDRAP : Élection, démocratie et radios de proximité
EGEE : Etablissement de garde et d'éducation de l'Etat
ENFPJ : Ecole nationale de formation de la police judiciaire
ERAIFT : Ecole régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux
ETD : Entité territoriale décentralisée
EUP : Etablissements d'utilité publique
EUPOL : European Union Police Mission/Mission de police de l'Union européenne
EUSEC RDC : European Union Security Sector Reform Mission DRC/Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC

FAO : Food Agriculture and Organization
FASS : Fonds d'achats des services de santé
FARDC : Forces armées de la RDC
FCT : Facilité de coopération technique
FDSS : Fonds de développement des services de santé
FED : Fonds européen de développement
FEDECAME : Fédération des centrales d'approvisionnement en médicaments essentiels
FIP : Fiche d'identification de projet
FLEGT : Forest Law Enforcement Governance and Trade
FMI : Fonds monétaire international
FOLECO : Fédération des ONG laïcs à vocation économique du Congo
FONER : Fonds national d'entretien routier
FOSA : Formations sanitaires
FRPC : Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GAVI : Global Alliance for Vaccination and immunisation (Alliance mondiale pour les Vaccins et l'Immunisation)
GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Agence allemande pour la coopération technique
GMRRR : Groupe mixte de réflexion sur la réforme et la réorganisation de la police nationale congolaise
GPECS : Global Programme on Electoral Cycle Support
HGR : Hôpital général de référence
HIMO : Haute intensité de main d'œuvre
IADM : Initiative d'allègement de la dette multilatérale
ICCN : Institut congolais pour la conservation de la nature
ICD : Instrument de financement de la coopération au développement
IDA : Association international de développement
IFS : Instrument for Stability
IITA : Institut international d'agriculture tropicale
IJZBC : Institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo
INERA : Institut national pour l'étude et la recherche agronomique

ABREVIATIONS

INPP	: Institut national de préparation professionnelle	PACO	: Projet d'appui à la coordination des observateurs
IPS	: Inspection provinciale de la santé	PADDL	: Programme d'appui à la décentralisation et au développement local
ITIE	: Initiative pour la transparence des industries extractives	PAG	: Programme d'appui à la gouvernance
ITPR	: Infrastructures et travaux publics	PAM	: Programme alimentaire mondial
JICA	: Japan International Cooperation Agency	PAMFIP	: Programme d'appui à la modernisation des finances publiques
KO	: Kasai-Occidental	PANAV	: Projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC
KOR	: Kasai-Oriental	PANEAC	: Plateforme des acteurs non étatiques de l'Afrique centrale
LOA	: Letter of Agreement	PAP	: Programme d'actions prioritaires
LRA	: Lord's Resistance Army (Milice illégale dans l'Est du pays)	PA-PNDS	: Projet d'appui au plan national de développement sanitaire
LRRD	: Lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement	PAP-OMD	: Projet d'accélération des progrès vers les objectifs du millénaire pour le développement
MDM	: Médecins du monde	PAR	: Programme d'appui à la réhabilitation
MEG	: Médicaments essentiels génériques	PARAU	: Projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa
MIP	: Médecin inspecteur provincial	PAR/ICCN	: Programme d'appui à la réforme de l'institut congolais pour la conservation de la nature
MITP	: Ministère des Infrastructures et Travaux publics	PARJ	: Programme d'appui à la réforme de la justice
MJDH	: Ministère de la Justice et Droits Humains	PASTAR	: Projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC	PATS	: Programmes d'appui transitoire au secteur de la santé
MSP	: Ministère de la Santé publique	PAUK	: Projet d'assainissement urbain à Kinshasa
NELSAP	: Pays des lacs équatoriaux du Nil	PEC	: Projet Est-Congo
NK	: Nord-Kivu	PESD	: Politique européenne de sécurité et de défense
OACI	: Organisation internationale de l'aviation civile	PEFA	: Public Expenditure and Financial Accountability (Cadre des mesures de la gestion des finances publiques)
OAPI	: Organisation africaine de la propriété intellectuelle	PESD	: Politique européenne de sécurité et de défense
OC	: Organismes correspondants	PFNL	: Produits forestiers non ligneux
OCC	: Office congolais de contrôle	PIN	: Programme indicatif national
ODD	: Objectifs de Développement durable	PIR	: Programme indicatif régional
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires	PME	: Petites et moyennes entreprises
OIBT	: Organisation internationale des bois tropicaux	PMEDE	: Projets de développement de l'électricité pour la consommation domestique et l'exportation
OIF	: Organisation internationale de la Francophonie	PMPTR	: Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance
OIM	: Office internationale pour les migrations		
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement		
ON	: Ordonnateur national		
ONATRA	: Office national des transports		
OND	: Ordonnateur national délégué		
ONG	: Organisation non gouvernementale		
OP	: Ordre de paiement		
OR	: Office de routes		
OSC	: Organisations de la société civile		
OVD	: Office des voiries et drainages		
PAA	: Plan d'action annuel		

PNC : Police nationale congolaise
PNFoCo : Plan national forêts et conservation
PNS : Parc national de la Salonga
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PO : Province Orientale
PPP : Partenaire Public- prive
PPTE : Pays pauvres très endettés
PRO-DS : Programme de Renforcement de l'Offre et Développement de l'Accès aux Soins de Santé
PROGRESS : Programme d'appui à la Réforme du Secteur de Sécurité
PROMINES : Projet d'appui au secteur minier
PS9FED : Programme santé 9e FED
PSPE : Police spéciale de protection de l'enfant
PSRFR : Plan stratégique de réforme des finances publiques
PTF : Partenaires (prescription) techniques et financiers (eres)
QSG : Quality Support Group
RAC : Rapport annuel conjoint
RAM : Rapport d'activités mensuel
RAP : Recherche d'actions participatives
RAPAC : Réseau des aires protégées d'Afrique centrale
RCN : Réseau Citizens Network
RDC : République démocratique du Congo
REAFOR : Relance de la recherche agricole et forestière
REGIDESO : Régie de distribution des eaux
RGCP : Règlement général de la comptabilité publique
RN1 : Route nationale 1
RPR : Route prioritaire régionale
RVA : Régie des voies aériennes
RVF : Régie des voies fluviales
SEAE : Service européen pour l'action extérieure
SAESSCAM : Service d'assistance et d'encadrement du Small-Scale Mining
SAPM : Southern Africa Power Market
SCPT : Société commerciale de transport et des ports
SGEI : Service de gestion d'entretien et infrastructures du commissariat general de la police
SGLVS : Stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles
SK : Sud Kivu

SNAME : Système national d'approvisionnement en médicaments essentiels
SNCC : Société nationale des chemins de fer du Congo
SNIS : Système national d'information sanitaire
SNR : Service national de reboisement
SODERU : Solidarité et développement rural
SRP : Stratégie de réduction de la pauvreté
SRSS : Stratégie de renforcement du système de santé
STAREC : Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés
SYS OHADA : Système comptable OHADA
TCF : Facilité de coopération technique (Technical Cooperation Facility)
TDR : Termes de référence
TFPR : Task force de Préparation Régional
TOM FED : Progiciel comptable destiné à la gestion des projets et des différents marchés/contrats du FED
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
UCN : Unité de coordination nationale
UCP : Unité de coordination provinciale
UCPEC : Unité de coordination du Programme Est-Congo
UE : Union européenne
UGP : Unité de gestion de projets/programmes
UGPAG : Unité de gestion du programme d'appui à la gouvernance
UN : United Nation / Nations unies
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF : United Nations International of Child Education Found
UNIPACE : Union des patronats de l'Afrique centrale
UNOPS : United Nations Office for Project Services/ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
UNPOL : Police des Nations Unies
USAID : United States Agency for International Development
VBG : Violences basées sur le genre
V-FLEX : Vulnérabilité mécanisme FLEX
VLIR : Vlaame Interuniversitaire Raad (Conseil interuniversitaire)
VVs : Victimes des violences sexuelles
WTI : World Trade Index
WWF : Fonds mondial pour la nature
ZS : Zones sanitaires

PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

AID COM – Aide au commerce

Secrétariat général du ministère
du Commerce Immeuble de
la Fonction publique Gombe,
Kinshasa, RD Congo

APN – African Parks Networks

Immeuble Centurion, Bryanston
East 20215 South Africa
Tél. : (+ 27) 11 465 0050
ceo@african-parks.org
Peter FEARNHEAD – Chief
executive officer

ASSEMBLÉE NATIONALE

Palais du Peuple Lingwala,
Kinshasa, RD Congo
Aubin MINAKU – Président

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

21, av. Ituri Q/Batetela, Place
Royale Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : 01 51 41 405
Roger NSINGI MBEMBA –
Président

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU NORD-KIVU

Bâtiment de l'Hôtel Fleur de Lys
223, av. de la Paix Q/HIMBI, Goma,
RDC / Tél. : (+ 243) 81 08 62 446;
(+243) 99 54 87 236
assprovnordkivu@yahoo.fr ;
secab@apnk.cd
Jules HAKIZUMWAMI
HABIMANA – Président

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU SUD-KIVU

11, Av. Maniema C/lbanda,
Bukavu, RDC
Tél. : (+ 243) 99 09 03 713
Info.minpiuhrap@yahoo.fr

ASF – AVOCAT SANS FRONTIÈRE

72, Rue de Namur B-1000
Bruxelles-Belgique
Josselin Léon – Chef de mission

CADIMEK – Centrale d'approvisionnement et de distribution des Médicaments essentiels de Kananga

Kananga, RDC
Tél. : (+243) 997 40 85 65
cadimekkga@yahoo.fr
Brigitte BIDUAYA – Directrice

CADMEKO – Centrale d'achat et distribution des Médicaments essentiels du Kasaï oriental

14, av. Dr Kalala, Q.Bonzola,
Commune de Kanshi,
Mbuji-Mayi, RD Congo
cadmeko_mbm@yahoo.fr
Stéphane KOLONGO
NTAMBWE – Directeur

CAG-MSP – Cellule d'Appui et de gestion financière du ministère de la Santé Publique

Croisement blvd Triomphal et av. de la
Libération, Kasa Vubu, Kinshasa, RDC
cag_msp@yahoo.fr
Thomas KATABA – Coordonnateur
national

CELLULE INFRASTRUCTURES

70 A, av. Roi Baudoin Gombe,
Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 0010 26 81 ;
(+243) 99 31 52 226
info@celluleinfra.org
Théophile NTELA LUNGUMBA -
Coordonnateur

CELLULE FISCALE DES MARCHÉS PUBLICS A FINANCEMENT EXTÉRIEUR

2ème Etage, Bâtiment administratif
de la Fonction publique
cfeffinances@yahoo.fr ;
cfeffinances@micronet.cd
TSHISUAKA KALONJI –
Coordonnateur

CHRISTIAN AID

51, Rue Kalemie, Gombe, Kinshasa,
RDC / Tél. : +243 81 880 47 44
binogwabini@christian-aid.org
BILA INOGWABINI - Coordonnateur

CICOS – Commission internationale du bassin Congo Oubangui Sangha

Immeuble Kilou, 3e étage, croisement
des av. Poids Lourds et Wagenia
cicos_inst@cicos.info ;
Georges GULEMVUGA GUZANGA –
Secrétaire général

CIFOR – Centre pour la recherche internationale

Bogor, Indonésie
Dr Robert NASI – Directeur général

COFED – Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement

Hôtel des Impôts (DGI) Croisement
des av. des Marais et Province
Orientale Gombe, Kinshasa, RDC
Alexis THAMBWE-MWAMBA –
Coordonnateur, Ordonnateur national
délégué du FED
Tél. : (+243) 81 555 36 44
cofed@cofed.cd – www.cofed.cd

COMESA – Common market for eastern and southern Africa

COMESA centre
Ben Bella Road
Lusaka 10101
Sindiso Ngwenya - Secrétaire général
Tél : (+260 122 9725/ 32)
secgen@comesa.int – www.comesa.int

COREF – Comité d'orientation de la réforme des Finances publiques

16, av. du Comité urbain
Gombe, Kinshasa, RDC
Email : corefminfin@yahoo.fr
Godefroid MISENGA MILABYO –
Coordonnateur

COUR DES COMPTES

13, av. Comité urbain
Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 89 899 30 39
Ernest IZEMENGLIA – Président a.i

CTB – Coopération technique belge

15-17 rue du Colonel EBAYA,
Gombe, Kinshasa, RDC
Tél.: (+243) 99 59 04 017
representation.rdc@bctctb.org
Dirk DEPREZ – Représentant
résident en RDC

CTR – Comité technique de suivi des Réformes

15, av. Mweneditu, Gombe,
Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 23 24 285
ctr_redcongo@yahoo.fr
Félien MULENDA – Coordonnateur

DEP – Direction d'Etudes et Planification

39, Av. de la Justice Gombe,
Kinshasa, RD Congo
Dr MBOKO IYETI Alain –
Directeur a.i

DCP – Direction de la Comptabilité publique

32 bis, av. des Forces armées
Gombe, Kinshasa, RDC
Adolphe BILOLO – Directeur,
Chef de service

DGDA – Direction générale des Douanes et Accises

Bldv du 30 Juin, Place Royale,
Immeuble DGDA, Gombe, Kinshasa,
RDC
info@douanesrdc.com ;
bco@douanesrdc.com
Déo RUGWIZA MAGERA – Directeur
général

DGRAD – Direction générale des recettes administratives et domaniales

Blvd Tshasthi, en face de la BCC, Kinshasa, RD Congo
Joséphine SWALEHE – Directeur général

DTO - Direction du Trésor et de l'Ordonnancement

Bâtiment de la Fonction publique Gombe, Kinshasa, RD Congo
André BONA KABAMBA

DUE – Délégation de l'Union européenne

Blvd du 30 Juin Immeuble BCDC, 13e -14 e et 15 e étage, Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 0815567401 ; (+243) 815554630
delegation-dem-rep-of-congo@ec.europa.eu - www.delcod.ec.europa.eu
Bart OUVRY – Ambassadeur, Chef de délégation

ENA – École Nationale d'Administration

Croisement des Blvd Palais de la Nation et Office des routes Kinshasa, RDC Guillaume BANGA WAKIMESA – Directeur général Adjoint

ERAIFT – École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux

Université de Kinshasa Lemba, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 51 25 507 ; (+243) 99 99 14 967
eraift@yahoo.fr
Baudouin MICHEL – Directeur

FCCC – Forêt et Changement climatique au Congo

14, av. Sergent Moke, Concession Safricas Ngaliema, Kinshasa, RDC
fccc.coordination@gmail.com
Quentin DUCENNE – Coordonnateur

GOVERNORAT DE LA VILLE DE KINSHASA

150 av. du Colonel Ebeya Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 89 12 95 25 97
contact@kinshasa.cd
André KIMBUTA – Gouverneur

GOVERNORAT DU KONGO CENTRAL

B.P. 207 Kongo Central, RDC
Email : gouv_kc@yahoo.fr
Jacques MBADU NSITU

GOVERNORAT DU NORD-KIVU

Av. du Lac, Q/Himbi Nord-Kivu, RDC / Tél. : (+243) 99 86 76 078
goupronordkivu07@yahoo.fr
Julien PALUKU KAHONGYA

GOVERNORAT DU SUD-KIVU

Blvd PE Lumumba – La botte C/D'ibanda Sud-Kivu, RDC
infogouvernorat@sudkivu.cd
Marcellin CISHAMBO RUHOYA

I.C.C.N. – Institut congolais pour la Conservation de la Nature

13, av. des Cliniques (ex. Papa lleo) Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 99 80 44 118
pdg.iccn@yahoo.fr
Cosma WILUNGULA - Directeur

IGF – Inspection générale des Finances

Av. des Forces armées (ex. Haut commandement) Gombe, Kinshasa, RD Congo
Victor BATUBENGA – Inspecteur général des Finances Chef de service

MALTERES

5, av. Mobutu Ariwara Ituri, Province Orientale
(+243) 81 78 17 155
mail@justin--sauteer.de
Justin SAUTER – Coordinateur du programme

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Croisement blvd du 30 Juin et Avenue Batetela Gombe, Kinshasa, RD Congo

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Blvd du 30 juin Gombe, Kinshasa, RDC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES

5963, blvdu 30 Juin, Immeuble de la Regideso, 15e étage, Gombe, Kinshasa, RDC
rdcministerenergie@yahoo.fr

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

15, av. des Cliniques (ex. Papa lleo), Gombe, Kinshasa, RDC
mecnt@yahoo.fr;
cabmincn-t@hotmail.fr

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Croisement des av. Colonel Mondjiba et Comorico, Ngaliema, Kinshasa, RDC

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

1er Niveau, Immeuble Etat major Général Mont Ngaliema Ngaliema, Kinshasa, RD Congo

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DES REFORMES INSTITUTIONNELLES

Blvd du 30 Juin croisement Batetela, Immeuble Crown Tower, 5^e étage Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 99 99 52 157
mindacrdc@gmail.comet
mindacrdc@yahoo.fr

MINISTÈRE DU GENRE, ENFANT ET FAMILLE

2164, blvd du 30 Juin Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 71 17 490
Mingefae2012rdc@gmail.com

MINISTÈRE DU PLAN

4155, rue des Coteaux, quartier Petit pont Gombe, Kinshasa, RDC
Tél.: (+243) 0819922666 ; (+243) 993339258
miniplanrdc@micronet.cd

MINISTÈRE DES FINANCES

2, av. Lubefu, Blvd du 30 Juin Gombe, Kinshasa, RDC
cabfinances@minfinrdc.com

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Bâtiment administratif Croisement des blvd Palais de la Nation et Office des routes, Gombe, Kinshasa, RDC
info@fonctionpublique.gouv.cd

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION

Blvd du 30 juin, 26 av. Colonel Tshatshi Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 70 61 384
itp@yahoo.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET SÉCURITÉ

1214, av. Colonel Tshatshi Gombe, Kinshasa, RDC
mininterieur@yahoo.fr

PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

117, blvd du 30 Juin- Immeuble SCTP Gombe, Kinshasa, RDC
transvcom@yahoo.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX

Palais de la Justice, place de l'Indépendance, Gombe, Kinshasa, RDC
minjustdh@gmail.com
Tél. : (+243) 15 16 45 95
www.justice.gov.cd

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

4310, blvd du 30 juin - BP 3088 Gombe, Kinshasa, RDC
(+243) 81 815 04 40

MINISTÈRE DES MINES

Immeuble Gecamines (ex Sozacom), 3e étage Blvd du 30 juin Gombe, Kinshasa, RDC
info@mines-rdc.cd

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

17, blvd du 30 Juin Immeuble SCPT Gombe, Kinshasa, RDC
minecot@yahoo.fr

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

1, Comité urbain, Immeuble Cohydro Gombe, Kinshasa
Tél. : (+243) 81 01 99 283 ;
(+243) 99 31 62 989
contact@hydrocarbures.gouv.cd

OCC – Office de contrôle congolais

98, av. du Port, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 81 15 737 ;
(+243) 81 30 16 668
RISASI TABU WA M'SIMWA –
Directeur général

OIM – Organisation internationale de migration
8 av.de la Gombe, Kinshasa, RDC
Kali ELAVIA – Ressources Manager

OFFICE DES ROUTES

Av. de l'Office des routes Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 35 1 6 594 ;
(+243) 82 16 98 227
or_rdc@yahoo.fr
Herman MUTIMA SAKRINI –
Directeur général

OVD – Office des Voiries et Drainages

1443, av. Maçon, Limete/Funa, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 50 40 570 ;
(+243) 85 12 07 371
ovdoffice@yahoo.fr
Bejamin Wenga Basubi – Directeur général a.i

PA2D – Projet d'Appui au Démarrage de la Décentralisation

29/31, av. du Roi Baudouin, Immeuble William's Résidence Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 84 46 37 874
Pierre Yves RENAUD – Coordonnateur

PAMFIP – Projet d'Appui à la Modernisation des Finances publiques

32, av. des Forces armées Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 71 00 690
pamfiprdc@yahoo.fr

PARJ – Projet d'Appui à la Réforme de la Justice

Av. Batetela, Immeuble Crown Tower 5e étage, bureau 503 Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 18 27 004
Secretariat-ugp-parj@gopa.de

PARJE – Projet d'Appui au Renforcement de la Justice à l'Est de la RDC

81, av. de la Corniche, Q/Les volcans, Goma, RD Congo
Tél. : (+243) 82 486 11 72
justin.musgagalusa@gopa.de
Justin MUSHAGALUSA –
Régisseur

PARP – Projet d'Appui à la Réforme de la Police

38, av. de la Justice Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 71 50 217
info@parp.eu
Gabor MULLER – Chef de projet

PASTAR – Projet d'Appui à la Stabilisation et Reconstruction de l'Est de la RDC

16, av. Pumbu, B.P 2699 Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 70 06 125
parau@parau.org
Maurizio FILIPPI – Coordonnateur

PANAV – Projet d'Appui à la Navigabilité des Voies fluviales et lacustres en RDC

1 av. Wegenia, Palace Onatra Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 99 99 22 749 ;
(+243) 81 81 13 424
pfed.voiesfluviales@yahoo.fr
François BLAIZE – Coordonnateur

PNUD – Programme des Nations Unies pour le Développement

Bureau pays du PNUD en RDC, Immeuble Losonia, Blvd du 30 juin, Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 815 553 300/307
registry.cd@undp.org

PROGRESS – Programme d'appui à la Réforme du Secteur de Sécurité

03, avenue Ouganda Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 82 556 248 ;
(+243) 997 016 529
Mahamat Saleh BEN BIANG –
Coordonnateur

RATPK – Régie d'Assainissement et des Travaux publics de Kinshasa

216 av. Kalembe Lembe Lingwala, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 99 02 54 756
(+243) 99 99 57 913
ratpkin@yahoo.com,
ratpk@kinshasa.cd
Prof. Biey MAKALY

RVF – Régie de Voies Fluviales

2357, av. Poids lourds, Chantier naval Kingabwa, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 00 47 790
regiedesvoiesfluviales@gmail.com
Ruphin NGOMPER ILUNGA –
Directeur général a.i

SECRETARIAT GÉNÉRAL AU COMMERCE

Bâtiment administratif de la Fonction publique, 2e étage, aile3, local 2305 Gombe, Kinshasa, RDC

SCTP – Société Commerciale des Transports et des Ports

177, blvd du 30 Juin, Immeuble ONA-TRA Gombe, Kinshasa, RDC
onatrakin@gmail.com ;
sctpkin@gmail.com
Tito UMBA DI MALANGA – Administrateur Directeur général adjoint

SNCC – Société Nationale des Chemins de fer au Congo

115, Place de la Gare Lubumbashi, RD Congo
Tél. : (+243) 97 00 58 203 ;
(+243) 97 00 58 560
snccdg@yahoo.fr
Vincent TSHIONGO NGALULA –
Administrateur Directeur général adjoint

SZF – Société Zoologique de Frankfort

BerhardGrzimekAllee, 1- D-60316 FRANKFURT - Allemagne
Tél. : (+49) 69 94 34 469 ;
(+243) 99 72 51 960
info@zgf.de; robertmuir@fzs.org
Robert MUIR - Directeur Afrique

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

2, av. des Ambassadeurs, Gombe, Kinshasa, RDC
Tel : (+243) 81 88 48 253

UNICEF – Fonds des Nations unies pour l'Enfance

372, av. Colonel Mondjiba Concession Immotex (ex Utefrica), Ngaliema, Kinshasa, RDC
(+243) 81 555 7680
kinshasa@unicef.org



LEGENDES ET CREDITS



Editeur : Alexis Thambwe Mwamba

Rédacteurs : Gisèle Lamboley, Jacky Mukala, Olivier Mondonge, Pascaline Mvula, Frédéric Mawela, Patrice Ntumba, Ruphin Mfumu, Apollinaire Kiakesidi, Ben Ilunga, Alice Ntumba, Adèle Mamay et Thérèse Tshimanga

Design et mise en page : Stel Mangala pour KAZAKA et Gisèle Lamboley

Impression : Jouve, France



CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC L'ASSISTANCE FINANCIÈRE
DU FONDS EUROPÉEN D'ÉVELOPPEMENT (FED).
LES POINTS DE VUE QUI Y SONT EXPOSÉS
REFLÈTENT L'OPINION DE LA COFED ET,
DE CE FAIT, NE REPRÉSENTENT EN AUCUN CAS
LE POINT DE VUE OFFICIEL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.



SCANNEZ POUR VISIONNER
LA VERSION DIGITALE

www.cofed.cd